

## **Étude sur la trajectoire précédant l'ouverture d'un dossier d'aide sociale : nouvelles situations (2023-2025)**

Rapport final

Sur mandat de l'Hospice général

Patrik Gajta, Tanja Guggenbühl, Micha Sommerhalder

Berne, le 18 décembre 2025

**Impressum**

DIRECTION DU PROJET À L'HOSPICE GÉNÉRAL	Marko Bandler, Directeur de l'action sociale (ASOC)
CONTACT	Cours de Rive 12, 1204 Genève 3 Tél. 022 420 52 82 <a href="http://www.hospicegeneral.ch">www.hospicegeneral.ch</a>
PROPOSITION DE CITATION	Gajta, P., Guggenbühl, T., Sommerhalder, M. (2025). <i>Étude sur la trajectoire précédant l'ouverture d'un dossier d'aide sociale. Nouvelles situations (2023-2025)</i> [sur mandat de l'Hospice général]. Berne: Bureau BASS.

## Table des matières

<b>Résumé</b>	<b>III</b>
<b>1      Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2      Méthodologie</b>	<b>2</b>
<b>3      Description de l'échantillon</b>	<b>3</b>
3.1    Structure de l'échantillon	3
3.2    Caractéristiques des bénéficiaires	3
3.2.1    Caractéristiques socio-démographiques	3
3.2.2    Aide financière perçue	7
<b>4      Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale</b>	<b>10</b>
4.1    Changements intervenus dans les deux ans précédent la demande	10
4.1.1    Situation financière	10
4.1.2    Situation familiale	12
4.1.3    Etat de santé	14
4.1.4    Autres changements	15
4.1.5    Changements dans plusieurs domaines	16
4.2    Conséquences de la pandémie de Covid-19	18
4.3    Raisons ayant mené à la demande	21
4.4    Demande auprès de l'Hospice général	23
<b>5      Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général</b>	<b>28</b>
5.1    Personnes sorties de l'aide sociale et motifs	28
5.2    Situation professionnelle	30
5.3    Etat de santé et niveau de bien-être	32
<b>6      Conclusions</b>	<b>38</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>41</b>
<b>Annexes</b>	<b>42</b>
A-1    Autres tableaux et graphiques	42
A-2    Questionnaire de l'enquête	54

## Résumé

### Résumé

#### Contexte

Depuis 2023, le canton de Genève connaît une augmentation exceptionnelle du nombre de dossiers d'aide sociale, caractérisée par une accélération des entrées mais également une baisse des sorties de l'aide sociale. Suite à plusieurs analyses menées en interne, l'Hospice général a mandaté le bureau BASS pour réaliser une enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale afin de mieux comprendre les trajectoires ayant précédé l'ouverture d'un dossier d'aide sociale.

#### Méthodologie et échantillon

Afin de recueillir les informations nécessaires, une **enquête en ligne** a été menée entre fin septembre et mi-octobre 2025 auprès de toutes les personnes ayant fait une demande et reçu une **prestation financière d'aide sociale** de l'Hospice général entre **août 2023 et août 2025**. Les questions portaient notamment sur l'aide financière reçue, les changements intervenus dans les deux ans précédent la demande d'aide sociale (y compris les éventuelles conséquences du Covid-19), les raisons ayant mené à la demande, ainsi que la situation actuelle des bénéficiaires en termes de caractéristiques socio-démographiques, d'activité professionnelle et d'état de santé.

Au total, **2'128 personnes** ont répondu intégralement à l'enquête, ce qui représente **17% de l'ensemble des dossiers** ouverts entre août 2023 et août 2025. Parmi ces personnes, 171 (8%) n'ont pas perçu d'aide financière durant les six derniers mois et sont ainsi considérées comme étant **sorties de l'aide sociale**. La moitié des personnes interrogées sont en outre des **nouveaux bénéficiaires** de l'aide sociale.

#### Résultats

Les changements dans leur trajectoire les plus fréquemment mentionnés par les personnes interrogées concernent la **situation financière**, avec notamment une diminution des rentrées d'argent (67%), due en grande partie à une perte d'emploi (37%). Plus de la moitié des répondantes et répondants ont en outre constaté une augmentation des dépenses de leur ménage. Près de 80% des répondant-es ont ainsi vu leurs revenus diminuer et/ou leurs dépenses augmenter dans les deux précédant leur demande d'aide sociale, ce qui amène à une dégradation de la situation financière pour une large majorité des bénéficiaires. Près de 40% ont constaté les deux changements à la fois. Ces deux changements sont également ceux qui

sont indiqués comme étant les plus importants pour expliquer le recours à l'aide sociale du point de vue des bénéficiaires.

En outre, près de 40% des personnes interrogées indiquent avoir vécu un changement dans leur **situation familiale** durant cette même période, principalement une séparation, un divorce, ou un départ du foyer familial. 45% des répondant-es indiquent avoir eu des **problèmes de santé**, dont la nature varie assez fortement en fonction de l'âge des bénéficiaires : les personnes plus jeunes (18-25 ans) sont principalement concernées par des problèmes psychiques ou mentaux, tandis que les plus âgées (56-65 ans) ont plus fréquemment des maladies ou des problèmes de santé de longue durée. Parmi les autres changements importants, un quart des personnes de 18-25 ans **ont arrêté leur formation** durant la période précédant leur demande.

En combinant les différents facteurs, il ressort que plus de trois quarts des répondantes et répondants ont vécu des changements dans au moins deux des dimensions étudiées durant cette période, ce qui démontre que le recours à l'aide sociale est très souvent le résultat d'une **accumulation de problèmes**. La nature des changements vécus dépend assez fortement de l'**âge** (typiquement des arrêts de formation et des départs du foyer familial pour les catégories d'âges les plus jeunes, ou des problèmes de santé pour les plus âgées) et de la **composition du ménage** des bénéficiaires (typiquement les séparations ou divorces pour les ménages monoparentaux, les pertes d'emploi pour les couples et ménages monoparentaux), les autres caractéristiques socio-démographiques présentant moins de différences dans les trajectoires.

Les groupes les **plus âgés** et les **femmes** sont particulièrement concernés par l'accumulation de problèmes en amont de la demande d'aide, tandis que cela semble être moins le cas pour les personnes titulaires d'un **permis B**. Cette accumulation de problèmes influence aussi le temps d'attente avant de faire la demande, l'état de santé et le niveau de satisfaction des personnes.

La pandémie de **Covid-19** a également entraîné des conséquences sur la santé ou la situation professionnelle de 40% des personnes interrogées, qu'il s'agisse d'anciens ou nouveaux bénéficiaires. Elle a ainsi contribué à l'accumulation de problèmes depuis 2020 et, puisqu'il s'agit d'un facteur qui n'existe pas auparavant, a potentiellement exercé une influence sur l'évolution du nombre de demandes d'aide.

Enfin, deux tiers des personnes interrogées indiquent **avoir attendu** avant de faire leur demande d'aide sociale car elles croyaient pouvoir s'en sortir autrement, étaient gênées de faire la demande ou n'avaient pas connaissance de leur droit. La plupart des personnes ont toutefois attendu moins de 5 mois avant de faire leur demande.

L'analyse de la **situation actuelle** montre que la majorité des bénéficiaires de l'aide sociale sont en recherche d'emploi, en situation d'inactivité ou d'incapacité de travailler. Les motifs de **sortie de l'aide sociale** sont principalement liés à l'obtention d'un nouvel emploi ou à la reprise d'une activité professionnelle précédemment interrompue. Les personnes récemment sorties de l'aide sociale présentent en moyenne un **niveau de formation** plus élevé que les bénéficiaires actuels, ce qui souligne le rôle déterminant de la formation professionnelle dans l'intégration sur le marché du travail.

**L'état de santé et le niveau de satisfaction** des bénéficiaires actuels ainsi que des personnes sorties de l'aide sociale – bien que légèrement meilleurs pour ces dernières – demeurent très largement inférieurs à la moyenne de la population suisse globale, mais aussi de la population à risque de pauvreté. Ces résultats sont cohérents avec d'autres études montrant un état de santé moins bon parmi les bénéficiaires de l'aide sociale en comparaison des autres groupes de population. La situation semble toutefois encore plus négative parmi les bénéficiaires de l'Hospice général que les bénéficiaires de l'aide sociale au niveau suisse. La majorité des répondantes et répondants gardent toutefois de **l'optimisme en l'avenir** et estiment avoir de bonnes chances de sortir de l'aide sociale dans les prochains mois.

## Conclusion

La présente enquête a permis d'avoir une meilleure image des trajectoires et de la situation des bénéficiaires de l'Hospice général. Elle ne suffit toutefois pas pour expliquer l'augmentation du recours à l'aide sociale constatée ces dernières années dans le canton de Genève. En effet, l'absence de données préexistantes ne permet pas de comparaisons sur la durée. Il n'est par ailleurs pas à exclure que les campagnes récentes menées contre le non-recours aient eu un effet positif sur le taux d'aide sociale. En outre, si des informations sur les changements vécus par les personnes en amont de leur demande ont pu être recueillies, il n'a pas été possible d'approfondir l'ordre dans lequel ces changements sont arrivés, ni d'observer une éventuelle chaîne causale entre les différents changements. Des

approfondissements sont nécessaires pour pouvoir se prononcer sur ces aspects.

Nous présentons ci-dessous des pistes d'approfondissement, en guise de **recommandations** :

- Compléter les facteurs influençant le taux d'aide sociale examinés dans le cadre des analyses réalisées par l HG en janvier 2025 avec les indicateurs considérés par l'Initiative des villes pour la politique sociale afin de disposer d'un **profil socio-démographique complet pour le canton de Genève**. Ce profil pourrait ensuite être comparé à d'autres cantons voire avec les plus grandes villes de Suisse.
- Actualiser et approfondir les analyses de l'**évolution de la durée de l'aide sociale** et de la **fréquence des motifs de sortie** réalisées par l HG en septembre 2022 afin de potentiellement mettre en évidence certaines causes possibles de l'augmentation récente.
- Examiner le **profil socio-démographique** des **bénéficiaires** de l'aide sociale et non uniquement celui des titulaires des dossiers (en particulier âge, sexe, statut de séjour, insertion professionnelle) afin de permettre une comparaison avec les autres cantons.
- Dresser un **état des lieux** des mesures entreprises ces 10-15 dernières années par le canton de Genève pour promouvoir l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'Hospice général (notamment en matière d'aide à la formation professionnelle et aux compétences de base), ainsi que les mesures prises en amont de l'aide sociale (notamment insertion des jeunes et des personnes étrangères, mesures dans le cadre de l'assurance-chômage, etc.), et les comparer avec d'autres cantons, notamment le canton de Vaud. Eventuellement, examiner les mesures d'intégration professionnelle qui ont fait leur preuve dans d'autres cantons.
- Analyser les **changements législatifs et institutionnels** ayant eu lieu à Genève depuis 10-15 ans et leurs éventuels impacts, concernant directement l'aide sociale, mais aussi en lien avec les prestations sous condition de ressources, comme les prestations complémentaires pour familles, les bourses d'études, les avances de pensions alimentaires, les réductions de primes d'assurance-maladie.
- Analyser plus finement le phénomène du **non-recours** à l'aide sociale.
- Compléter ces analyses quantitatives par des **entretiens qualitatifs** avec des personnes bénéficiaires et sorties de l'aide sociale afin d'avoir une meilleure image des parcours et vécus des personnes concernées.

## 1 Introduction

Depuis 2023, le canton de Genève connaît une augmentation exceptionnelle du nombre de dossiers d'aide sociale, caractérisée par une accélération des entrées mais également une baisse des sorties de l'aide sociale. Genève est ainsi l'un des rares cantons suisses à voir son taux de recours à l'aide sociale augmenter ces dernières années alors que la tendance générale est à la baisse, également dans les grandes villes suisses (Gachet & Muehlethaler, 2025).

Malgré une analyse statistique approfondie réalisée en interne par l'Hospice général afin d'en identifier les causes, aucun facteur explicatif clair n'a pu être mis en évidence. Par ailleurs, l'Hospice général ne dispose pas de données sur les trajectoires en amont de l'aide sociale, ce qui limite la compréhension des circonstances ayant conduit à une demande d'aide sociale.

Afin de combler cette lacune d'une part et de mieux comprendre les raisons sous-jacentes à la croissance du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, l'Hospice général a souhaité recueillir des informations directement auprès des personnes concernées, portant sur leur parcours avant l'entrée dans le dispositif ainsi que sur les circonstances et les événements ayant conduit à cette situation.

L'Hospice général a ainsi mandaté le bureau BASS pour recueillir ces informations sous la forme d'une enquête en ligne auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève. Cette enquête a pour objectif global de mieux comprendre les trajectoires ayant précédé l'ouverture d'un dossier d'aide sociale. Plus précisément, les objectifs spécifiques de cette enquête sont de disposer de données sur les changements de situation professionnelle, financière, familiale, sanitaire ou sociale intervenus dans les deux ans avant l'entrée à l'aide sociale, y compris les éventuelles conséquences de la pandémie de Covid-19, ainsi que sur les raisons ayant conduit les personnes à faire leur demande.

Les résultats de cette enquête sont présentés dans ce rapport d'analyse. Celui-ci est structuré de la façon suivante : des informations sur la méthodologie et le déroulement de l'enquête sont d'abord présentées (chapitre 2). La structure de l'échantillon et les caractéristiques socio-démographiques des personnes ayant pris part à l'enquête sont ensuite décrites au chapitre 3. Le chapitre 4 analyse les résultats de l'enquête concernant les trajectoires et les changements en amont de la demande d'aide sociale, tandis que le chapitre 5 aborde la situation actuelle des bénéficiaires. Enfin, le chapitre 6 présente les conclusions de l'étude.

## 2 Méthodologie

### 2 Méthodologie

Afin de recueillir les informations nécessaires, une enquête en ligne a été menée entre fin septembre et mi-octobre 2025 auprès de toutes les personnes ayant fait une demande et reçu une prestation financière d'aide sociale de l'Hospice général entre août 2023 et août 2025. Une seule personne majeure par dossier d'aide sociale a été invitée à répondre à l'enquête.

L'enquête en ligne se compose de 35 questions au total, dont certaines comportent des filtres (c'est-à-dire que certaines questions n'ont été posées qu'à une partie des répondantes et répondants, selon les réponses données aux questions précédentes). L'enquête est structurée en trois parties :

- La première partie est une **introduction** comprenant notamment des questions sur l'aide financière reçue ces derniers mois et sur le moment de la dernière demande.
- La deuxième partie porte sur les **changements** intervenus avant la demande d'aide sociale et les **raisons** ayant mené à la demande.
- Enfin la troisième partie concerne la **situation actuelle** des bénéficiaires, avec leurs caractéristiques socio-démographiques ainsi que leur état de santé et leur niveau de bien-être.

Le questionnaire a été développé par le bureau BASS en collaboration avec l'Hospice général. Par ailleurs, dans le but d'augmenter l'accessibilité à l'enquête, les questions ont été formulées en langage clair et simple. Le questionnaire complet se trouve en annexe de la présente étude.

Les réponses à l'enquête ont été collectées en ligne, par le biais de la plateforme *Survalyzer*. Le questionnaire a été diffusé par e-mail et par SMS aux personnes titulaires du dossier directement par l'Hospice général. Il convient de noter que les personnes répondantes ne disposent pas d'un identifiant unique permettant leur identification, l'enquête étant uniquement accessible via un lien générique afin de simplifier sa diffusion. Dès lors, il n'est pas possible d'exclure que certaines personnes aient participé plusieurs fois à l'enquête. Cependant, en raison du nombre de questions et de l'investissement nécessaire pour y répondre, le risque de « doublon » peut être considéré comme faible.

### 3 Description de l'échantillon

## 3 Description de l'échantillon

Dans ce chapitre, nous décrivons la structure de l'échantillon et présentons les différentes caractéristiques des répondant-es, ainsi que les aides financières perçues.

### 3.1 Structure de l'échantillon

Le **Tableau 1** ci-dessous présente la structure de l'échantillon et le taux de réponse. Au total, **2'222 personnes** ont répondu à l'enquête. Parmi ces répondant-es, 94 personnes ont été exclues car elles ne correspondaient pas au public-cible, respectivement ont indiqué qu'elles n'ont pas perçu d'aide financière de la part de l'Hospice général entre août 2023 et août 2025. Au final, l'échantillon d'analyse comprend **2'128 réponses**. Selon les informations de l'Hospice général, 12'458 dossiers d'aide sociale ont été ouverts entre août 2023 et août 2025. Parmi ces dossiers, 11'168 titulaires ont été invités à participer à l'enquête par e-mail et/ou SMS. Ainsi, le taux de réponse représente respectivement **17%** des dossiers ouverts et **19%** des titulaires contactés.

Tableau 1: Structure de l'échantillon et taux de réponse

	Nombre	Taux de réponse
<b>Total des réponses</b>	<b>2'222</b>	-
Sans aide financière entre août 2023 et août 2025	94	-
<b>Echantillon d'analyse</b>	<b>2'128</b>	-
Nombre de dossiers ouverts entre août 2023 et août 2025	12'458	<b>17%</b>
Nombre de titulaires contactés	11'168	<b>19%</b>

Source: Enquête en ligne auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025, calculs et représentation BASS.

### 3.2 Caractéristiques des bénéficiaires

#### 3.2.1 Caractéristiques socio-démographiques

Le **Tableau 2** décrit les caractéristiques socio-démographiques des répondants et répondants à l'enquête, notamment en ce qui concerne leur genre, âge, formation, statut de séjour et composition du ménage.

La distribution du **genre** montre une légère surreprésentation des femmes dans les réponses à l'enquête. En effet, elles constituent plus de 56% des répondant-es alors qu'elles représentent environ 48% des titulaires des dossiers ouverts en 2023 et 2024 (Gachet & Muehlethaler, 2025). Il convient de noter que n'importe quelle personne du dossier pouvait remplir l'enquête et qu'il ne s'agissait pas forcément du titulaire du dossier. Par ailleurs, l'étude de Gachet et Muehlethaler n'a pas pris en compte les dossiers ouverts en 2025, qui peuvent potentiellement aussi présenter certaines différences par rapport aux années précédentes.

En termes d'**âge**, nous constatons une sous-représentation des groupes les plus jeunes (18-25 ans et 26-35 ans) par rapport à l'étude de Gachet et Muehlethaler où il s'agissait des deux groupes les plus importants, représentant chacun environ 25% des titulaires des dossiers ouverts entre 2023 et 2024. À l'inverse, nous avons une surreprésentation des groupes plus âgés avec plus de 40% de personnes âgées de 46 ans et plus, tandis que ce groupe représente moins de 30% des titulaires de dossiers ouverts entre 2023 et 2024.

### 3 Description de l'échantillon

Tableau 2: Caractéristiques socio-démographiques des répondantes et répondants à l'enquête en ligne

	Nombre	Proportion
<b>Genre</b>		
Femme	1182	56.4%
Homme	908	43.3%
Autre	7	0.3%
<b>Age</b>		
18-25	260	12.2%
26-35	486	22.9%
36-45	507	23.8%
46-55	472	22.2%
56-65	403	18.9%
<b>Formation</b>		
Ecole obligatoire, pas de formation	561	27.4%
Apprentissage (AFP, CFC), école professionnelle ou générale	635	31.0%
Maturité (gymnasiale, professionnelle, spécialisée)	198	9.7%
Examen professionnel supérieur (brevet fédéral, maîtrise)	61	3.0%
Université, haute école spécialisée (HES), haute école pédagogique (HEP), EPF	356	17.4%
Autre niveau de formation	236	11.5%
<b>Statut de séjour</b>		
Nationalité suisse	1117	53.0%
Permis B (autorisation de séjour)	411	19.5%
Permis C (autorisation d'établissement)	566	26.9%
Autre	12	0.6%
<b>Composition du ménage</b>		
Ménage d'une seule personne	765	37.7%
Parent seul avec un ou plusieurs enfant(s)	503	24.8%
Couple sans enfant	105	5.2%
Couple avec un ou plusieurs enfant(s)	230	11.3%
Autre ménage de plusieurs personnes avec relation familiale (par exemple parents, frères et sœurs)	315	15.5%
Autre ménage de plusieurs personnes sans relation familiale (par exemple colocation)	112	5.5%
<b>Enfants &lt; 25 ans dans le ménage</b>		
Pas d'enfants	1395	65.6%
1 enfant	333	15.6%
2 enfants	281	13.2%
3 enfants	81	3.8%
4 ou plus enfants	38	1.8%

Nombre de réponses « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre » par catégorie : genre (n=32, 1.5%) ; formation (n=81, 3.8%) ; statut de séjour (n=22, 1.0%) ; composition du ménage (n=98, 4.6%)

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), calculs et représentation BASS

Le **niveau de formation** des répondantes et répondants a également été recueilli dans le cadre de l'enquête, permettant de compléter les données de l'Hospice général. Il en ressort que 27% des personnes interrogées ont au mieux terminé l'école obligatoire et 31% disposent d'une formation professionnelle de type CFC ou AFP ou ont terminé une école professionnelle ou de culture générale. 20% des personnes ont une formation de degré tertiaire, dont 17% des hautes écoles. La proportion de personnes sans formation dans l'échantillon est ainsi plus élevée de sept points que dans l'ensemble de la population genevoise (environ 20%) ; et celle avec une formation du degré secondaire II de dix points par rapport à la population totale (31% au niveau de Genève, versus 41% dans l'échantillon). La proportion de personnes avec une formation de degré tertiaire est quant à elle nettement plus basse (environ 49% dans l'ensemble de la population).

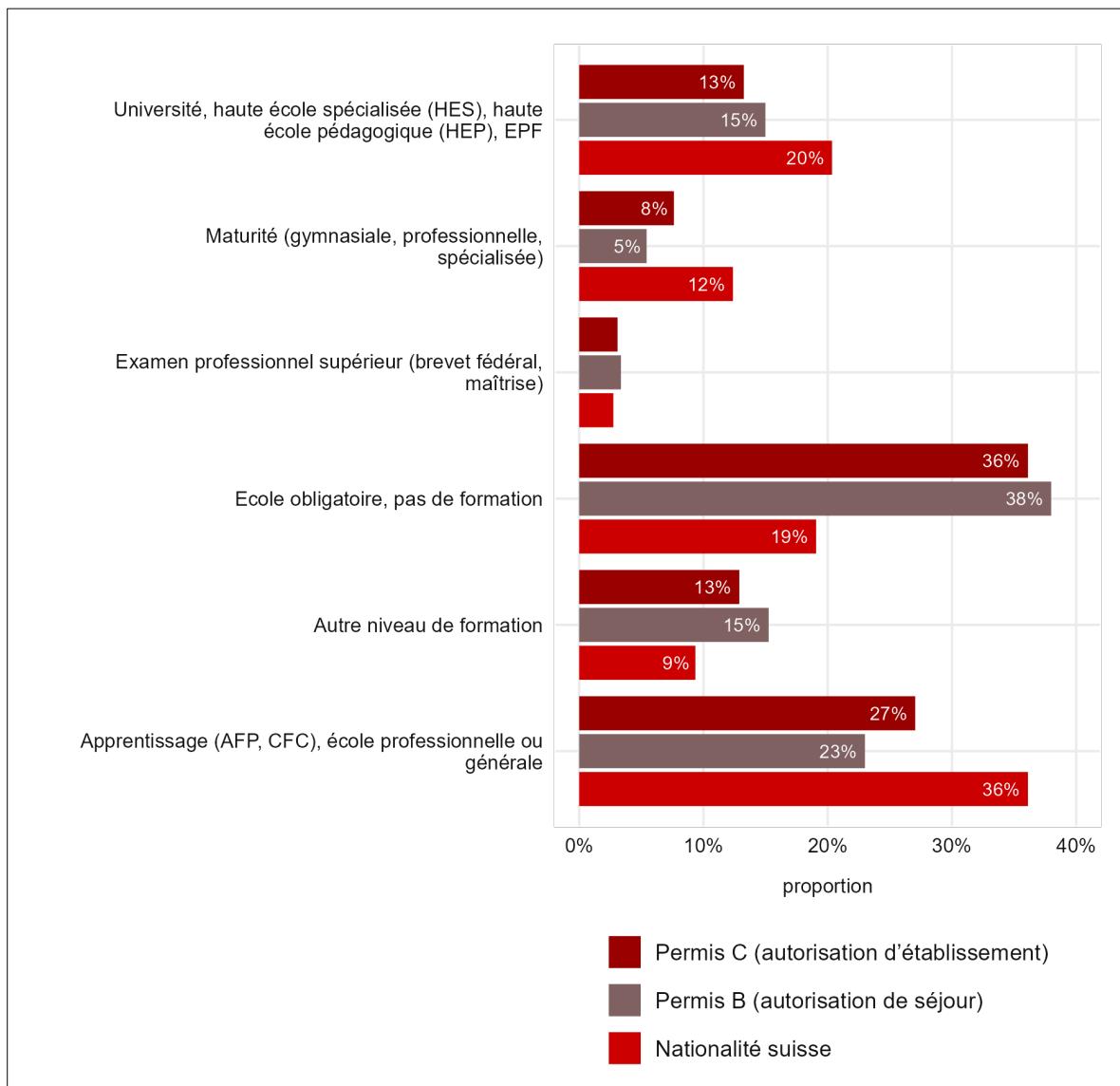
### 3 Description de l'échantillon

Au niveau du **statut de séjour**, les proportions observées dans l'enquête sont semblables à celles observées par Gachet et Muehlethaler (2025). Les personnes de nationalité suisse représentent 53% des réponses. Parmi les 47% de personnes étrangères, environ 20% sont au bénéfice d'un permis de séjour annuel (B) et 27% au bénéfice d'un permis d'établissement (C). Les personnes étrangères sont surreprésentées par rapport à leur proportion au sein de la population genevoise dans son ensemble (41,5%, dont 21% de permis C et 14% de permis B).

En croisant ces deux dernières caractéristiques, nous observons que les personnes de nationalité suisse de l'échantillon sont généralement mieux formées que celles de nationalité étrangère (**Figure 1**).

Il convient de préciser ici qu'il n'est pas à exclure que les personnes allophones ou ne maîtrisant pas bien le français soient sous-représentées dans notre échantillon de personnes répondantes. En effet, bien que les questions aient été formulées dans un langage clair et simple, répondre au questionnaire en entier peut s'avérer difficile. Par ailleurs, les personnes vulnérables sont les plus difficiles à atteindre pour ce type d'enquêtes et il convient donc d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

Figure 1: Plus haute formation achevée selon le statut de séjour



89 (4.2%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

En raison du faible nombre d'observations (n=12), la catégorie « Autre » de la variable « statut de séjour » a été exclue.

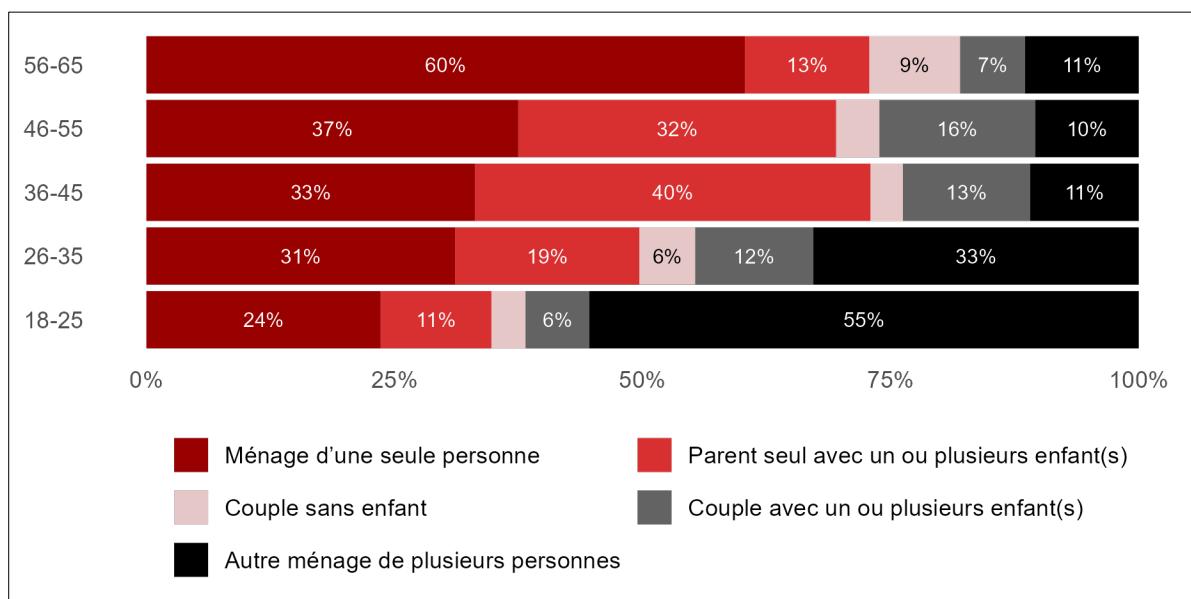
Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

### 3 Description de l'échantillon

En termes de **composition du ménage**, les ménages les plus fréquents comptent une seule personne (38%) ou un parent seul avec un ou plusieurs enfant(s) (25%). Les couples sans enfant sont quant à eux relativement rares (5%). La définition du ménage utilisée dans cette enquête, à savoir l'ensemble des personnes vivant dans un même logement, diffère de la définition du ménage adoptée par l'aide sociale (perspective du dossier), ce qui empêche les comparaisons avec l'étude de Gachet et Muehlethaler sur cet aspect. Enfin, près de deux tiers des personnes interrogées n'ont pas d'enfants de moins de 25 ans au sein de leur ménage. Par rapport à la composition des ménages privés du canton de Genève, les couples avec (27% de l'ensemble des ménages) ou sans enfant (17%) sont très largement sous-représentés dans notre échantillon. A l'inverse, les parents seuls avec enfant(s) sont surreprésentés (7% de l'ensemble des ménages privés). La représentation des personnes seules correspond à leur proportion parmi l'ensemble des ménages privés. L'étude de Kessler et al. (2021) a aussi constaté cette sous-représentation des couples et surreprésentation des parents seuls avec enfant(s) parmi les bénéficiaires de l'aide sociale au niveau suisse.

La **Figure 2** présente les compositions du ménage observées par groupe d'âge. La proportion de ménages individuels est de 24% dans le groupe des 18-25 ans puis augmente graduellement en fonction du groupe d'âge pour atteindre 60% chez les 56-65 ans. A l'inverse, les autres ménages de plusieurs personnes (avec les parents par exemple ou en colocation) sont nettement plus fréquents dans les groupes d'âges les plus jeunes (55% chez les 18-25 ans) puis diminuent progressivement.

Figure 2: Composition du ménage selon le groupe d'âge



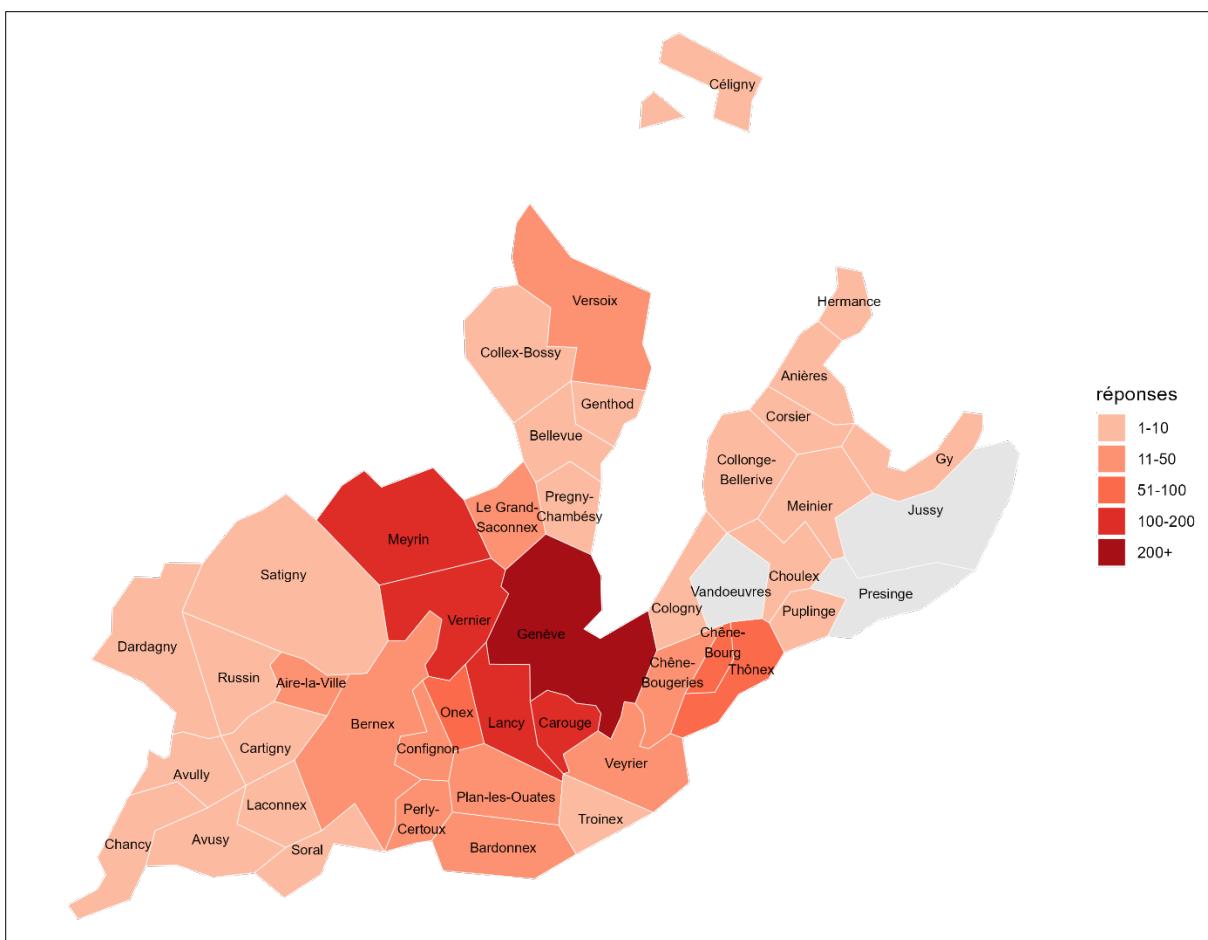
Pour 98 (4.6%) personnes la composition du ménage est inconnue.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

La **Figure 3** montre la répartition des réponses à l'enquête selon la **commune de résidence** des répondant-es. Près de 45% des réponses (942) proviennent de la commune de Genève. Parmi les autres communes comptant plus de 100 réponses, nous retrouvons Vernier, Carouge, Lancy et Meyrin. 42 des 45 communes genevoises sont représentées dans l'échantillon, les manquantes étant Presinge, Jussy et Vandoeuvres.

### 3 Description de l'échantillon

Figure 3: Commune de résidence des bénéficiaires de l'aide sociale

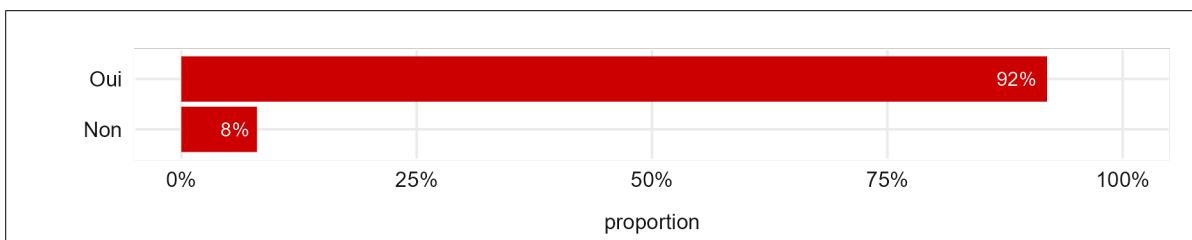


Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

#### 3.2.2 Aide financière perçue

La **Figure 4** ci-dessous présente la proportion au sein de l'échantillon des bénéficiaires d'une aide financière de la part de l'Hospice général les six mois précédent l'enquête (entre mars et août 2025). Sur les 2'128 personnes de l'échantillon, 8% n'ont pas perçu d'aide financière ces six derniers mois et sont ainsi considérées comme des personnes sorties de l'aide sociale. Cela représente 171 personnes au total. 92% des participant-es à l'enquête ont perçu au moins une fois de l'aide financière de la part de l'Hospice général entre mars et août 2025.

Figure 4: Bénéficiaires d'une aide financière de l'Hospice général au cours des 6 derniers mois



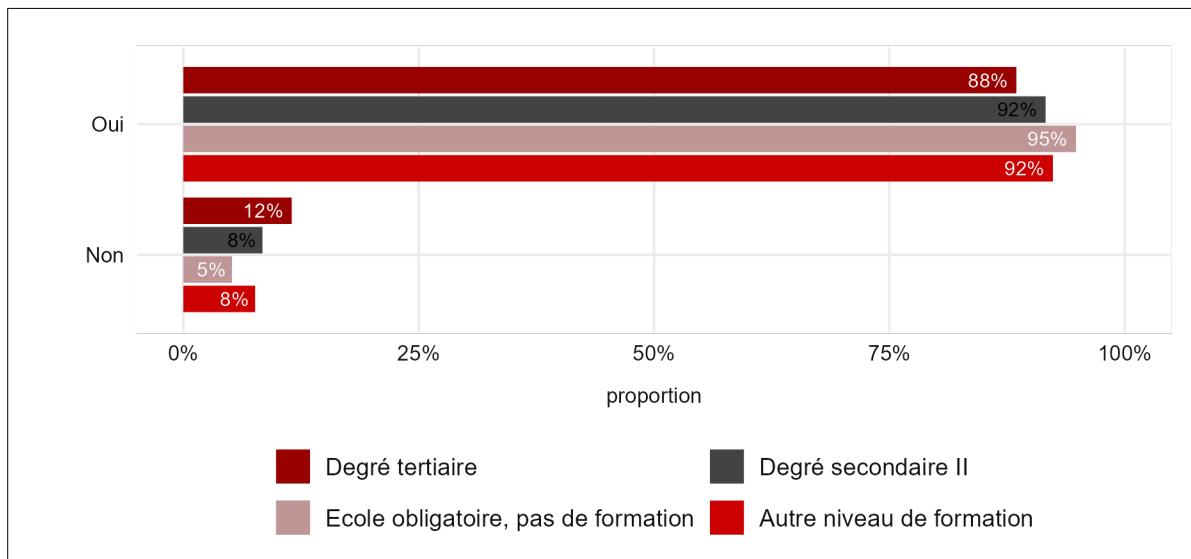
Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Des différences dans le **taux de sortie** sont notamment constatées selon le niveau de formation (**Figure 5**). Ainsi, celui-ci s'élève à 12% pour les personnes ayant une formation du degré tertiaire tandis qu'il

### 3 Description de l'échantillon

n'est que de 5% pour les personnes sans formation professionnelle. Les autres caractéristiques socio-démographiques ne présentent pas de différences notables.

Figure 5: Bénéficiaires d'une aide financière de l'Hospice général au cours des 6 derniers mois selon le niveau de formation

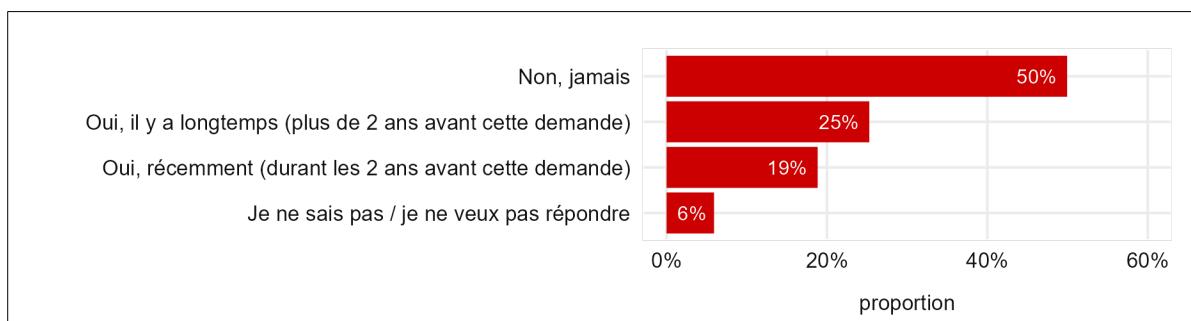


Pour 81 (3.8%) personnes le niveau de formation est inconnue.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

La **Figure 6** montre la proportion de répondant-es ayant été soutenu financièrement par l'aide sociale avant leur demande la plus récente auprès de l'Hospice général. Ainsi, 50% des personnes interrogées n'avaient jamais été soutenues financièrement par l'aide sociale auparavant et ont fait leur première demande d'aide sociale entre août 2023 et août 2025. La moitié des personnes interrogées sont donc des **nouveaux bénéficiaires** de l'aide sociale. Parmi l'autre moitié, 25% mentionnent avoir déjà été soutenus par l'aide sociale il y a longtemps (plus de deux ans avant leur dernière demande) et 19% indiquent avoir déjà été soutenus par l'aide sociale dans les deux ans précédant leur dernière demande.

Figure 6: Aide financière de l'aide sociale avant la demande la plus récente



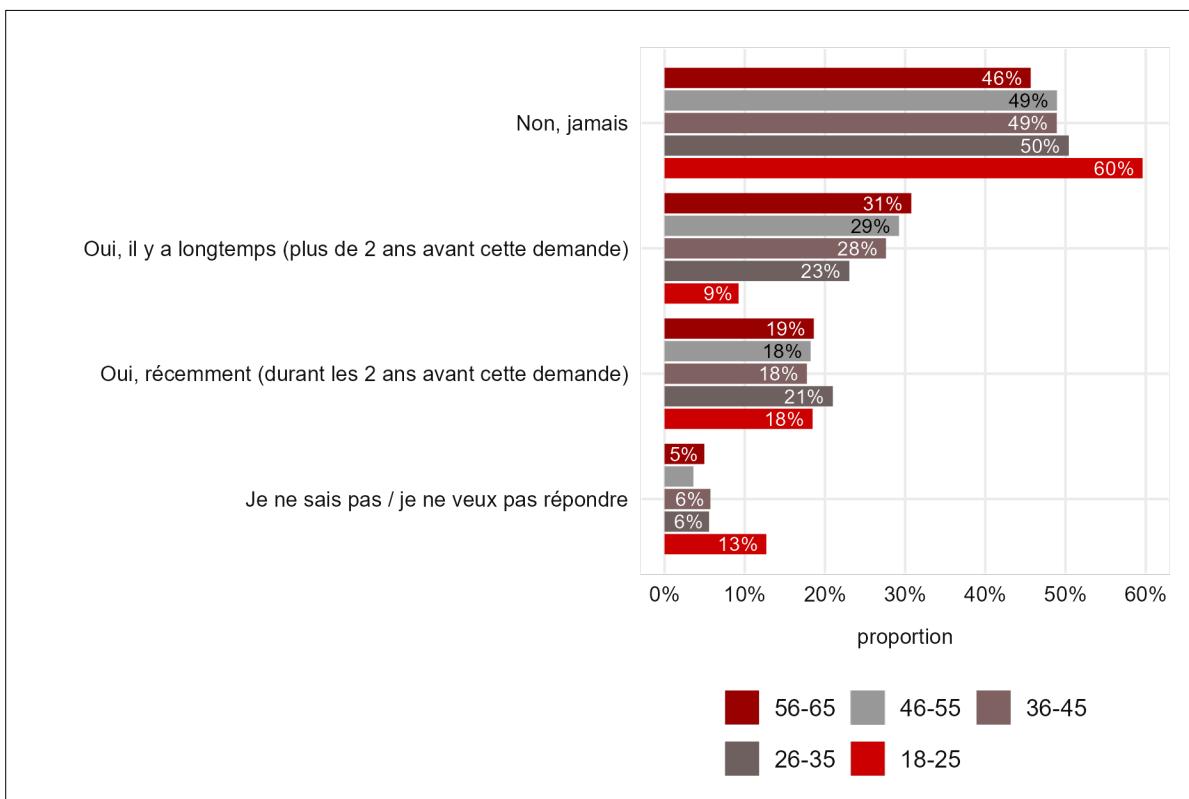
Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Des différences sont constatées selon l'âge des répondant-es (voir **Figure 7**). Ainsi, dans le groupe des 18-25 ans, 60% des personnes rapportent ne jamais avoir été soutenues par l'aide sociale auparavant, laissant supposer qu'elles ne faisaient pas partie d'une famille qui était déjà à l'aide sociale, lorsqu'elles étaient mineures. Cette proportion passe en-dessous de 50% pour les personnes âgées de 36 ans et plus. En outre, seulement 9% des 18-25 ans indiquent avoir été soutenus par l'aide sociale plus de deux ans avant leur dernière demande. Cette proportion augmente en fonction du groupe d'âge. On peut toutefois

### 3 Description de l'échantillon

émettre l'hypothèse que les personnes du groupe d'âge le plus jeune ne disposent pas nécessairement des informations sur le recours de leurs parents à l'aide sociale, alors qu'ils étaient enfants. Les autres caractéristiques socio-démographiques ne permettent pas d'identifier de différences significatives.

Figure 7: Aide financière de l'aide sociale avant la demande la plus récente selon l'âge



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Par conséquent, le groupe des nouveaux bénéficiaires présente une proportion plus grande de personnes âgées de 18 à 25 ans (15%) que le groupe des anciens bénéficiaires (8%). A l'inverse, les classes de 46-55 ans et 56-65 ans sont plus représentées chez les anciens bénéficiaires (45% ensemble) que chez les nouveaux (39%). Les femmes sont aussi légèrement plus représentées parmi les nouveaux bénéficiaires que parmi les anciens (respectivement 57% contre 54%), de même que les personnes étrangères (48% contre 45%). Enfin, en termes de composition du ménage, les nouveaux bénéficiaires vivent plus souvent dans des autres ménages de plusieurs personnes (23%) que les anciens bénéficiaires (17%), et moins souvent dans ménages individuels (34% contre 39%). Aucune autre différence significative n'est constatée en termes de caractéristiques socio-démographiques entre les nouveaux et anciens bénéficiaires.

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

Dans ce chapitre, nous traitons des trajectoires des bénéficiaires en amont de leur demande d'aide sociale la plus récente. Dans un premier temps, nous présentons les principaux changements intervenus dans les deux ans précédant leur demande. Ensuite, nous mettons en évidence les raisons ayant mené les bénéficiaires à faire leur demande, telles que rapportées par les répondantes et répondants. Puis nous abordons les éventuelles conséquences qu'aurait pu avoir la pandémie de Covid-19 sur les trajectoires des bénéficiaires. Enfin, nous présentons les résultats concernant la demande auprès de l'Hospice général, respectivement la façon dont les répondant-es ont eu connaissance des prestations et le moment auquel ils ont effectué leur demande.

### 4.1 Changements intervenus dans les deux ans précédent la demande

Dans le cadre de l'enquête, il a été demandé aux répondantes et répondants d'indiquer s'ils avaient vécu des changements durant les deux ans précédent leur demande d'aide sociale concernant les trois dimensions principales suivantes : la situation financière (revenus et charges), la situation familiale et l'état de santé. Les personnes interrogées ont également pu indiquer d'autres changements importants vécus durant ces deux ans, notamment en ce qui concerne des changements de domicile, leurs contacts sociaux ou leur formation.

#### 4.1.1 Situation financière

Concernant la situation financière, il a été demandé aux personnes d'indiquer si leurs rentrées d'argent (revenus, fortune, prestations sociales, etc.) avaient diminué et si leurs charges avaient augmenté dans les deux ans précédent leur demande.

La **Figure 8** présente les réponses concernant la diminution des rentrées d'argent. Deux tiers des personnes interrogées ont constaté une baisse de revenu ou de fortune dans les deux ans précédent leur demande. Le changement le plus fréquemment mentionné par les répondant-es dans ce domaine concerne la **perte d'une activité lucrative**. Ainsi, plus d'un tiers des personnes interrogées indiquent notamment qu'elles-mêmes, ou quelqu'un d'autre de leur ménage, avaient perdu leur travail durant cette période. Les parts de personnes ayant reçu moins ou plus du tout de prestations sociales, d'argent d'une autre source ou ayant connu une baisse de salaire se situent toutes aux alentours des 10%. Les autres cas de figure ne concernent que 5% ou moins des personnes interrogées.

Des différences sont constatées selon le groupe d'âge (voir Figure 40 en annexe). Ainsi, les 18-25 ans admettent plus fréquemment ne pas avoir constaté de diminution dans leurs rentrées d'argent (23%) que les autres groupes d'âge et sont également nettement moins concernés par la perte d'un emploi (22%). Cela peut potentiellement s'expliquer par la proportion sans doute plus élevée dans ce groupe d'âge de personnes étant en formation avant de s'inscrire à l'aide sociale. Le groupe d'âge le plus concerné par la perte d'une activité lucrative est celui des 36-55 ans : la proportion de personnes indiquant avoir perdu leur emploi dans la période précédent leur demande y dépasse les 40%.

En termes de composition du ménage (voir Figure 43 en annexe), les couples avec ou sans enfant(s) sont nettement plus concernés par la perte d'un emploi (46% et 47%) que les personnes vivant dans un ménage individuel (36%) ou les personnes vivant dans un autre ménage de plusieurs personnes (31%). Cela peut probablement s'expliquer par le fait que ces ménages comptent plusieurs personnes adultes et présentent ainsi plus de chances qu'au moins une des personnes ait perdu son emploi.

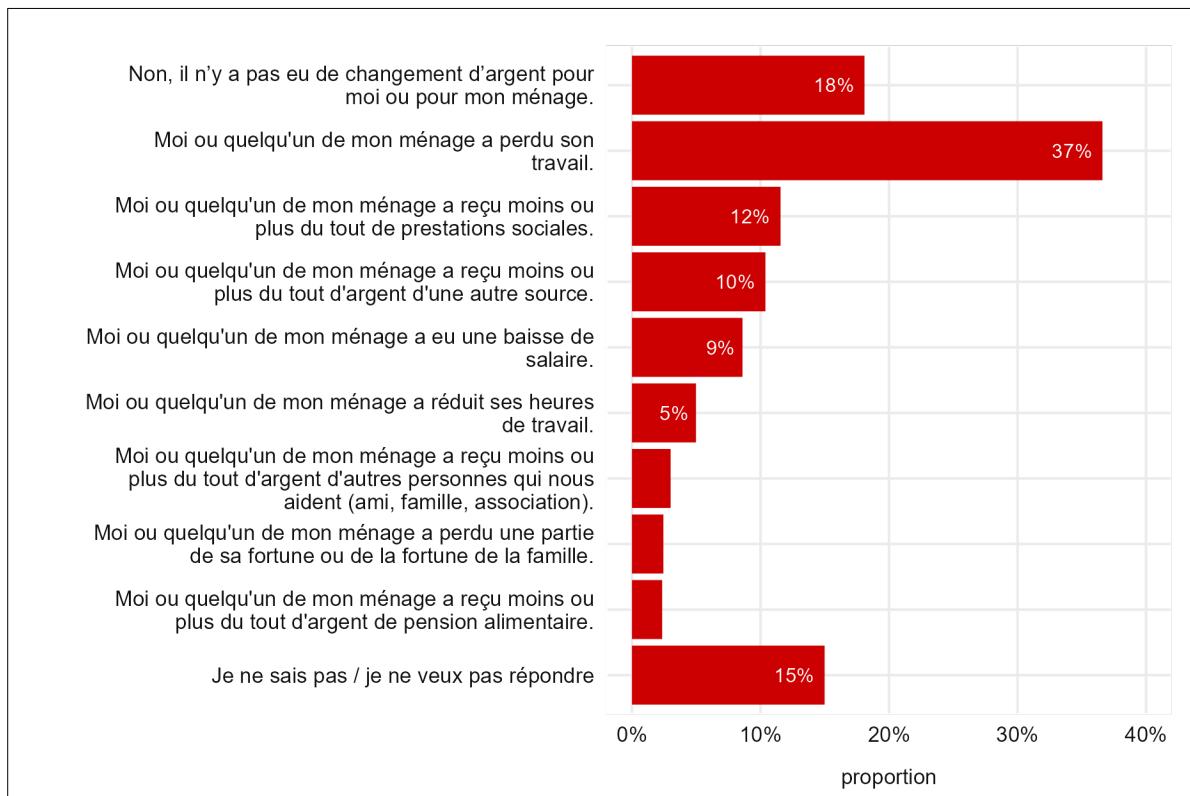
Aucune différence significative n'est constatée en fonction du genre, du niveau de formation ou du statut de séjour. Les personnes sorties de l'aide sociale ne présentent pas non plus de différences notables par

#### 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

rapport aux personnes percevant toujours de l'aide en ce qui concerne la diminution des rentrées d'argent avant leur demande.

Il est enfin intéressant de relever que 18% des participant-es à l'enquête mentionnent ne pas avoir eu de baisse de revenu précédent leur demande d'aide sociale. Cependant, plus de 40% de ces personnes ont constaté une augmentation des dépenses de leur ménage et/ou un changement de leur situation familiale et plus d'un tiers ont eu des problèmes de santé durant cette même période. Nous abordons ces autres changements dans la suite du chapitre.

Figure 8: Diminution des rentrées d'argent dans le ménage au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale



Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

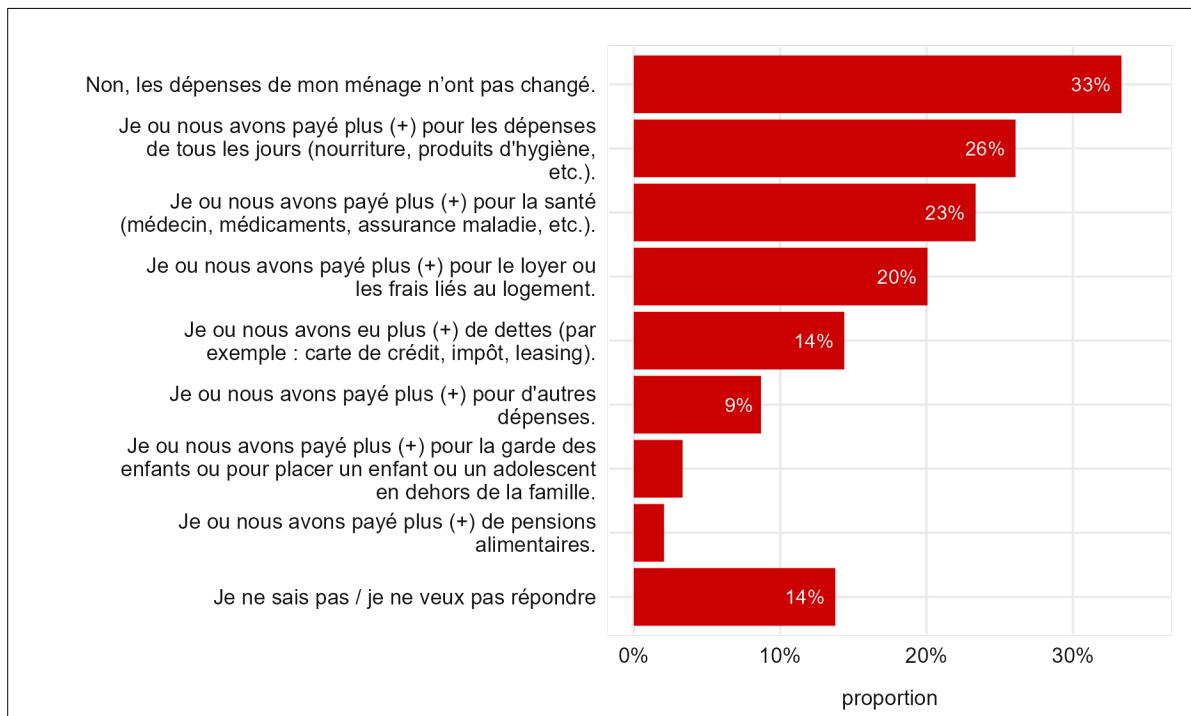
La **Figure 9** dépeint quant à elle les augmentations des dépenses constatées par les personnes interrogées dans les deux ans précédant leur demande. Un peu plus de la moitié des personnes interrogées (53%) constatent une hausse des dépenses de leur ménage. Les augmentations les plus courantes concernent les dépenses quotidiennes (nourriture, produits d'hygiène, etc. ; 26%), la santé (23%) et le loyer ou les frais liés au logement (20%). En outre, 14% des personnes interrogées indiquent avoir eu plus de dettes. Les autres cas de figure sont plus rares.

Des différences intéressantes sont observées en termes de composition du ménage (voir Figure 44 en annexe). Ainsi, les ménages avec enfant(s), qu'il s'agisse de parents seuls ou de couples, indiquent plus rarement que leurs dépenses sont restées stables (respectivement 28% et 27%). A l'inverse, les ménages individuels rapportent moins fréquemment une augmentation des dépenses (39% avec dépenses inchangées). Près d'un tiers des ménages avec enfant(s) mentionnent une hausse des dépenses de tous les jours alors que ce n'est le cas que pour 21% des ménages individuels.

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

Il n'existe pas ici non plus de différence significative pour les autres caractéristiques socio-démographiques ou pour les personnes sorties de l'aide sociale.

Figure 9: Augmentation des dépenses du ménage au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale



Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

En combinant les deux dimensions concernant la situation financière (voir **Tableau 3**), 1'676 personnes (79% des répondant-es) constatent une diminution de leurs rentrées d'argent ou une augmentation de leurs dépenses. Cela démontre que la situation financière d'une grande majorité de personnes s'est pré-jugée durant les deux ans précédant leur demande d'aide sociale. En outre, 876 personnes (41%) ont constaté à la fois une diminution de leurs rentrées d'argent et une augmentation de leurs dépenses. Les couples avec ou sans enfant(s) ainsi que les parents seuls semblent être les groupes les plus touchés par ce double changement.

Tableau 3: Considération conjointe des deux dimensions financières

Personnes	n	%
...avec une diminution de leurs rentrées d'argent	1'424	67%
...avec une augmentation de leurs dépenses	1'126	53%
...avec une diminution de leurs rentrées d'argent ou une augmentation de leurs dépenses	1'676	79%
...avec une diminution de leurs rentrées d'argent et une augmentation de leurs dépenses	874	41%
...sans changement concernant la situation financière	452	21%

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

### 4.1.2 Situation familiale

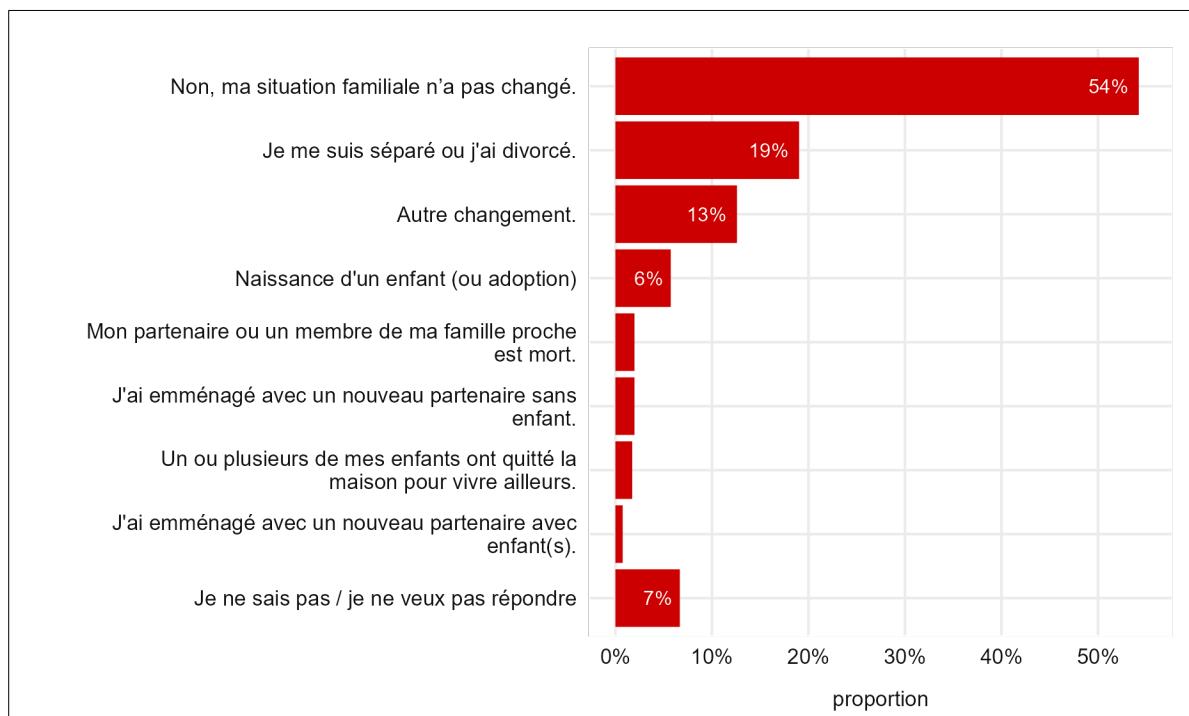
La **Figure 10** indique les changements vécus au niveau de la situation familiale. Une majorité de personnes (54%) indiquent ne pas avoir vécu de changements importants dans ce domaine durant les deux ans précédant leur demande. 19% des personnes interrogées se sont séparées ou ont divorcé ; 13% rapportent un autre changement. Parmi ces autres changements, nous retrouvons principalement des

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

personnes ayant quitté leur foyer familial pour diverses raisons, principalement pour des conflits avec leur partenaire ou leurs parents. Les autres événements tels que la naissance d'un enfant ou le décès d'un proche ne concernent qu'une minorité de personnes.

Des différences sont constatées entre les femmes et les hommes à propos des changements vécus dans la situation familiale. Ainsi, 57% des hommes mentionnent que leur situation familiale n'a pas changé, tandis que cette proportion est de 48% chez les femmes. Les femmes sont ainsi proportionnellement plus touchées par des changements dans leur situation familiale. Elles sont notamment plus nombreuses à avoir vécu une séparation ou un divorce (21% contre 16% pour les hommes) ou un autre changement dans la situation familiale (14% contre 10% pour les hommes).

Figure 10: Changement de la situation familiale au cours des deux années précédant la demande de l'aide sociale



Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Des différences sont aussi constatées selon le groupe d'âge (voir Figure 43 en annexe). Ainsi, le groupe des 36-45 ans est beaucoup plus fréquemment concerné par une séparation ou un divorce (30%) que les autres groupes. Le groupe des 18-25 ans a, quant à lui, plus fréquemment (18%) vécu un autre changement dans sa situation familiale, principalement le départ du foyer familial.

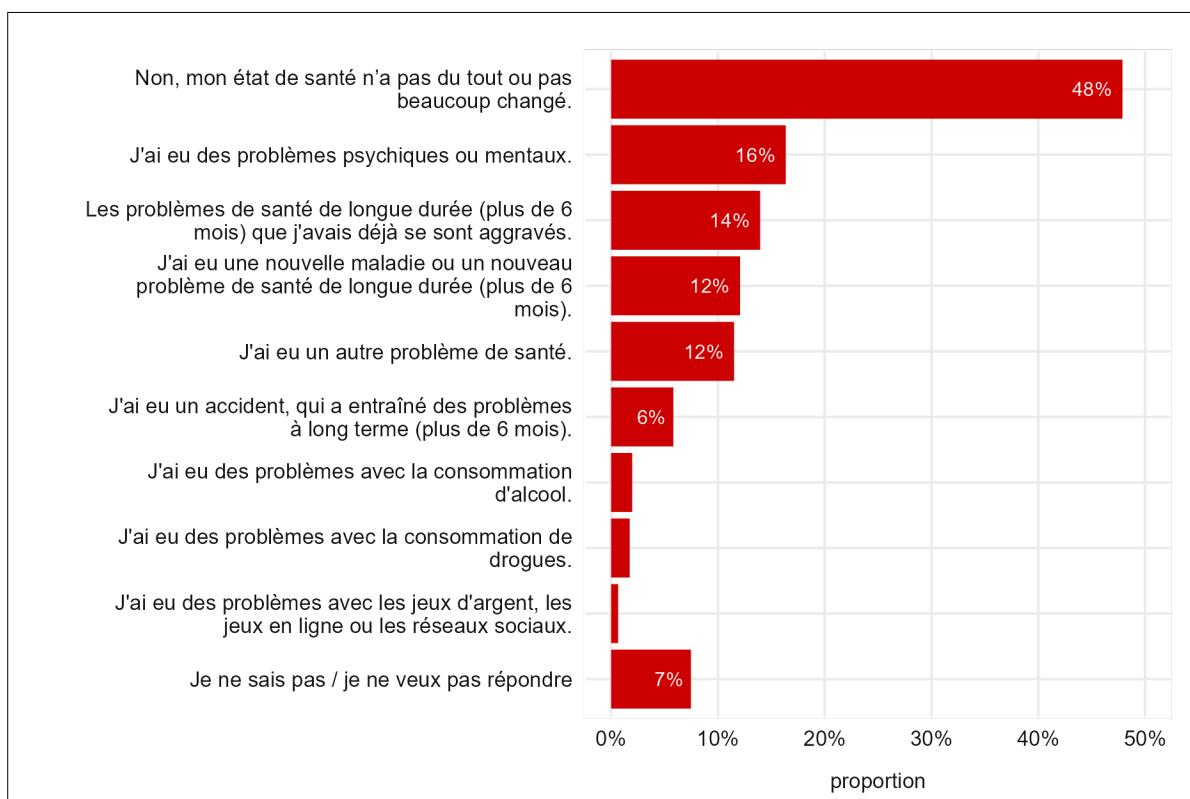
Il existe également des différences assez marquées selon la composition du ménage (voir Figure 44 en annexe). Les parents seuls sont les plus touchés par des changements dans la situation familiale. Ainsi, 38% des personnes de ce groupe ont vécu une séparation ou un divorce dans les deux ans précédant la demande d'aide sociale. 10% ont en outre eu un enfant durant cette même période. Parmi les couples avec enfant(s), près d'un quart des personnes ont eu un enfant durant cette période. Enfin, 21% des personnes vivant dans un couple sans enfant ont emménagé avec leur partenaire durant ces deux ans.

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

### 4.1.3 Etat de santé

Les changements concernant l'état de santé sont représentés à la **Figure 11**. Un peu moins de la moitié des personnes interrogées (45%) indiquent avoir eu au moins un changement dans leur état de santé durant les deux ans précédant leur demande. 16% des répondant-es rapportent notamment des problèmes psychiques ou mentaux et 14% précisent que leurs problèmes de santé de longue durée préexistants se sont aggravés. 12% des personnes ont eu une nouvelle maladie ou un nouveau problème de longue durée, et une proportion identique a eu un autre problème de santé. Parmi ces autres problèmes sont notamment cités la dépression, le burn-out, le stress ou encore les infarctus. Il convient de noter que la proportion de titulaires d'un permis C indiquant ne pas avoir eu de changement notable dans leur état de santé est nettement plus basse que parmi les autres sous-groupes, avec seulement environ un tiers des personnes dans cette situation.

Figure 11: Changement de l'état de santé au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale



Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

La proportion de personnes n'ayant pas constaté de changement dans leur état de santé diminue avec l'âge (voir Figure 45 en annexe). Ainsi, cette proportion est de 59% chez les 18-25 ans puis diminue graduellement pour atteindre 40% chez les 56-65 ans. Les groupes les plus âgés sont principalement concernés par des problèmes de santé ou des maladies de longue durée tandis que les groupes plus jeunes sont plus fréquemment touchés par des problèmes psychiques ou mentaux.

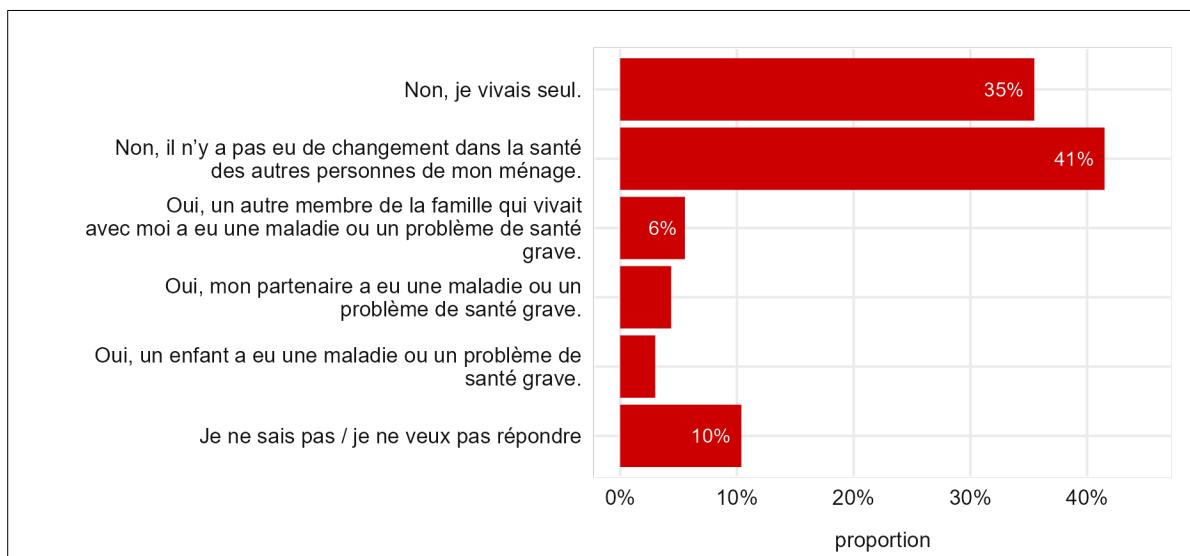
Certaines différences selon la composition du ménage peuvent également être mises en avant (voir Figure 46 en annexe). Les personnes vivant dans des ménages individuels (19%) ou dans des autres ménages de plusieurs personnes (22%) sont plus fréquemment concernés par des problèmes psychiques ou mentaux que les couples ou parents avec enfant(s). Ces personnes indiquent aussi plus fréquemment avoir des

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

problèmes de consommation d'alcool ou de drogues, bien que les proportions restent minimes. Cela peut potentiellement s'expliquer par un risque d'isolement plus fort dans ces groupes.

Il a aussi été demandé aux répondant-es de fournir des informations sur les éventuels changements dans l'état de santé d'autres personnes de leur ménage. La **Figure 12** présente les résultats. Plus d'un tiers des personnes vivaient seules et près de la moitié des autres personnes ont indiqué ne pas avoir eu de changement ou n'ont pas souhaité répondre. Seule une très petite minorité des personnes concernées ont ainsi rapporté des changements de l'état de santé d'autres personnes de leur ménage avec des proportions pouvant varier selon l'âge (maladie ou problème de santé des parents) ou la composition du ménage (maladie ou problème de santé du ou de la partenaire).

Figure 12: Changement de l'état de santé d'une autre personne dans le ménage au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale



Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

### 4.1.4 Autres changements

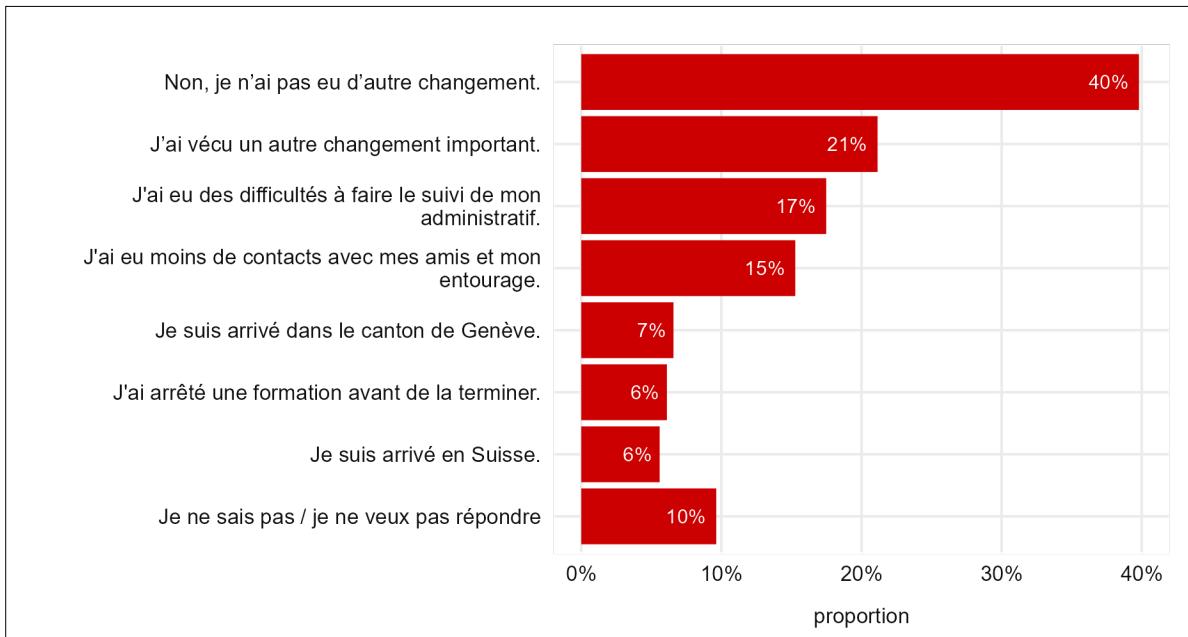
Enfin, il a aussi été demandé aux personnes interrogées de renseigner d'éventuels autres changements importants ayant eu lieu durant les deux ans précédant leur demande d'aide sociale. La **Figure 13** montre que la moitié des personnes interrogées ont vécu au moins un autre changement important durant cette période. Pour 17% des répondant-es, il s'agit de difficultés avec leur suivi administratif, tandis que 15% des personnes indiquent avoir eu moins de contact avec leurs amis ou leur entourage. Les nouvelles arrivées dans le canton de Genève ou en Suisse, ainsi que les arrêts de formation sont quant à eux plus rares. En outre, 21% des personnes indiquent avoir vécu un autre changement important. Parmi ceux-ci, sont notamment mentionnées des fermetures ou faillites d'entreprise, des difficultés croissantes avec le statut d'indépendant-e, des pertes de logement ou encore des arrivées en fin de droit pour des prestations sociales. Un certain nombre de personnes ont également indiqué des maladies ou des accidents parmi ces autres changements importants, ce qui laisse suggérer que la proportion de personnes touchées par des problèmes de santé est plus élevée que ce qui ressort du chapitre 4.1.3. Les femmes sont proportionnellement légèrement plus concernées par ces autres changements que les hommes.

Les résultats par classe d'âge (voir Figure 47 en annexe) montrent par ailleurs qu'un quart des personnes âgées de 18 à 25 ans ont **arrêté une formation** avant de la terminer en amont de leur demande d'aide

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

sociale. Ces résultats sont cohérents avec ceux concernant la situation financière présentés au chapitre 4.1.1.

Figure 13: Autres changements importants au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale



Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

### 4.1.5 Changements dans plusieurs domaines

Après avoir passé en revue les changements ayant eu lieu dans les différents domaines identifiés, nous les analysons conjointement afin d'avoir une vue d'ensemble des changements vécus par les participantes et participants au sondage. La **Figure 14** montre la proportion de répondant-es selon le nombre de domaines dans lesquelles des changements ont été indiqués. Il convient de préciser que les revenus et les charges sont ici considérés comme deux domaines distincts, ce qui amène à un total de cinq domaines, avec la situation familiale, l'état de santé (de la personne concernée) et les autres changements. Plus de trois quarts des personnes interrogées ont vécu des changements dans **plusieurs domaines** durant les deux années précédant leur demande. 8% des répondant-es indiquent des changements dans l'ensemble des cinq domaines, 19% dans quatre domaines, 25% dans trois domaines et 23% dans deux domaines. 16% des personnes ont vécu un ou des changement(s) uniquement dans un domaine, tandis que 7% n'ont vécu aucun changement.

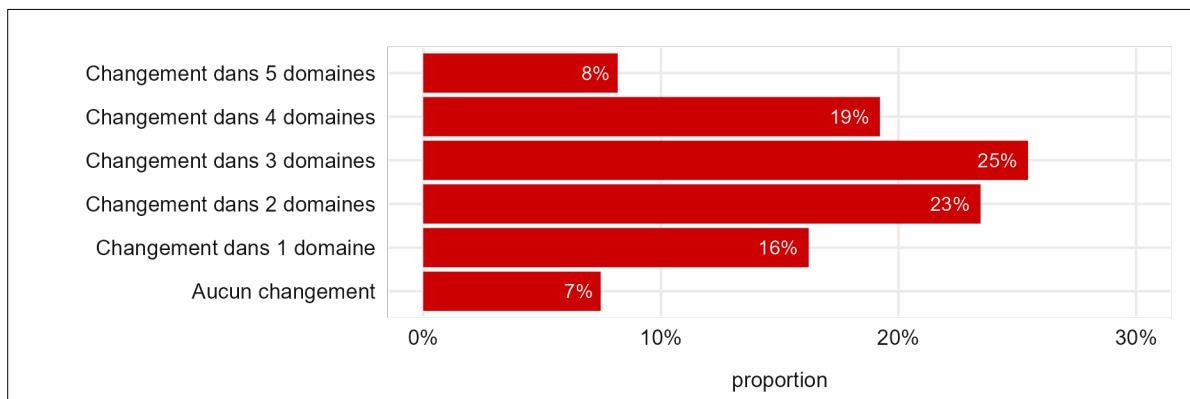
Ces résultats illustrent les trajectoires complexes que vivent les personnes en amont de leur demande d'aide sociale. Si la situation financière est la dimension qui se dégrade le plus fréquemment, il est relativement courant que cette dégradation soit accompagnée de changements dans la situation familiale et/ou dans l'état de santé des personnes concernées. L'accumulation des changements exerce une influence sur les demandes d'aide sociale, comme le montrent les différentes études à cet égard.

La nature des problèmes auxquels sont confrontés les répondant-es diffère principalement selon leur âge et la composition de leur ménage, les autres caractéristiques socio-démographiques permettant plus rarement de déceler des différences. Ainsi, il apparaît par exemple que les jeunes de 18-25 ans sont proportionnellement moins concernés par la perte d'un emploi et par des problèmes de santé que les autres sous-groupes. A l'inverse, ils sont davantage touchés par les arrêts de formation, les départs du foyer familial ainsi que les problèmes de santé d'un membre de la famille vivant avec eux. Les personnes de 56-65

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

ans connaissent plus de problèmes dans leur propre santé. Les couples et les parents seuls sont quant à eux plus souvent confrontés à des pertes d'emploi, et les parents (seuls ou en couple) par une augmentation des dépenses. Les parents seuls sont aussi les plus nombreux à avoir vécu une séparation ou un divorce durant la période précédant leur demande.

Figure 14: Nombre de domaines dans lesquels les personnes rapportent des changements au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale



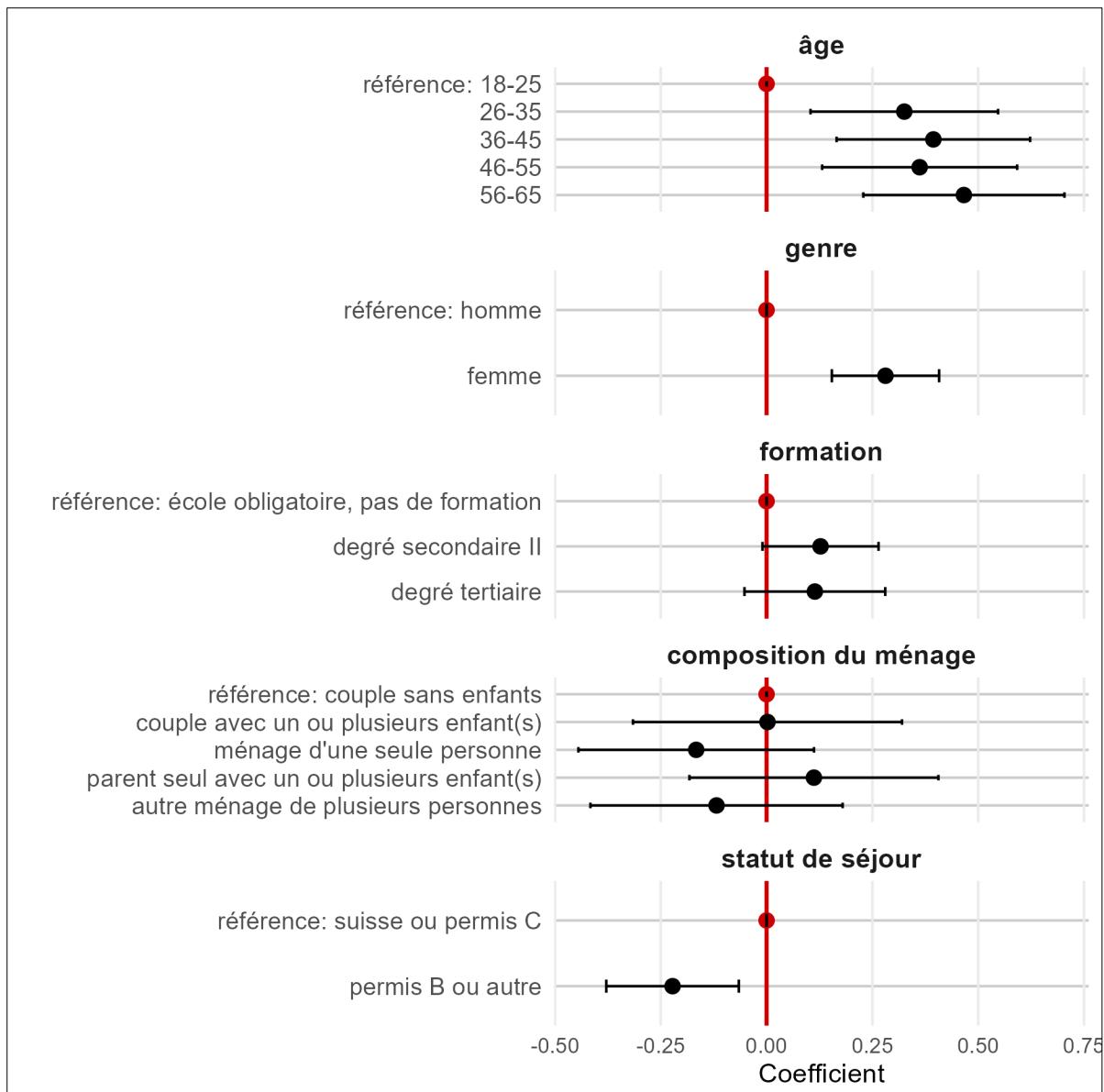
26 (1.2%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre » pour chacune des quatre questions.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'102), Calculs BASS

Le fait d'être un nouveau ou ancien bénéficiaire, ou une personne sortie de l'aide sociale ou non, ne semble pas avoir d'influence significative sur la quantité de changements vécus durant les deux ans précédant la demande. Une analyse de régression multivariée a été effectuée afin d'identifier quelles caractéristiques socio-démographiques exercent une influence sur la quantité de changements vécus (voir **Figure 15**). Il en ressort que l'âge a une influence significative : tous les groupes d'âge présentent des valeurs significativement plus élevées que le groupe des 18-25 ans en matière de changements multiples, la valeur la plus élevée étant observée chez les 56-65 ans. Le genre joue également un rôle, les femmes étant tendanciellement plus impactées que les hommes par des changements multiples intervenus dans les deux ans avant la demande. Enfin, les personnes titulaires d'un permis de séjour semblent en moyenne moins concernées par des changements multiples que les personnes de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis d'établissement. Aucune différence significative n'est constatée en matière de niveau de formation ou de composition du ménage.

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

Figure 15: Analyse de régression multivariée – nombre de changements et caractéristiques socio-démographiques



Les intervalles de confiance à 95 % sont représentés.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=1'930), Calculs BASS

### 4.2 Conséquences de la pandémie de Covid-19

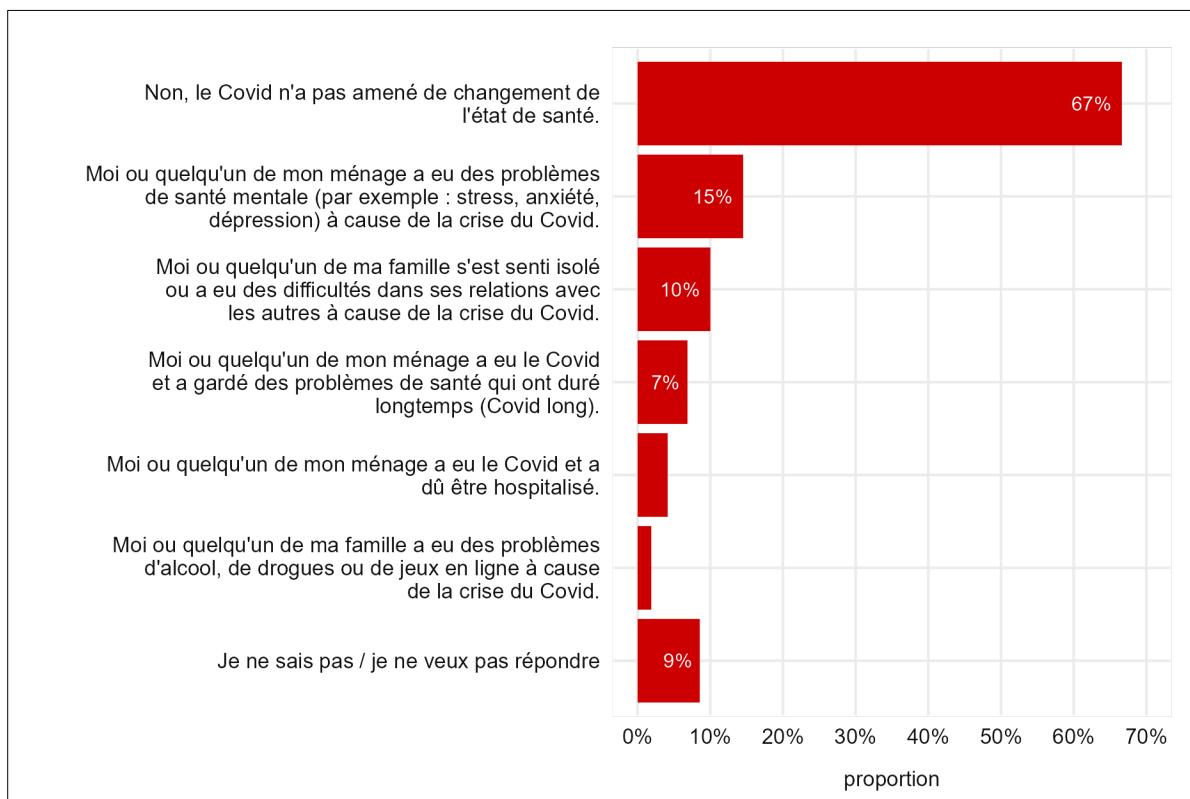
La pandémie de Covid-19 et les différentes mesures qui y étaient liées, telles que le confinement, ont eu un impact clair sur la situation économique, sociale et sanitaire de la population suisse. Puisque celle-ci a eu lieu avant ou pendant notre période d'investigation, à savoir les deux ans précédant l'ouverture d'un dossier d'aide sociale, il était important de demander aux personnes concernées dans quelle mesure le Covid avait eu des conséquences sur leur vie, et notamment sur leur santé et leur travail.

La **Figure 16** montre que la pandémie semble n'avoir atteint qu'une minorité de personnes dans leur **santé**. En effet, plus de deux tiers des personnes interrogées indiquent n'avoir vécu aucun changement de l'état de santé dû au Covid. Toutefois, 15% des répondant-es mentionnent des problèmes de santé mentale à cause de la pandémie de Covid et 10% se sont sentis isolés ou ont eu des difficultés dans leurs

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

relations sociales en raison de la pandémie. Enfin, 7% des personnes interrogées indiquent avoir eu le Covid long. Aucune différence significative n'a été constatée en termes de genre, niveau de formation, statut de séjour ou sorties de l'aide sociale.

Figure 16: Conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la santé

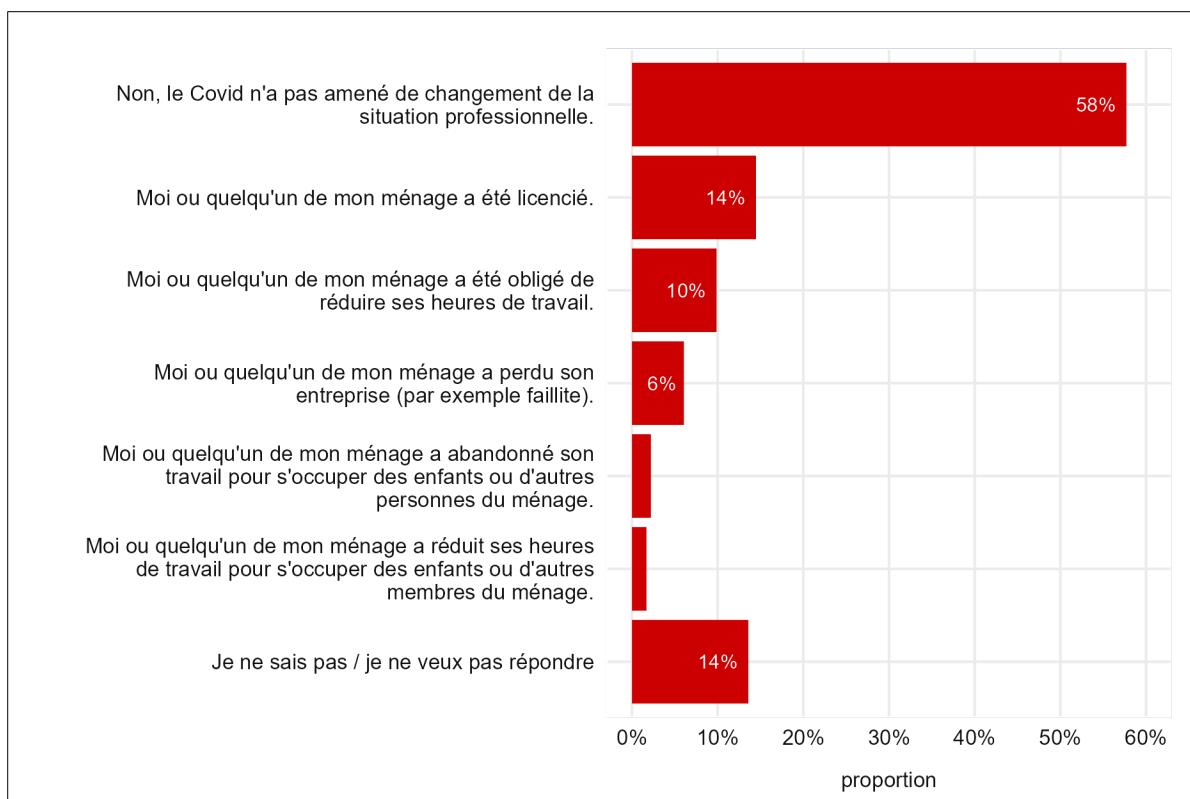


Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

En ce qui concerne l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la situation professionnelle des répondant-es, les résultats sont relativement similaires (**Figure 17**). La majorité des personnes interrogées indiquent ne pas avoir subi de changement de leur situation professionnelle dû au Covid. Près de 29% des répondant-es, cependant, rapportent des conséquences pour elles-mêmes ou pour un membre de leur ménage, dont des licenciements (14% des personnes interrogées), des réductions contraintes des heures de travail (10%) ou des faillites d'entreprises (6%). Aucune différence significative n'est constatée selon les caractéristiques socio-démographiques des personnes.

#### 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

Figure 17: Conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la situation professionnelle



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

En combinant les changements induits par la pandémie de Covid-19 sur la santé et la situation professionnelle (**Tableau 4**), nous constatons que plus de 40% des personnes interrogées admettent avoir été impactées sur au moins l'une des deux dimensions et près de 13% sur les deux à la fois. Ainsi, si la pandémie de Covid-19 a touché proportionnellement moins de personnes que certains autres changements, elle a cependant certainement contribué à l'accumulation des problèmes constatés en amont des demandes d'aide sociale. Puisqu'il s'agit d'un facteur qui n'existe pas avant 2020, le fait qu'il ait touché 40% des personnes interrogées, à la fois des nouveaux et des anciens bénéficiaires, exerce potentiellement un effet sur le nombre de demandes totales recensées. Il s'agit par ailleurs d'un facteur important ayant mené à la demande pour environ 35% des répondant-es, comme décrit au chapitre suivant.

Tableau 4: Considération conjointe des conséquences de la pandémie de Covid-19 (santé et situation professionnelle)

Personnes	n	%
...avec une détérioration de la santé	528	24.8%
...avec une détérioration de la situation professionnelle	611	28.7%
...avec une détérioration de la santé ou de la situation professionnelle	869	40.8%
...avec une détérioration de la santé et de la situation professionnelle	270	12.7%
...sans changement	1259	59.2%

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

### 4.3 Raisons ayant mené à la demande

Si les changements vécus par les bénéficiaires en amont de leur demande sont essentiels pour comprendre leur trajectoire et leur arrivée dans l'aide sociale, il était également nécessaire d'interroger les personnes concernées sur l'importance des différents facteurs pour expliquer leur demande d'aide sociale. La **Figure 18** présente les différents facteurs classés par ordre d'importance selon les répondant-es. Les facteurs les plus importants sont la **perte d'un travail** et l'**augmentation des coûts**, jugés très importants ou un peu importants par environ 70% des répondant-es. Ces résultats sont cohérents avec les changements vécus, puisque la majorité des personnes interrogées ont vu leur situation financière se dégrader durant la période précédant leur demande d'aide sociale.

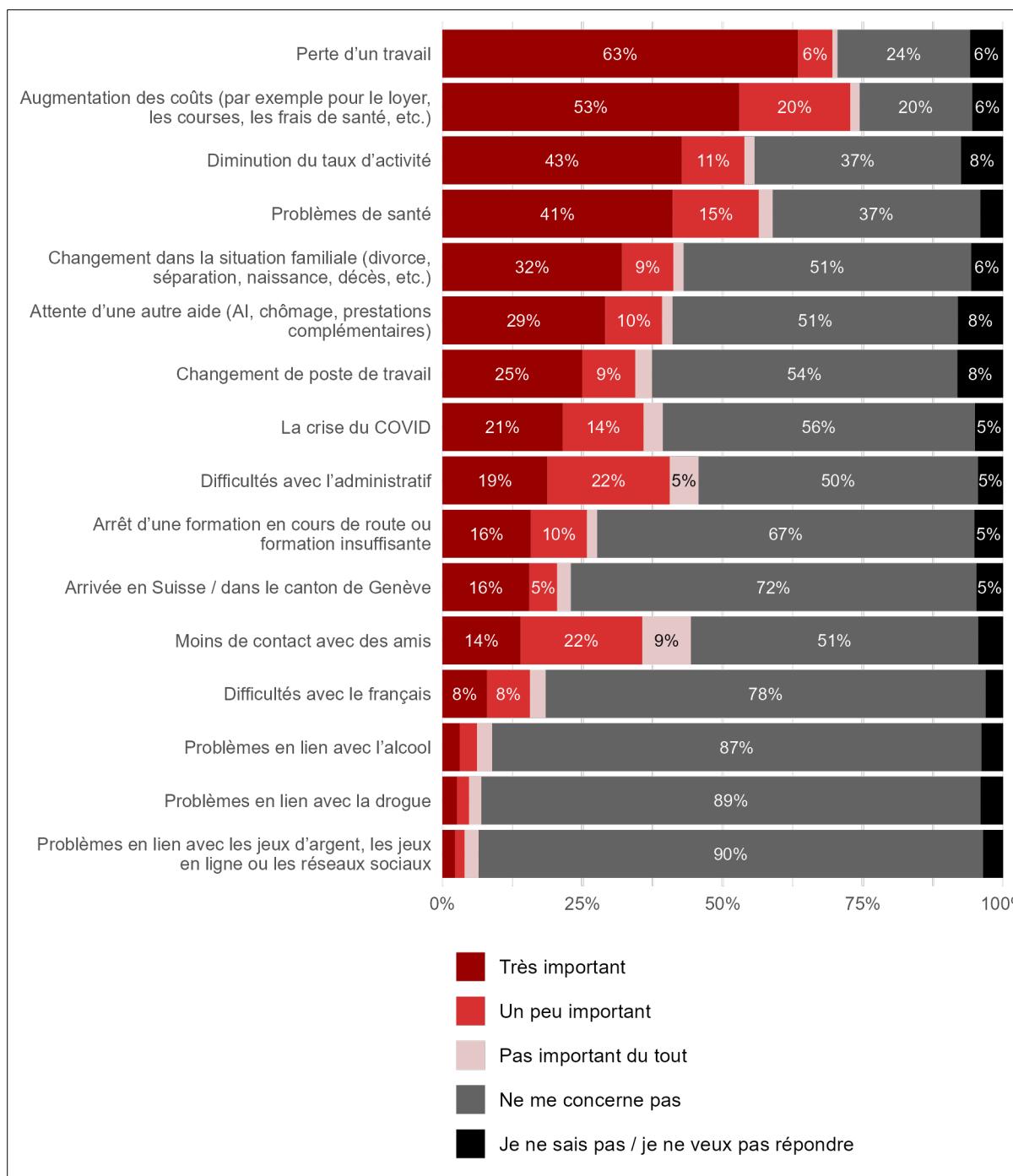
Parmi les autres facteurs considérés comme (très ou un peu) importants par plus de la moitié des personnes interrogées, nous retrouvons la diminution du taux d'activité (54%) et les problèmes de santé (56%). Les changements dans la situation familiale, l'attente d'une autre prestation d'aide (AI, chômage, PC, etc.), les changements de poste de travail, la crise du Covid-19, les difficultés avec l'administratif et les contacts moins fréquents avec les amis sont, quant à eux, considérés comme importants par 34 à 40% des personnes interrogées. Enfin, les facteurs jugés les moins importants ou concernant le moins les répondant-es sont les difficultés avec le français et les problèmes d'addiction. Le fait d'être un nouveau ou ancien bénéficiaire ne semble pas avoir d'influence sur la nature des facteurs perçus comme étant importants.

En nous intéressant au cumul des facteurs, nous constatons qu'environ un quart des personnes interrogées estiment que 8 facteurs ou plus sont (très ou un peu) importants à la fois. Un peu moins de la moitié des répondantes et répondants estiment que 4 à 7 facteurs sont importants. Près d'un quart des personnes considèrent 1 à 3 facteur(s) comme étant important(s) tandis que 4% estiment qu'aucun facteur n'est important.

En termes de caractéristiques socio-démographiques, la catégorie des 18-25 ans est surreprésentée parmi les personnes considérant que peu de facteurs (0-3) sont importants, et sous-représentée parmi celles qui pensent que beaucoup de facteurs (8 ou plus) sont importants. A l'inverse, les proportions de personnes âgées de 46 à 65 augmentent en fonction du nombre de facteurs considérés comme importants. Les personnes sans niveau de formation spécifique sont surreprésentées parmi les personnes considérant que 12 facteurs ou plus sont importants, tandis que les personnes avec une formation universitaire sont surreprésentées parmi les personnes considérant que peu de facteurs sont importants. Enfin, les personnes de nationalité suisse sont surreprésentées parmi les personnes estimant que peu de facteurs sont importants et sous-représentées parmi celles qui pensent que beaucoup de facteurs sont importants, tandis que les personnes titulaires d'un permis B sont dans la situation inverse.

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

Figure 18: Facteurs importants pour les demandes de l'aide sociale



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

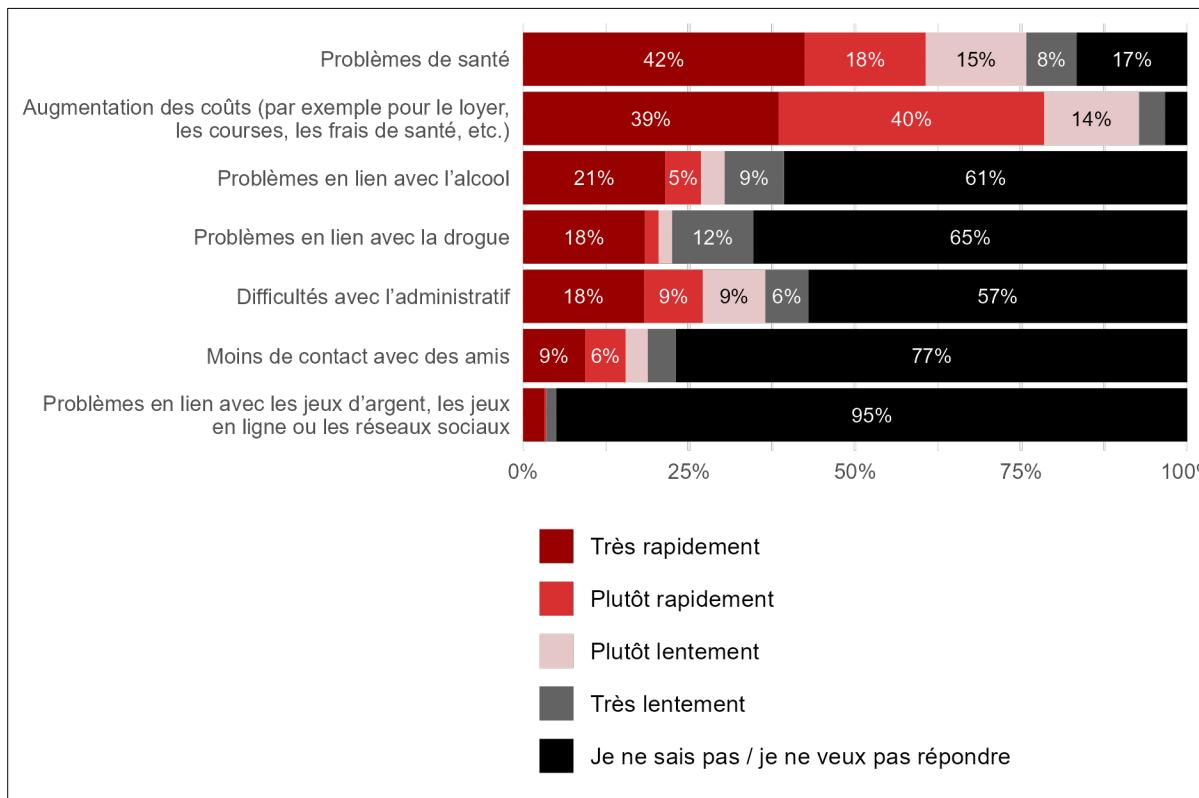
Pour les facteurs considérés comme très importants par les personnes interrogées, il leur a été demandé d'indiquer si les difficultés en question étaient arrivées soudainement ou plutôt progressivement (voir **Figure 19**)<sup>1</sup>. De manière générale, l'arrivée des difficultés est perçue comme soudaine (ou plutôt soudaine pour ce qui concerne l'augmentation des coûts) par la majorité des personnes interrogées, y compris pour

<sup>1</sup> Cette question n'a pas été posée pour la perte d'un travail, puisqu'il s'agit en règle générale d'une rupture qui est soudaine par définition.

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

les problèmes en lien avec l'alcool et la drogue. Il est toutefois intéressant de relever que pour beaucoup de personnes interrogées, il a été difficile de répondre à cette question.

Figure 19: À quelle vitesse les problèmes sont-ils apparus ?



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=1'345), Calculs BASS

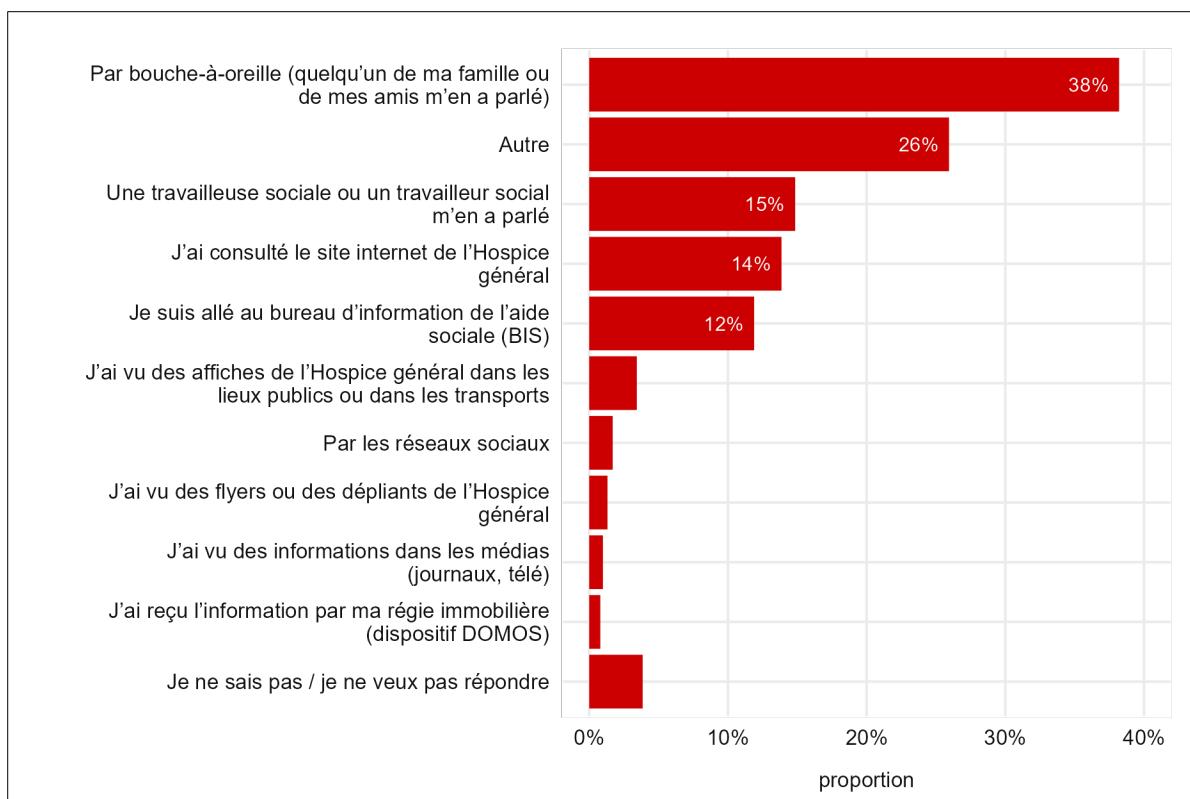
### 4.4 Demande auprès de l'Hospice général

L'enquête a également permis de recueillir des informations sur la façon dont les bénéficiaires ont eu connaissance des prestations de l'Hospice général, le temps écoulé entre leur besoin d'aide et le moment de la demande, ainsi que les raisons de cette éventuelle attente.

La **Figure 20** montre que la façon la plus répandue dont les personnes ont pris connaissance des prestations de l'Hospice général est le bouche-à-oreille, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une personne de leur entourage (indiqué par 38% des répondant-es). 26% des personnes indiquent avoir découvert ces prestations par d'autres moyens, parmi lesquels la conseillère ou conseiller ORP et le fait de connaître l'Hospice général de longue date sont les plus fréquemment cités. Les autres voies d'information mentionnées sont les travailleuses et travailleurs sociaux (par 15% des répondant-es), le site internet de l'Hospice général (14%) et le bureau d'information sociale BiS (12%). Ce bureau, créé fin 2020 et pérennisé en 2023, semble ainsi avoir permis à certaines personnes d'avoir recours à l'aide sociale. Les autres moyens d'information sont moins fréquents. Ainsi, seulement près de 4% des personnes interrogées indiquent avoir vu des affiches de l'Hospice général dans les lieux publics ou les transports.

#### 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

Figure 20: Voies par lesquelles les personnes ont eu connaissance des prestations de l'Hospice général



Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

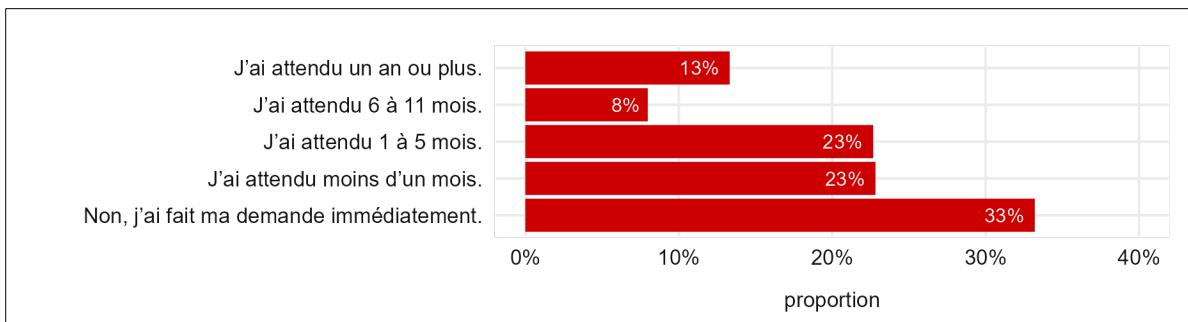
Les nouveaux bénéficiaires indiquent plus souvent que les anciens avoir eu connaissance des prestations par le bouche-à-oreille, mais légèrement moins fréquemment par l'intermédiaire du BIS. En considérant le nombre de changements vécus par les personnes en amont de la demande, il ressort que près de la moitié des personnes admettant n'avoir vécu aucun changement ont eu connaissance des prestations par le bouche-à-oreille, tandis qu'elles sont proportionnellement moins nombreuses à avoir consulté le site internet, reçu l'information par un-e travailleur-euse social-e ou par une autre voie.

La **Figure 21** présente quant à elle l'éventuel temps d'attente entre le besoin d'aide et le moment de la demande à l'Hospice général. Seul un tiers des personnes interrogées ont fait leur demande immédiatement, alors que deux tiers ont attendu. Les durées d'attente les plus fréquentes sont toutefois relativement courtes : près de la moitié des répondant-es (46%) ont attendu au maximum cinq mois, dont 23% moins d'un mois. A relever que 13% des personnes interrogées ont attendu plus d'un an avant de faire leur demande. Du fait que l'aide sociale constitue le derniers recours et qu'il s'agit du minimum vital, toute attente est potentiellement problématique car les ressources des personnes sont peu claires et la situation peut rapidement se dégrader.

En comparaison avec l'étude de Neuenschwander menée en 2012, les personnes ayant attendu avant de faire une demande auprès de l'Hospice général sont moins nombreuses. Si on cumule les personnes qui ont attendu six mois et plus, cela représente 21% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête en ligne (dont 13% plus d'une année et 8% entre six mois et une année), contre 37% dans l'étude de Neuenschwander (dont 25% ont attendu plus d'une année et 12% entre six mois et une année).

## 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

Figure 21: Temps écoulé entre le besoin d'aide et le moment de la demande à l'Hospice général



86 (4.0%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

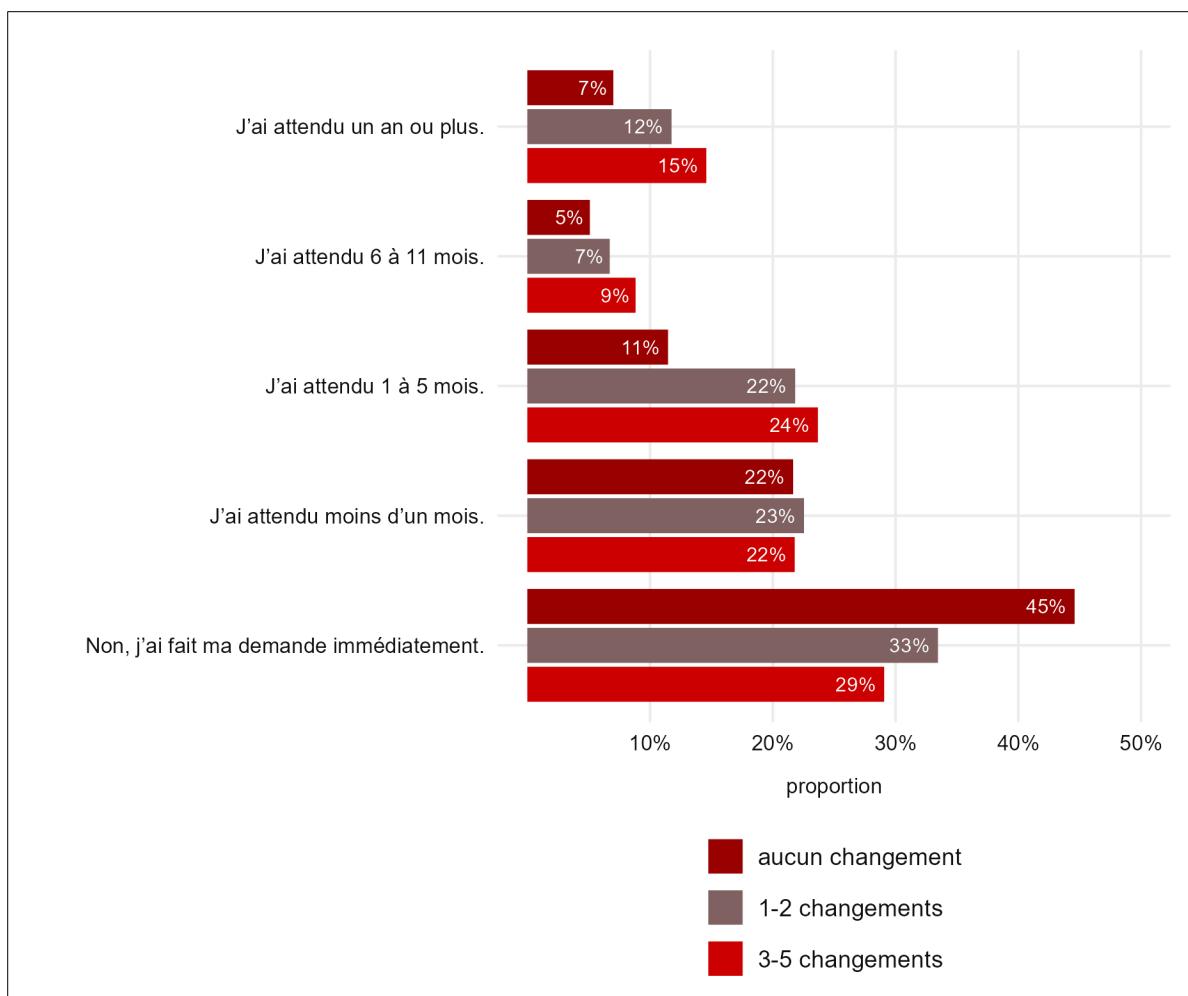
Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Il convient de préciser que les anciens bénéficiaires sont proportionnellement plus nombreux à faire leur demande immédiatement que les nouveaux, tandis que ces derniers sont proportionnellement plus nombreux à attendre, notamment un an ou plus (17%). Cette différence peut potentiellement s'expliquer par le manque de connaissances du fonctionnement des prestations ou par l'hésitation ou la gêne de faire une première demande, qui est moins présente chez les personnes ayant déjà été soutenues par l'aide sociale.

Le nombre de changements vécus en amont de la demande d'aide semble également avoir une influence sur le temps d'attente observé (voir **Figure 22**). Ainsi, les personnes indiquant n'avoir vécu aucun changement durant les deux années précédant leur demande font plus fréquemment leur demande immédiatement, et il est relativement rare qu'elles attendent durant des périodes prolongées. A l'inverse, près d'un quart des personnes ayant vécu 3 changements ou plus ont attendu 1 à 5 mois, et un autre quart plus de 6 mois. Ainsi, l'accumulation de problèmes ne semble pas mener à une demande plus rapide, bien au contraire. Pour les personnes ayant vécu de nombreux changements, il semble que l'aide sociale soit effectivement une aide de dernier recours. Il serait intéressant d'approfondir le profil et la perception des personnes n'ayant vécu aucun changement et ayant fait leur demande immédiatement : s'agit-il de personnes dont la situation était déjà mauvaise depuis plusieurs années mais qui n'avaient pas connaissance des prestations auparavant, ou de personnes de la classe moyenne qui ne sont plus prises en charge par leur famille, comme avancé par Gachet et Muehlethaler (2025) ? Des travaux supplémentaires dépassant le cadre de cette étude seraient nécessaires pour répondre à cette question.

#### 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

Figure 22: Temps d'attente selon nombre de changements vécus en amont de la demande



96 (4.5%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

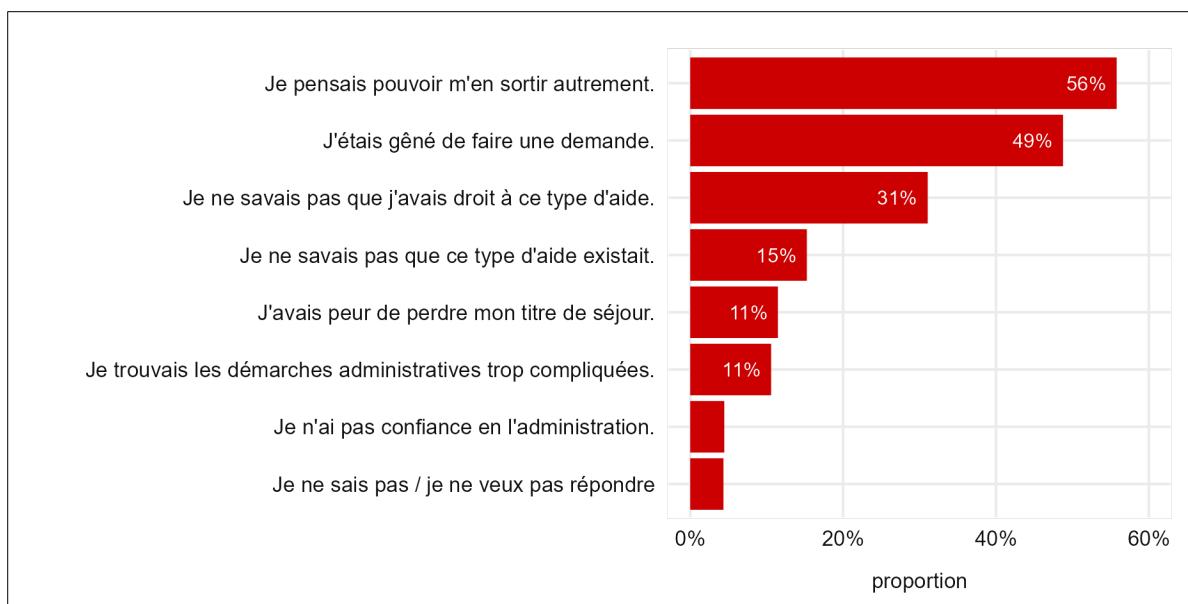
Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Parmi les personnes ayant attendu plus d'un mois pour faire leur demande, plus de la moitié (56%) indiquent avoir pensé pouvoir s'en sortir autrement (voir **Figure 23**). La gêne arrive en deuxième position (mentionnée par 49% des personnes interrogées), suivie de la méconnaissance de ses droits (31%). Parmi les autres raisons évoquées, 15% ne savaient pas que ce type d'aide existait et 11% avaient peur de perdre leur titre de séjour ou trouvaient les démarches administratives trop compliquées.

Ces résultats mettent en évidence le caractère multidimensionnel du non-recours, qui s'inscrit à la fois dans des dimensions psychologiques (comme la fierté), sociétales (notamment la stigmatisation) ainsi qu'administratives et informationnelles (telles que la méconnaissance des droits). Les motifs le plus souvent cités par les personnes ayant répondu au sondage en ligne concordent par ailleurs avec les constats issus de la littérature existante sur cette problématique (notamment Lucas, 2019). Cette enquête n'a cependant pas permis de recueillir d'informations sur les personnes qui auraient droit à l'aide sociale mais qui n'en n'ont pas fait la demande (besoins non couverts).

#### 4 Trajectoires des bénéficiaires en amont de la demande d'aide sociale

Figure 23: Raisons d'un délai d'attente supérieur à un mois



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=898), Calculs BASS

## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

### 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

Dans le cadre de l'enquête, des données ont également été récoltées concernant la situation personnelle actuelle des bénéficiaires ou anciens bénéficiaires de l'Hospice général. Dans ce chapitre, nous analysons premièrement les sorties de l'aide sociale et les motifs qui y ont contribué, puis nous abordons la situation professionnelle, l'état de santé et l'état d'esprit des personnes interrogées ainsi que les éventuelles différences existantes entre les personnes sorties de l'aide sociale et celles qui y sont encore.

#### 5.1 Personnes sorties de l'aide sociale et motifs

Parmi les personnes ayant reçu au moins une fois de l'aide financière de l'Hospice général entre août 2023 et août 2025, 171 personnes (8%) n'ont pas reçu d'aide les six derniers mois et peuvent ainsi être considérées comme sorties de l'aide sociale. Le **Tableau 5** présente les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes.

Tableau 5: Caractéristiques socio-démographiques des personnes sorties de l'aide sociale

	Nombre	Proportion
<b>Genre</b>		
Femme	98	58.3%
Homme	70	41.7%
<b>Age</b>		
18-25	17	9.9%
26-35	41	24.0%
36-45	40	23.4%
46-55	38	22.2%
56-65	35	20.5%
<b>Formation</b>		
Ecole obligatoire, pas de formation	29	17.6%
Apprentissage (AFP, CFC), école professionnelle ou générale	54	32.7%
Maturité (gymnasiale, professionnelle, spécialisée)	16	9.7%
Examen professionnel supérieur (brevet fédéral, maîtrise)	4	2.4%
Université, haute école spécialisée (HES), haute école pédagogique (HEP), EPF	44	26.7%
Autre niveau de formation	18	10.9%
<b>Statut de séjour</b>		
Nationalité suisse	88	52.4%
Permis B (autorisation de séjour)	33	19.6%
Permis C (autorisation d'établissement)	45	26.8%
Autre	2	1.2%
<b>Composition du ménage</b>		
Ménage d'une seule personne	77	47.5%
Parent seul avec un ou plusieurs enfant(s)	37	22.8%
Couple sans enfant	7	4.3%
Couple avec un ou plusieurs enfant(s)	14	8.6%
Autre ménage de plusieurs personnes avec relation familiale (par exemple parents, frères et sœurs)	19	11.7%
Autre ménage de plusieurs personnes sans relation familiale (par exemple colocation)	8	4.9%

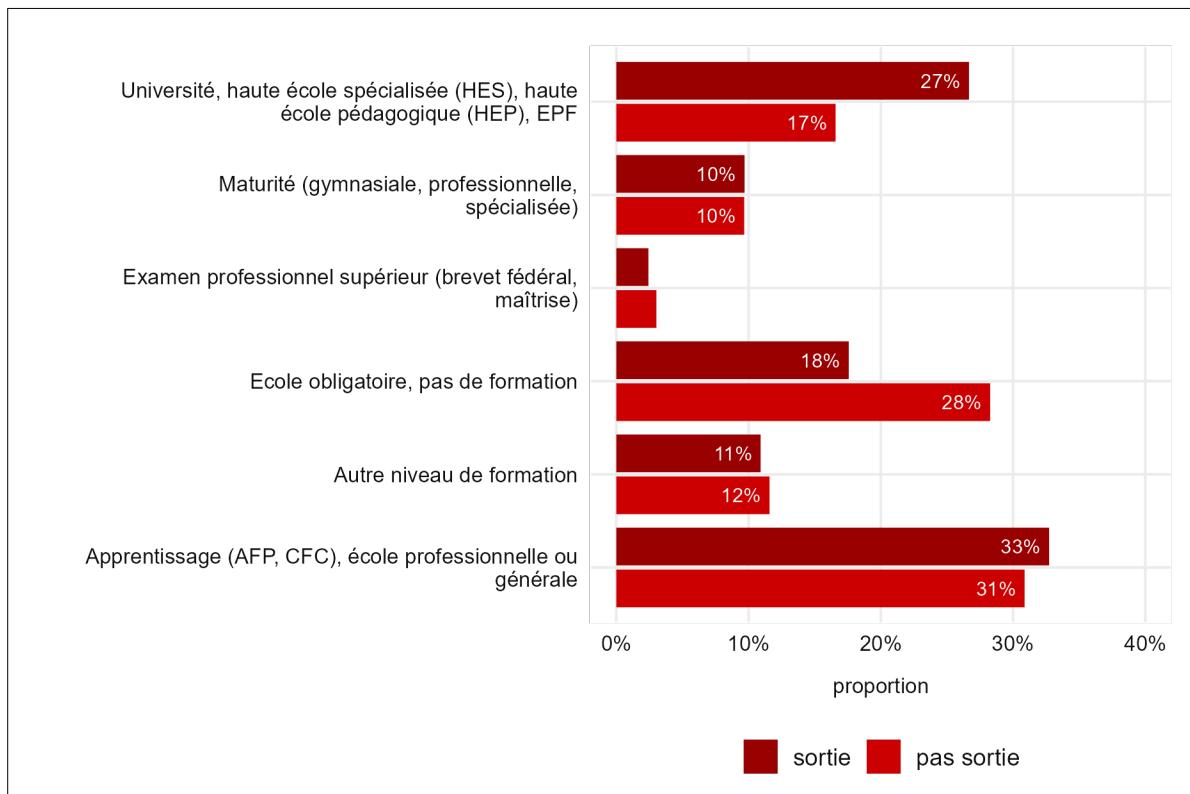
Nombre de réponses « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre » par catégorie : genre (n=3, 1.8%) ; formation (n=6, 3.5%) ; statut de séjour (n=3, 1.8%) ; composition du ménage (n=9, 5.3%)

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=171), calculs et représentation BASS

## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

En termes de caractéristiques socio-démographiques, les personnes sorties de l'aide sociale ayant répondu au sondage présentent une proportion plus élevée de formations de niveau tertiaire (27% contre 17%) et une proportion plus basse de personnes sans formation professionnelle (18% contre 28%) en comparaison des personnes qui reçoivent encore de l'aide financière (voir **Figure 24**). Les personnes mieux formées ont donc de meilleures chances de sortir de l'aide sociale, ce qui rejette les constats faits par la littérature dans ce domaine (notamment Höglinder et al., 2025).

Figure 24: Plus haute formation achevée entre personnes sorties de l'aide sociale et celles qui y sont restées



81 (3.8%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

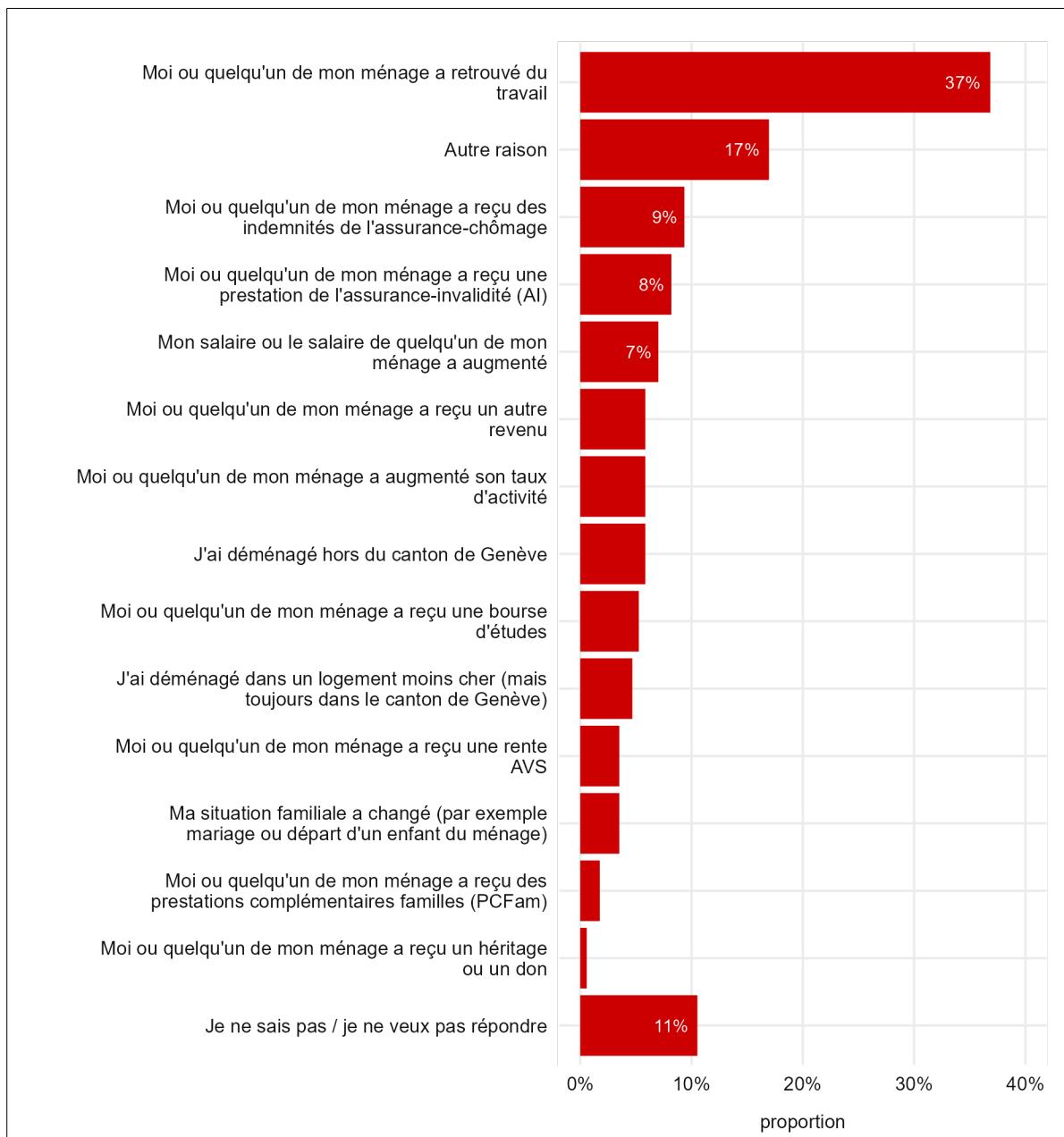
Il s'agit de la caractéristique principale sur laquelle des différences sont observées entre les personnes sorties de l'aide sociale et les bénéficiaires actuels. Il convient de noter aussi que la part des personnes vivant seules est plus élevée parmi les personnes sorties (48%) que parmi les bénéficiaires actuels (38%), toutes les autres catégories de ménage étant comparativement légèrement moins représentées. Il n'existe pas de différence notable en termes de genre, d'âge ou de statut de séjour.

Par ailleurs, il a été demandé aux personnes sorties de l'aide sociale de se prononcer sur les raisons de cette sortie (voir **Figure 25**). Dans 37% des cas, la personne interrogée, ou quelqu'un de son ménage, a **retrouvé du travail**. 17% des personnes ont indiqué une autre raison. Parmi celles-ci figurent notamment la reprise du travail après un arrêt temporaire, la reprise d'une activité indépendante, le début d'une formation ou encore un déménagement hors de la Suisse. Dans moins de 10% des cas, c'est la perception d'une prestation sociale de l'assurance-chômage ou de l'assurance-invalidité qui a mené à la sortie de l'aide sociale. Les autres cas de figure sont encore plus rares. Dans les grandes villes figurant dans la comparaison des indicateurs de l'Initiative des villes pour la politique sociale (Von Gunten & Weber, 2024), les principaux motifs de sortie sont l'amélioration de la situation professionnelle (entre 31% et 43% selon les

## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

villes), l'assurance du minimum vital par d'autres prestations sociales (entre 19% et 38%) et la fin de la compétence (entre 14% et 32%). L'amélioration de la situation professionnelle est également le motif principal identifié par Gachet et Muehlethaler (2022) dans leurs analyses, une autre part importante étant liée à la rupture de contacts (23%). Si l'on retrouve clairement l'amélioration de la situation professionnelle parmi les réponses à notre enquête, les autres motifs sont comparativement plus rares.

Figure 25: Motifs de sortie de l'aide sociale



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=171), Calculs BASS

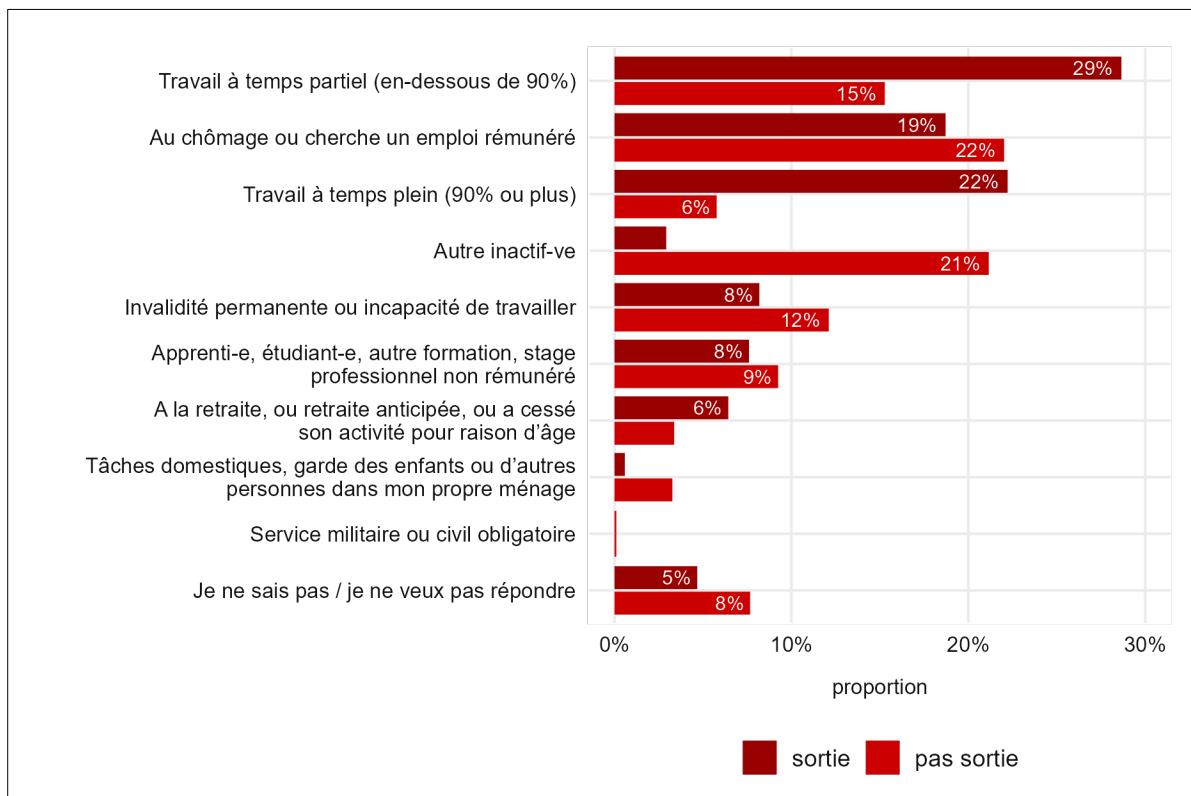
### 5.2 Situation professionnelle

La **Figure 26** présente l'activité principale actuelle des personnes interrogées, en distinguant les personnes actuellement au bénéfice de l'aide sociale des personnes qui ne sont plus soutenues. D'importantes différences peuvent être observées. Les proportions de personnes ayant un travail à temps partiel (29%) ou à temps plein (22%) sont nettement plus élevées parmi les personnes sorties de l'aide sociale que parmi les

## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

bénéficiaires actuels (respectivement 15% et 6%). A l'inverse, le statut d'autre inactif-ve est beaucoup plus rare (3% contre 21%). Ces résultats sont cohérents avec les motifs de sortie observés. Les proportions de personnes au chômage ou en recherche d'emploi, en situation d'incapacité de travailler ou en charge des tâches domestiques ou de la garde des enfants sont quant à elles légèrement plus élevées parmi les bénéficiaires actuels.

Figure 26: Activité principale actuelle des personnes sorties de l'aide sociale et des bénéficiaires actuels



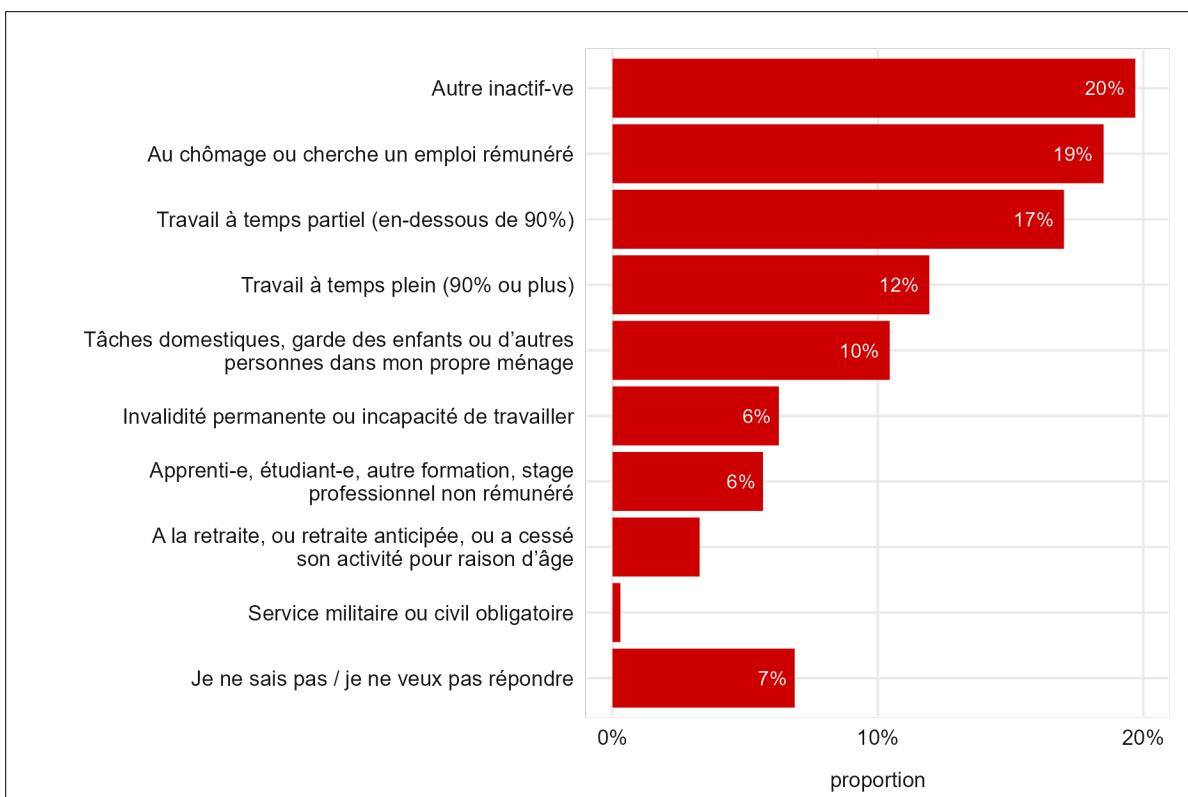
Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Des différences peuvent également être observées en termes d'âge, avec près d'un quart des personnes de 18-25 ans et plus qui sont encore en formation, ou en termes de genre, avec une proportion plus élevée de temps partiel parmi les femmes (voir Figure 48 et Figure 49 en annexe).

Pour les personnes en couple, il a par ailleurs été demandé de renseigner l'activité principale du ou de la partenaire (voir **Figure 27**). Parmi les partenaires, les personnes avec le statut d'autre inactif-ve (20%) et en recherche d'emploi (19%) sont les plus représentées, suivies par les personnes travaillant à temps partiel (17%). 10% des partenaires sont en charge des tâches domestiques, de la garde des enfants ou d'autres personnes au sein du ménage.

## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

Figure 27: Activité principale actuelle du ou de la partenaire



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=335), Calculs BASS

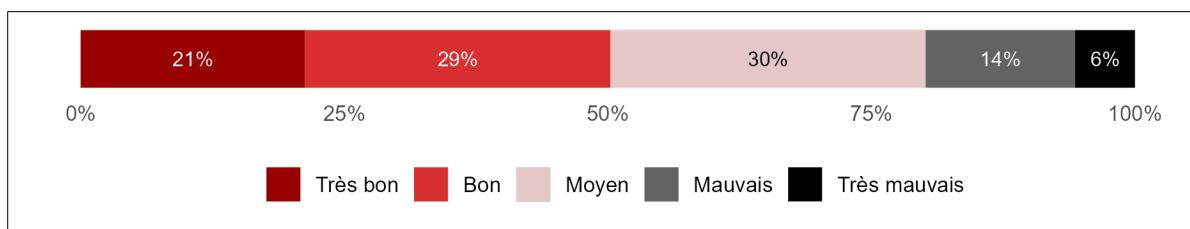
### 5.3 Etat de santé et niveau de bien-être

Dans ce chapitre, nous abordons l'état de santé et le bien-être des bénéficiaires et des personnes sorties de l'aide sociale. Lorsque cela est pertinent, nous mettons en évidence les différences existantes selon les caractéristiques socio-démographiques. En outre, lorsque les données le permettent, des comparaisons sont faites avec les enquêtes menées au niveau suisse telles que l'Enquête suisse sur la santé (ESS) ou l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC, Statistics on Income and Living Conditions).

Il a été demandé aux personnes interrogées de se prononcer sur leur état de santé en général, sur le modèle de l'état de santé auto-évalué de l'ESS (voir **Figure 28**). Il en ressort que 50% des répondant-es considèrent leur état de santé comme bon (29%) ou très bon (21%). 20% le considèrent comme mauvais (14%) ou très mauvais. Il apparaît que les femmes ont un état de santé auto-évalué légèrement moins bon que les hommes. Il en va de même pour les personnes étrangères par rapport aux personnes suisses et pour les personnes non formées par rapport aux personnes formées. Les différences les plus frappantes sont constatées au niveau des groupes d'âge. Parmi les 18-25 ans, 63% considèrent leur état de santé comme bon ou très bon ; puis cette proportion diminue progressivement pour atteindre seulement 37% chez les 56-65 ans (voir figures 52 à 55 en annexe). Les nouveaux bénéficiaires sont légèrement plus nombreux à estimer leur état de santé comme bon que les anciens, la proportion de personnes estimant être en mauvaise ou très mauvaise santé restant similaire. Le nombre de changements vécus a quant à lui une influence significative sur l'état de santé auto-évalué (voir Figure 56 en annexe), les personnes n'ayant vécu aucun changement étant en nettement meilleure santé que les personnes ayant vécu de nombreux changements.

## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

Figure 28: Etat de santé auto-évalué

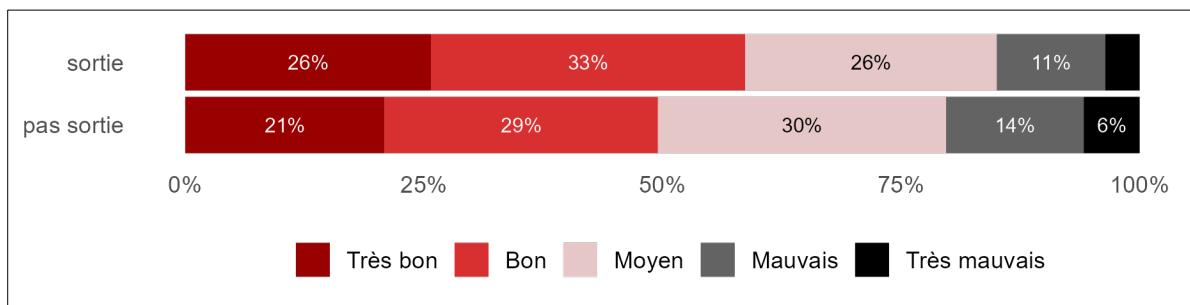


33 (1.6%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Des différences sont également constatées entre les personnes sorties et les personnes encore à l'aide sociale (voir **Figure 29**), avec une proportion plus importante se sentant en bonne ou très bonne santé parmi les premières (59%).

Figure 29: État de santé auto-évalué entre personnes sorties de l'aide sociale et celles qui y sont restées

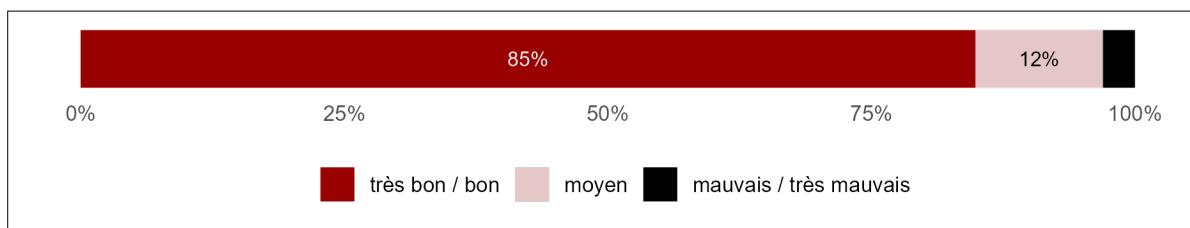


33 (1.6%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Ces proportions restent toutefois nettement inférieures à celles constatées au sein de la population globale dans l'ESS 2022 (voir **Figure 30**). En effet, au sein de la population globale, la proportion de personnes s'estimant en bonne ou très bonne santé atteint les 85%. Elle est de 95% chez les moins de 25 ans et de 80% chez les 55-64 ans. Les répondant-es à notre enquête sont donc en moyenne proportionnellement en moins bonne santé que la population suisse globale. Ces résultats sont par ailleurs cohérents avec l'étude de Kessler et al. (2021), qui a aussi démontré un état de santé subjectif nettement moins bon parmi les bénéficiaires de l'aide sociale au niveau en suisso en comparaison de la population globale et de la population précaire en général.

Figure 30: État de santé auto-évalué (enquête ESS, population totale)



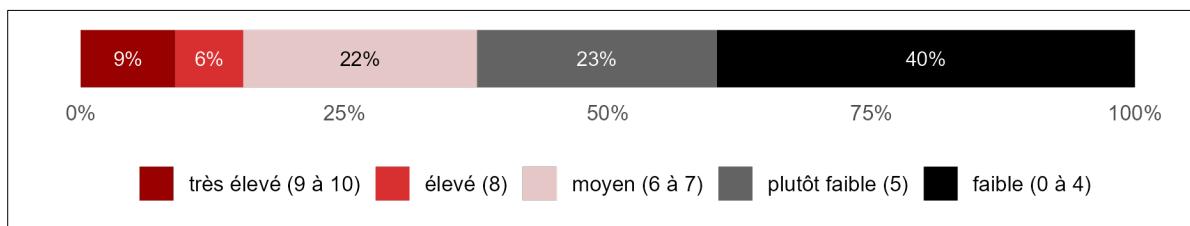
Source: ESS 2022, Calculs BASS

En termes de satisfaction par rapport à sa vie actuelle (voir **Figure 31**), seulement 15% des personnes interrogées ont un taux de satisfaction élevé à très élevé. A l'inverse, 40% présentent un taux de satisfaction faible. Les différences selon le genre, l'âge, le niveau de formation ou le statut de séjour sont ici

## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

moins significatives. Les nouveaux bénéficiaires présentent des taux de satisfaction légèrement plus positifs que les anciens, sans toutefois montrer de différence notable.

Figure 31: Satisfaction par rapport à sa vie actuelle

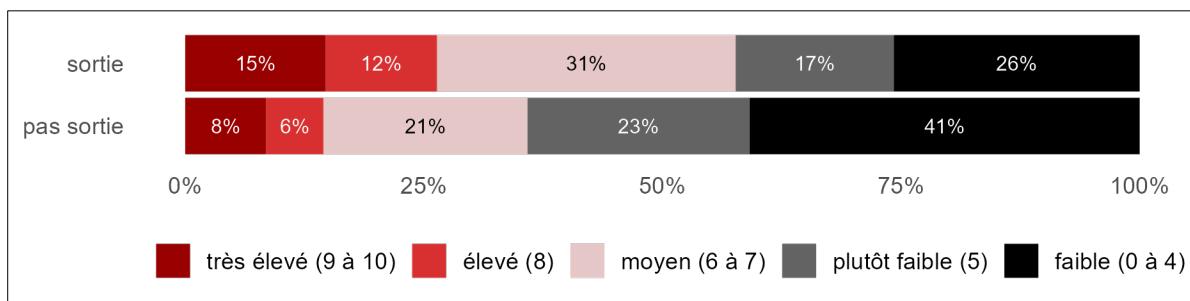


79 (3.7%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Le niveau de satisfaction est en moyenne plus élevé du côté des personnes sorties de l'aide sociale, comme illustré par la **Figure 32**. Parmi celles-ci, 27% présentent une satisfaction élevée ou très élevée et 26% une satisfaction faible. A noter que la satisfaction est encore plus élevée parmi les personnes n'ayant vécu aucun changement (35% de satisfaction élevée ou très élevée) en amont de la demande d'aide sociale, celle-ci diminuant en fonction du nombre de changements vécus.

Figure 32: Satisfaction par rapport à sa vie actuelle entre personnes sorties de l'aide sociale et celles qui y sont restées

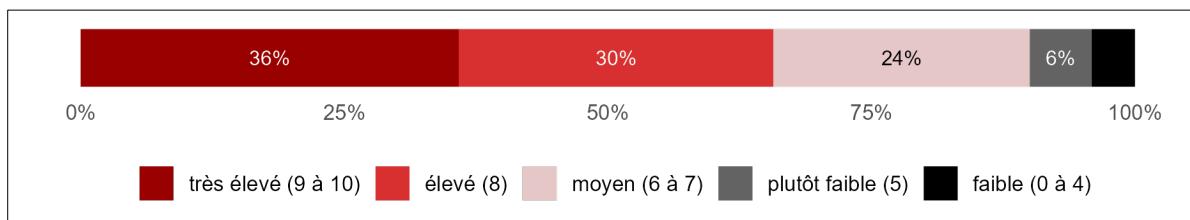


79 (3.7%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Les proportions constatées parmi les répondant-es à notre enquête sont nettement moins bonnes que celles observées au niveau suisse, qu'il s'agisse de la population totale (voir **Figure 33**) ou de la population à risque de pauvreté (voir **Figure 34**). La proportion de satisfaction faible parmi ces populations n'est que de 4% et 8% respectivement. L'étude de Kessler et al. (2021) avait aussi identifié une plus forte proportion de personnes avec une satisfaction faible par rapport à leur vie actuelle parmi les bénéficiaires de l'aide sociale (17%), toutefois nettement moins importante que parmi les répondant-es à la présente enquête (41%).

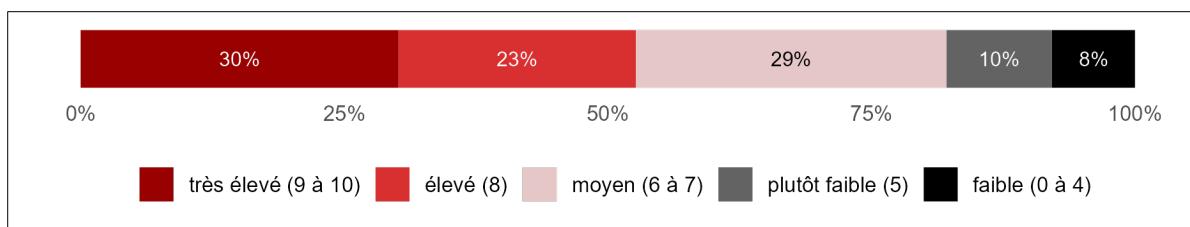
Figure 33: Satisfaction par rapport à sa vie actuelle (enquête SILC, population totale)



Source: SILC 2023, Calculs BASS

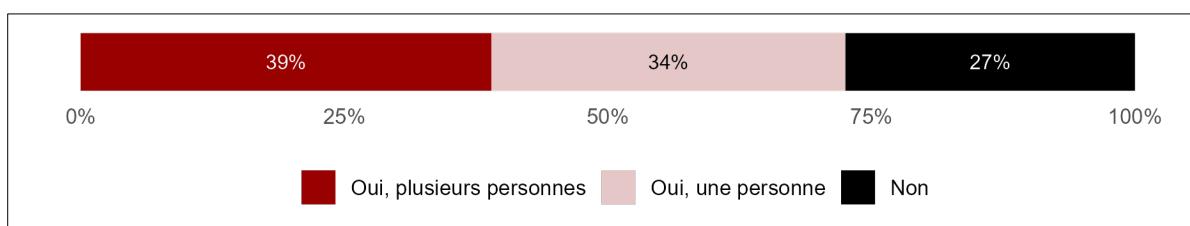
## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

Figure 34: Satisfaction par rapport à sa vie actuelle (enquête SILC, population à risque de pauvreté)



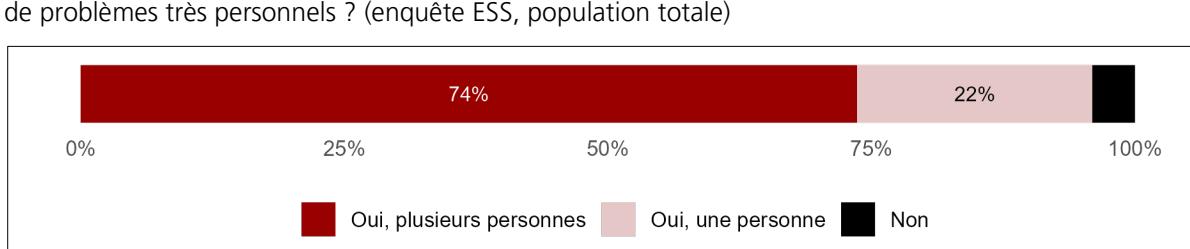
Il a également été demandé aux bénéficiaires d'indiquer s'ils avaient une personne à qui s'adresser en cas de problèmes personnels, qui est aussi une question de l'ESS. La **Figure 35** montre que 39% des répondant-es peuvent s'adresser à plusieurs personnes, 34% à une personne et 27% ne peuvent s'adresser à personne. Il convient de noter que les personnes sorties de l'aide sociale indiquent plus fréquemment avoir plusieurs personnes à qui s'adresser (47%) que les bénéficiaires actuels (38%), ce qui laisse supposer qu'elles bénéficient d'un réseau social plus important.

Figure 35: Y-a-t-il, parmi vos proches, une personne à qui vous puissiez vraiment parler n'importe quand de problèmes très personnels ?



100 (4.7%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ». Comme illustré par la **Figure 36**, les proportions observées au sein des bénéficiaires de l'Hospice général sont nettement moins bonnes que celles de la population globale, parmi laquelle il n'y avait que 4% de personnes ne pouvant s'adresser à aucun proche en cas de problèmes personnels tandis que 74% disposaient de plusieurs personnes à qui s'adresser.

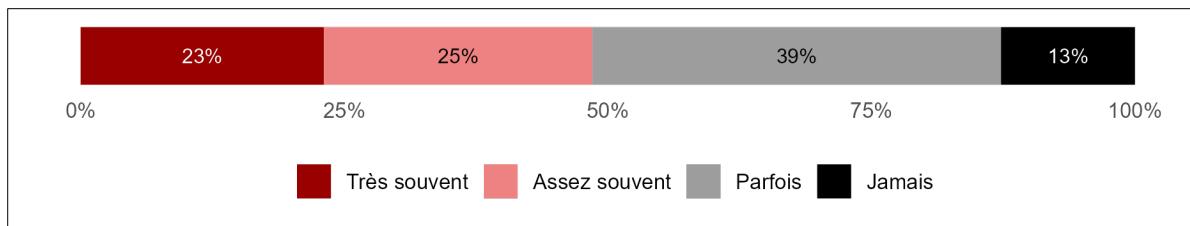
Figure 36: Y-a-t-il, parmi vos proches, une personne à qui vous puissiez vraiment parler n'importe quand de problèmes très personnels ? (enquête ESS, population totale)



Enfin, il a été demandé aux bénéficiaires de renseigner la fréquence de leur sentiment de solitude (voir **Figure 37**). Près de la moitié des personnes interrogées (48%) indiquent se sentir assez ou très souvent seules, 39% parfois et 13% jamais. Il n'existe que peu de différences selon le genre, l'âge, le statut de séjour ou le niveau de formation.

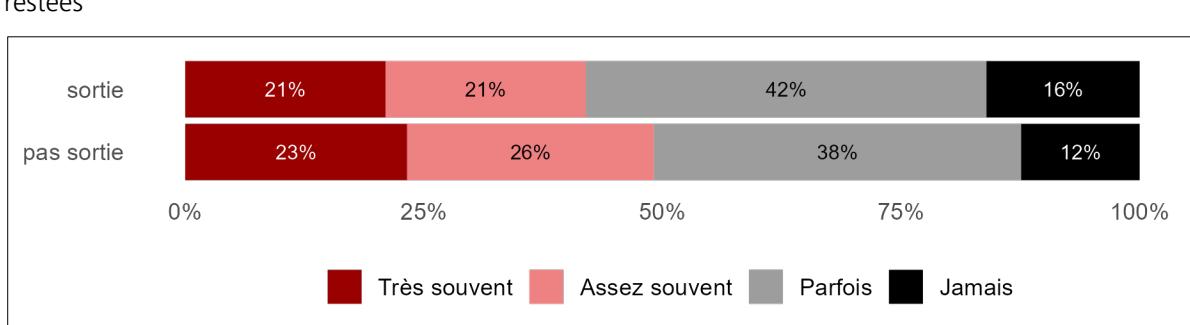
## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

Figure 37: Fréquence du sentiment de solitude



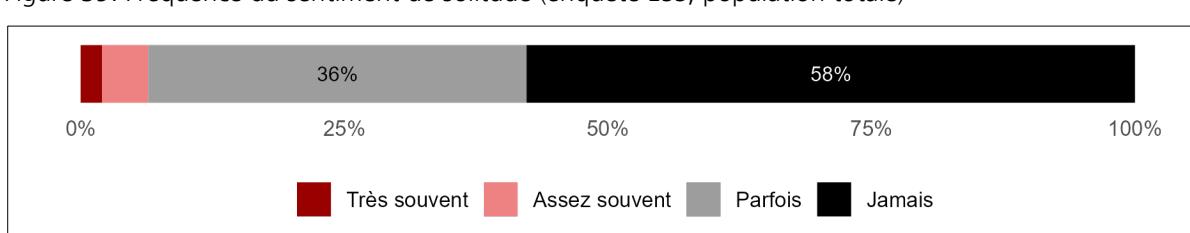
Les différences entre les personnes sorties de l'aide sociale et celles qui y sont encore (voir **Figure 38**) sont légèrement plus marquées mais restent limitées, avec une situation légèrement plus positive pour les personnes sorties de l'aide sociale.

Figure 38: Fréquence du sentiment de solitude entre personnes sorties de l'aide sociale et celles qui y sont restées



Pour cet indicateur aussi, la situation est nettement moins bonne parmi les bénéficiaires de l'Hospice général que parmi la population suisse dans son ensemble (**Figure 39**). Parmi la population globale, plus de la moitié des personnes disent ne jamais se sentir seules et les proportions de celles qui se disent assez ou très souvent seules est seulement de 6%.

Figure 39: Fréquence du sentiment de solitude (enquête ESS, population totale)



A travers ces comparaisons, nous constatons de façon évidente la situation préoccupante en matière de santé et de satisfaction dans laquelle se trouvent les bénéficiaires de l'Hospice général. Ces résultats sont cohérents avec les études menées au niveau suisse (Kessler et al., 2021) ou international (Shahidi et al., 2019) sur la santé des bénéficiaires de l'aide sociale. Celles-ci avaient déjà identifié un état de santé moins bon, un niveau de satisfaction par rapport à la vie plus faible, et une fréquence plus importante de problèmes de santé des bénéficiaires de l'aide sociale par rapport à la population globale, mais aussi par rapport à la population à risque de pauvreté ou de précarité. Les résultats de notre enquête dépeignent

## 5 Situation actuelle des bénéficiaires de l'Hospice général

toutefois une situation encore plus négative pour les bénéficiaires de l'Hospice général en comparaison des bénéficiaires de l'aide sociale au niveau suisse (Kessler et al., 2021).

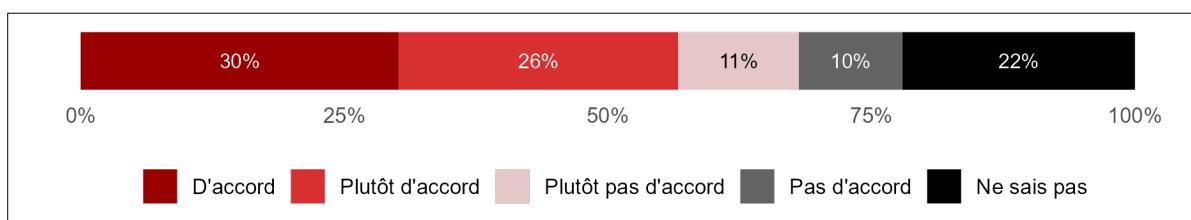
Malgré ces constats négatifs, les bénéficiaires de l'Hospice général restent toutefois optimistes concernant leur avenir, comme l'illustrent la **Figure 40** et la **Figure 41**, avec plus de deux tiers des personnes se disant optimistes par rapport à leur avenir et 56% estimant avoir de bonnes chances de sortir de l'aide sociale dans les douze prochains mois.<sup>2</sup>

Figure 40: Optimisme concernant l'avenir



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=1'957), Calculs BASS

Figure 41: Bonnes chances de sortir rapidement de l'aide sociale (dans les 12 prochains mois)



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=1'957), Calculs BASS

<sup>2</sup> Les catégories « Ne sais pas » sont représentées dans les figures 40 et 41 car elles représentent des parts importantes des réponses obtenues, ce qui n'est pas le cas dans les figures précédentes.

## 6 Conclusions

### 6 Conclusions

La présente étude permet d'obtenir des informations sur les trajectoires vécues par les bénéficiaires de l'aide sociale en amont de leur demande ainsi que leur situation actuelle personnelle. Elle met en outre en évidence certaines différences en fonction des caractéristiques socio-démographiques des personnes interrogées, comme l'âge et la composition du ménage notamment. Les changements dans leur trajectoire les plus fréquemment mentionnés par les personnes interrogées sont la diminution des rentrées d'argent due en grande partie à une perte d'emploi et l'augmentation des dépenses du ménage, menant ainsi à une dégradation de leur situation financière. Ces deux facteurs sont également ceux qui sont indiqués comme étant les plus importants pour expliquer le recours à l'aide sociale du point de vue des bénéficiaires.

En outre, plus de trois quarts des répondantes et répondants ont vécu des changements dans au moins deux des dimensions étudiées durant cette période, ce qui démontre que le recours à l'aide sociale est très souvent le résultat d'une accumulation de problèmes. La nature des changements vécus dépend assez fortement de l'âge (typiquement des arrêts de formation et des départs du foyer familial pour les catégories d'âges les plus jeunes, ou des problèmes de santé pour les plus âgées) et de la composition du ménage des bénéficiaires (typiquement les séparations ou divorces pour les ménages monoparentaux, les pertes d'emploi pour les couples et ménages monoparentaux), les autres caractéristiques socio-démographiques présentant moins de différences dans les trajectoires. Les groupes les plus âgés et les femmes sont particulièrement concernés par l'accumulation de problèmes en amont de la demande d'aide, tandis que cela semble être moins le cas pour les personnes titulaires d'un permis B. Cette accumulation de problèmes influence aussi le temps d'attente avant de faire la demande, l'état de santé et le niveau de satisfaction des personnes.

La pandémie de Covid-19 a également entraîné des conséquences sur la santé ou la situation professionnelle de 40% des personnes interrogées, qu'il s'agisse d'anciens ou nouveaux bénéficiaires. Elle a ainsi contribué à l'accumulation de problèmes depuis 2020 et, puisqu'il s'agit d'un facteur qui n'existe pas auparavant, a potentiellement exercé une influence sur l'évolution du nombre de demandes d'aide. Ces résultats rejoignent les propos de la professeure Emilie Rosenstein dans un article récent de la *Tribune de Genève*<sup>3</sup>, indiquant que de nombreuses personnes, dont la situation avait été stabilisée, seraient retournées à l'aide sociale depuis 2020.

L'analyse de la situation actuelle montre que la majorité des bénéficiaires de l'aide sociale sont en recherche d'emploi, en situation d'inactivité ou d'incapacité de travailler. Les motifs de sortie de l'aide sociale sont principalement liés à l'obtention d'un nouvel emploi ou à la reprise d'une activité professionnelle précédemment interrompue. Les personnes récemment sorties de l'aide sociale présentent en moyenne un niveau de formation plus élevé que les bénéficiaires actuels, ce qui souligne le rôle déterminant de la formation professionnelle dans l'intégration sur le marché du travail. Ces constats semblent cohérents avec l'étude de Gachet et Muehlethaler (2025) ainsi que les propos de responsables de l'Hospice général dans un entretien accordé au journal *Entreprise romande* indiquant que les profils des bénéficiaires sont en décalage avec les besoins du marché du travail, notamment à Genève qui connaît une forte concentration d'emplois dans le domaine tertiaire.<sup>4</sup>

L'état de santé et le niveau de satisfaction des bénéficiaires actuels ainsi que des personnes sorties de l'aide sociale – bien que légèrement meilleurs pour ces dernières – demeurent très largement inférieurs à

<sup>3</sup> Armanios R. (2025). Genève veut comprendre pourquoi l'assistance sociale explose. *Tribune de Genève*. Consulté en ligne le 17.12.2025 : [Genève: l'aide sociale explose avec 30% de dossiers en plus](#)

<sup>4</sup> Kakon S. (2025). Aide sociale: un décalage avec les besoins des entreprises. *Entreprise romande*. Consulté en ligne le 26.11.2025 : [Aide sociale: un décalage avec les besoins des entreprises - Entreprise Romande](#)

## 6 Conclusions

la moyenne suisse. Ces résultats sont cohérents avec d'autres études montrant un état de santé moins bon parmi les bénéficiaires de l'aide sociale. La majorité des répondantes et répondants gardent toutefois de l'optimisme en l'avenir et estiment avoir de bonnes chances de sortir de l'aide sociale dans les prochains mois.

Si ces résultats permettent d'avoir une meilleure image des trajectoires et de la situation des bénéficiaires de l'Hospice général, ils ne suffisent pas à eux seuls pour expliquer l'augmentation du recours à l'aide sociale constatée ces dernières années dans le canton de Genève. En effet, nous ne disposons pas de données préexistantes qui permettraient des comparaisons sur la durée. Il n'est par ailleurs pas à exclure que les campagnes récentes menées contre le non-recours aient eu un effet positif sur le taux d'aide sociale. En outre, si des informations sur les changements vécus par les personnes en amont de leur demande ont pu être recueillies, il n'a pas été possible d'approfondir l'ordre dans lequel ces changements sont arrivés, ni d'observer une éventuelle chaîne causale entre les différents changements. Des approfondissements sont nécessaires pour pouvoir se prononcer sur ces aspects.

Il convient par ailleurs de préciser qu'un renversement de tendance semble récemment se dessiner dans l'ensemble de la Suisse, sans que celui-ci ne soit toutefois encore visible dans les statistiques officielles : selon le monitoring de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), les développements récents dans l'ensemble de la Suisse ne montrent plus de baisse du taux de recours à l'aide sociale, mais même une légère tendance à la hausse, toutefois moins marquée que dans le canton de Genève.

Les raisons de l'augmentation du recours à l'aide sociale dans le canton de Genève sont certainement à rechercher dans une combinaison de différents facteurs, qui est certainement la conséquence de tendances plus profondes, moins facilement détectables. A cet effet, il paraît important de disposer d'une meilleure comparabilité entre le canton de Genève et les autres cantons, y compris à propos des mesures et stratégies mises en place ces dix à quinze dernières années. À titre illustratif, on peut citer le programme vaudois FORJAD/FORMAD, qui encourage la formation professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale et prévoit le transfert de ses participant-es vers le dispositif des bourses d'études. Ce mécanisme a ainsi contribué en partie à la diminution du taux d'aide sociale dans le canton de Vaud.

Nous présentons ci-dessous des pistes qui pourraient être suivies pour identifier cette combinaison de facteurs, en guise de **recommandations** :

- Compléter les facteurs influençant le taux d'aide sociale examinés dans le cadre des analyses réalisées par l HG en janvier 2025 avec les indicateurs considérés par l'Initiative des villes pour la politique sociale afin de disposer d'un **profil socio-démographique complet pour le canton de Genève**. Ce profil pourrait ensuite être comparé à d'autres cantons, en particulier aux cantons romands et à Bâle-Ville, qui présentent des similarités avec le canton de Genève, voire avec les plus grandes villes de Suisse. Les indicateurs pertinents et non examinés dans l'analyse de janvier 2025 sont : la part de ménages monoparentaux sur le total des ménages, le taux brut de divortialité, le taux de logements vacants, la part des personnes de plus de 25 ans sans formation professionnelle sur la population résidante permanente, la part de chômeurs sans formation professionnelle sur le total des personnes au chômage, la part des étrangers sur la population résidante permanente.
- Actualiser et approfondir les analyses de l'**évolution de la durée de l'aide sociale** et de la **fréquence des motifs de sortie** réalisées par l HG en septembre 2022 afin de potentiellement mettre en évidence certaines causes possibles de l'augmentation récente. Les questions centrales sont notamment : cette situation a-t-elle évolué pour certains groupes spécifiques par rapport aux années précédentes et à d'autres cantons (par ex. selon composition du ménage, âge, nationalité, taux de couverture) ? Les raisons de la

## 6 Conclusions

sortie ont-elles évolué (par ex. car les sorties des cas de longue durée sont devenues plus difficiles ou car les sorties dues à la perception de prestations AI ont diminué) ?

- Examiner le **profil socio-démographique** des **bénéficiaires** de l'aide sociale et non uniquement celui des titulaires des dossiers (en particulier âge, sexe, statut de séjour, insertion professionnelle) afin de permettre une comparaison avec les autres cantons.
- Dresser un **état des lieux** des mesures entreprises ces 10-15 dernières années par le canton de Genève pour promouvoir l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'Hospice général (notamment en matière d'aide à la formation professionnelle et aux compétences de base), ainsi que les mesures prises en amont de l'aide sociale (notamment insertion des jeunes et des personnes étrangères, mesures dans le cadre de l'assurance-chômage, etc.), et les comparer avec d'autres cantons, notamment le canton de Vaud. Eventuellement, examiner les mesures d'intégration professionnelle qui ont fait leur preuve dans d'autres cantons.
- Analyser les **changements législatifs et institutionnels** ayant eu lieu à Genève depuis 10-15 ans et leurs éventuels impacts, concernant directement l'aide sociale (par ex. l'octroi et le calcul des prestations), mais aussi en lien avec les prestations sous condition de ressources, comme les prestations complémentaires pour familles, les bourses d'études, les avances de pensions alimentaires, les réductions de primes d'assurance-maladie, sous l'angle du nombre de bénéficiaires, mais également des éventuels changements dans les conditions d'éligibilité et d'octroi.
- Analyser plus finement le phénomène du **non-recours** à l'aide sociale : le rapport de janvier 2025 se base sur le fait que le non-recours concerne principalement les profils les moins précaires, et donc que c'est sur ce groupe que les campagnes de lutte contre le non-recours auraient le plus d'effet. Or, on peut aussi faire l'hypothèse que les campagnes de sensibilisation ont davantage d'effets sur d'autres groupes de population ou des effets égaux sur tous les groupes. A ce stade et avant d'avoir mené des recherches approfondies, les campagnes de sensibilisation ne devraient donc pas être exclues des raisons ayant contribué à l'augmentation du nombre de bénéficiaires. En outre, l'hypothèse peut aussi être faite que les différentes actions et mesures qui ont vu le jour pendant la crise du Covid-19 à Genève (distribution alimentaire, prestations sociales plus accessibles, mise en place du BIS) ont créé une « atmosphère » plus favorable au recours à l'aide sociale : d'une part, cela a certainement eu pour effet de diffuser plus largement des informations sur le droit aux aides (dont l'aide sociale) et aussi à réduire le sentiment de honte ou de gêne de devoir recourir à l'aide sociale.
- Compléter ces analyses quantitatives par des **entretiens qualitatifs** avec des personnes bénéficiaires et sorties de l'aide sociale afin d'avoir une meilleure image des parcours et vécus des personnes concernées.

**Bibliographie**

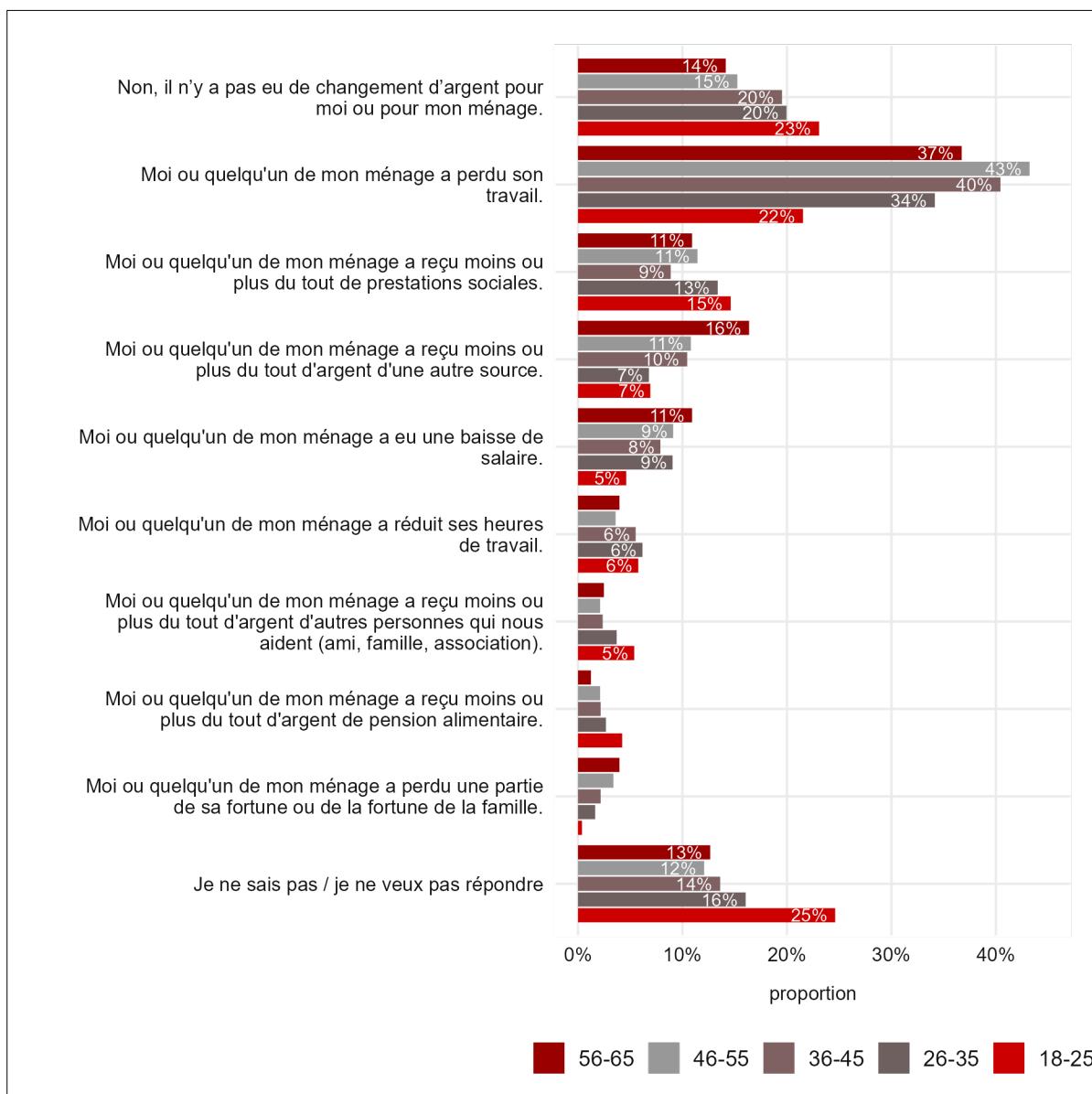
- Armanios R. (2025). Genève veut comprendre pourquoi l’assistance sociale explose. *Tribune de Genève*. Consulté en ligne le 17.12.2025 : [Genève: l'aide sociale explose avec 30% de dossiers en plus](#)
- Gachet, N. & Muehlethaler, I. (2025). Augmentation des dossiers d'aide sociale. Regard exploratoire. Hospice général, Service veille sociale et stratégique. Document interne.
- Gachet, N. & Muehlethaler, I. (2022). Etude préliminaire sur le phénomène de la longue durée à l'aide sociale. Hospice général, Service veille sociale et stratégique. Document interne.
- Höglinger, S., Kaderli, T., & Bischof, S. (2025). Analysen von verknüpften Administrativ- und Befragungsdaten für das nationale Armutsmonitoring [Im Auftrag des Bundesamts für Sozialversicherungen BSV]. Bern: Büro BASS.
- Kakon S. (2025). Aide sociale: un décalage avec les besoins des entreprises. *Entreprise romande*. Consulté en ligne le 26.11.2025 : [Aide sociale: un décalage avec les besoins des entreprises - Entreprise Romande](#)
- Kessler, D., Höglinger, M., Heiniger, S., Läser, J. & Hümbelin, O. (2021). Gesundheit von Sozialhilfebeziehenden – Analysen zu Gesundheitszustand, -Verhalten, -Leistungsanspruchnahme und Erwerbsreintegration. Schlussbericht zuhanden Bundesamt für Gesundheit. Bern/Winterthur: Berner Fachhochschule und Zürcher Hochschule für angewandte Wissenschaften.
- Lucas, B., Ludwig, C., Chapuis, J., Maggi, J. & Crettaz, E. (2019). Le non-recours aux prestations sociales à Genève. Quelles adaptations de la protection sociale aux attentes des familles en situation de précarité ? Rapport de recherche. Genève, Suisse: Haute Ecole de Travail Social et Haute Ecole de Santé (HES-SO\Genève).
- Neuenschwander, P., Hümbelin, B., Kalbermatter, M. & Ruder, R. (2012). Der schwere Gang zum Sozialdienst: Wie Betroffene das Aufnahmeverfahren der Sozialhilfe erleben. Seismo. Zurich
- Shahidi, F. V., Ramraj, C., Sod-Erdene, O., Hildebrand, V., & Siddiqi, A. (2019). The impact of social assistance programs on population health: A systematic review of research in high-income countries. *BMC Public Health*, 19(1), 2. <https://doi.org/10.1186/s12889-018-6337-1>
- Von Gunten L. & Weber S. (2024). Aide sociale dans des villes suisses. Comparaison des indicateurs 2023 – Analyse de la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale sur les quatorze villes impliquées, Initiatives des villes pour la politique sociale, Winterthur.

## Annexes

## Annexes

### A-1 Autres tableaux et graphiques

Figure 42: Diminution des rentrées d'argent dans le ménage au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale selon l'âge

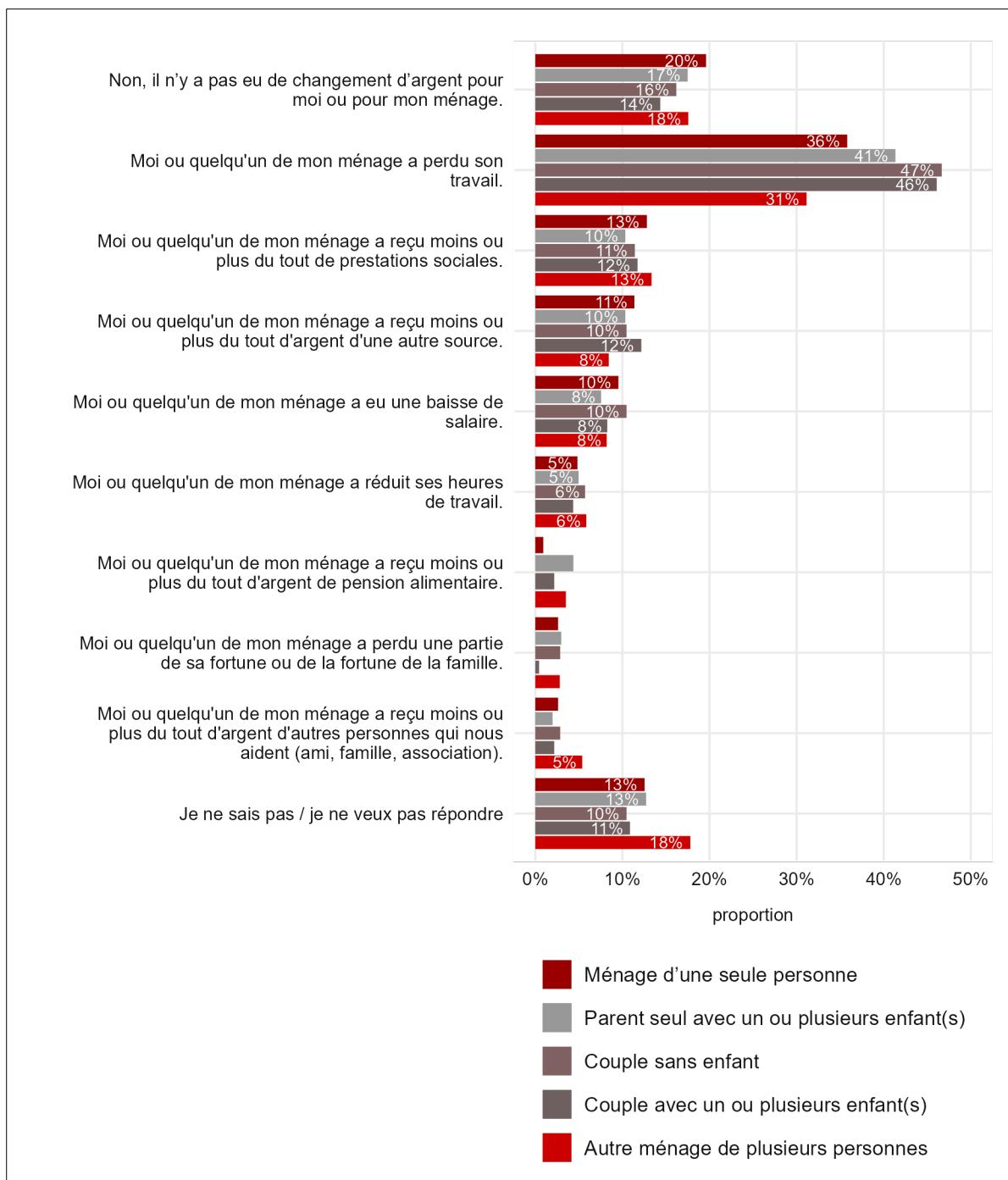


Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

## Annexes

Figure 43: Diminution des rentrées d'argent dans le ménage au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale selon la composition du ménage



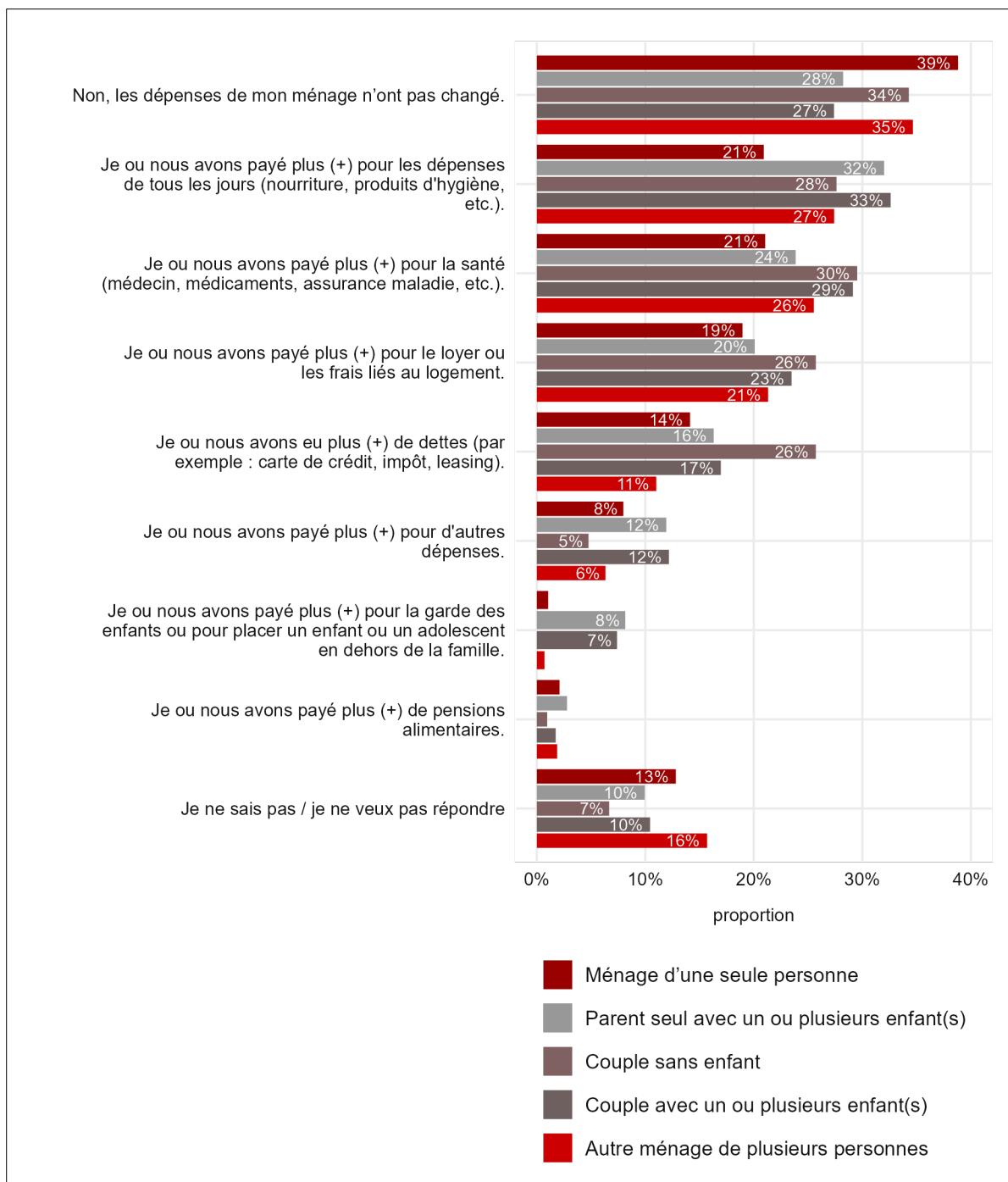
Pour 98 (4.6%) personnes, la composition du ménage est inconnue.

Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

## Annexes

Figure 44: Augmentation des dépenses du ménage au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale selon la composition du ménage

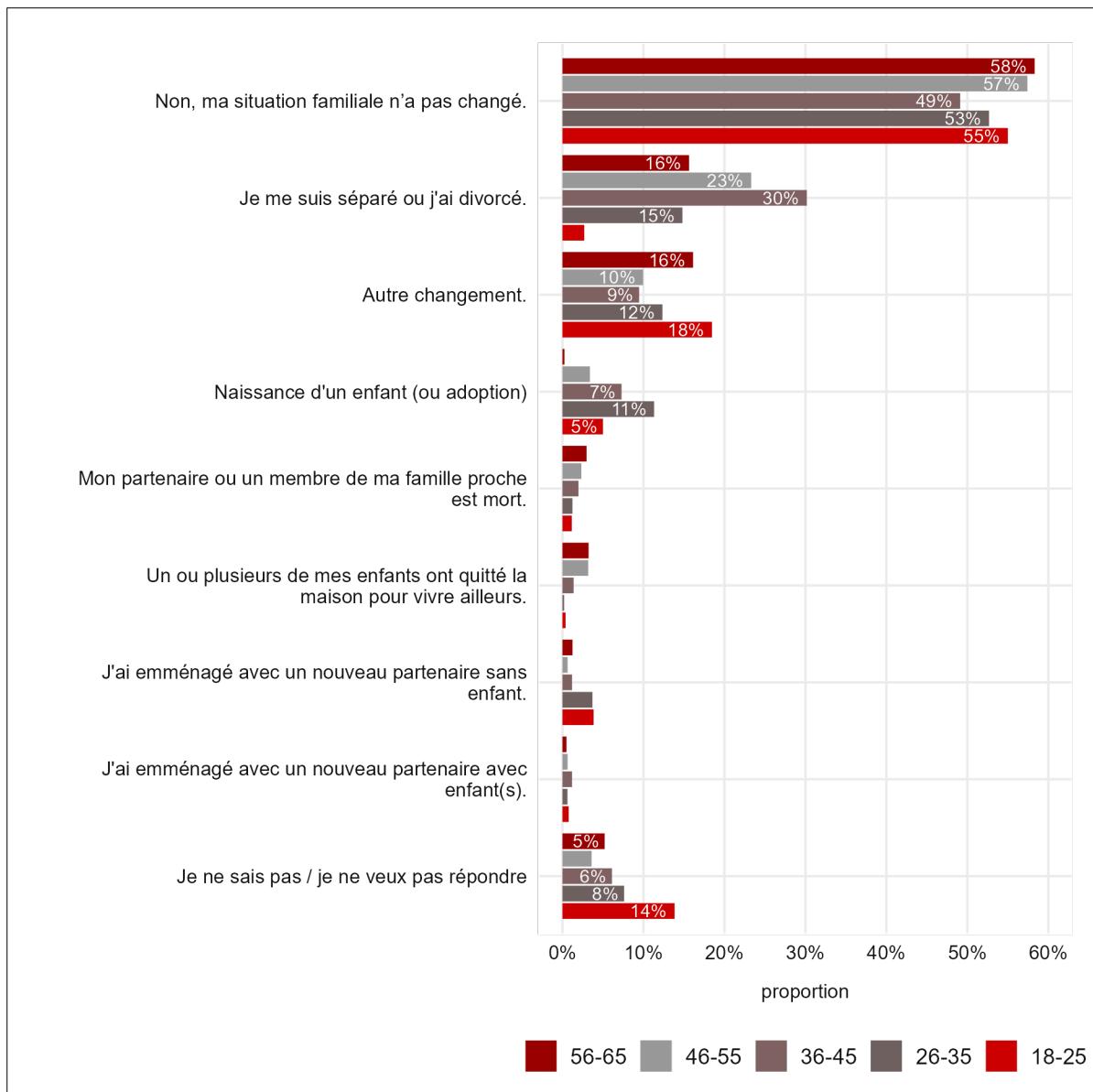


Pour 98 (4.6%) personnes, la composition du ménage est inconnue.

Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Figure 45: Changement de la situation familiale au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale selon l'âge

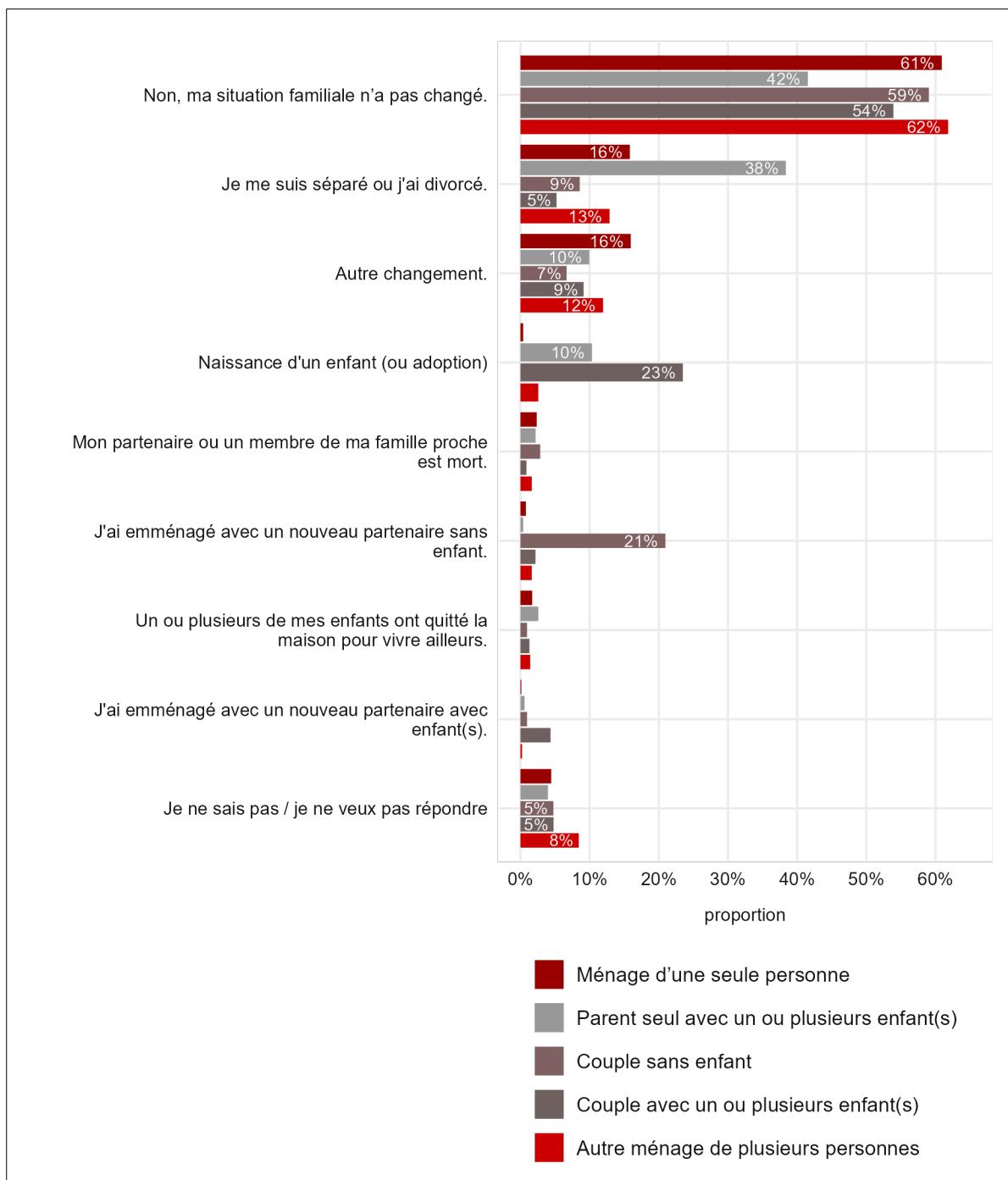


Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

## Annexes

Figure 46: Changement de la situation familiale au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale selon la composition du ménage

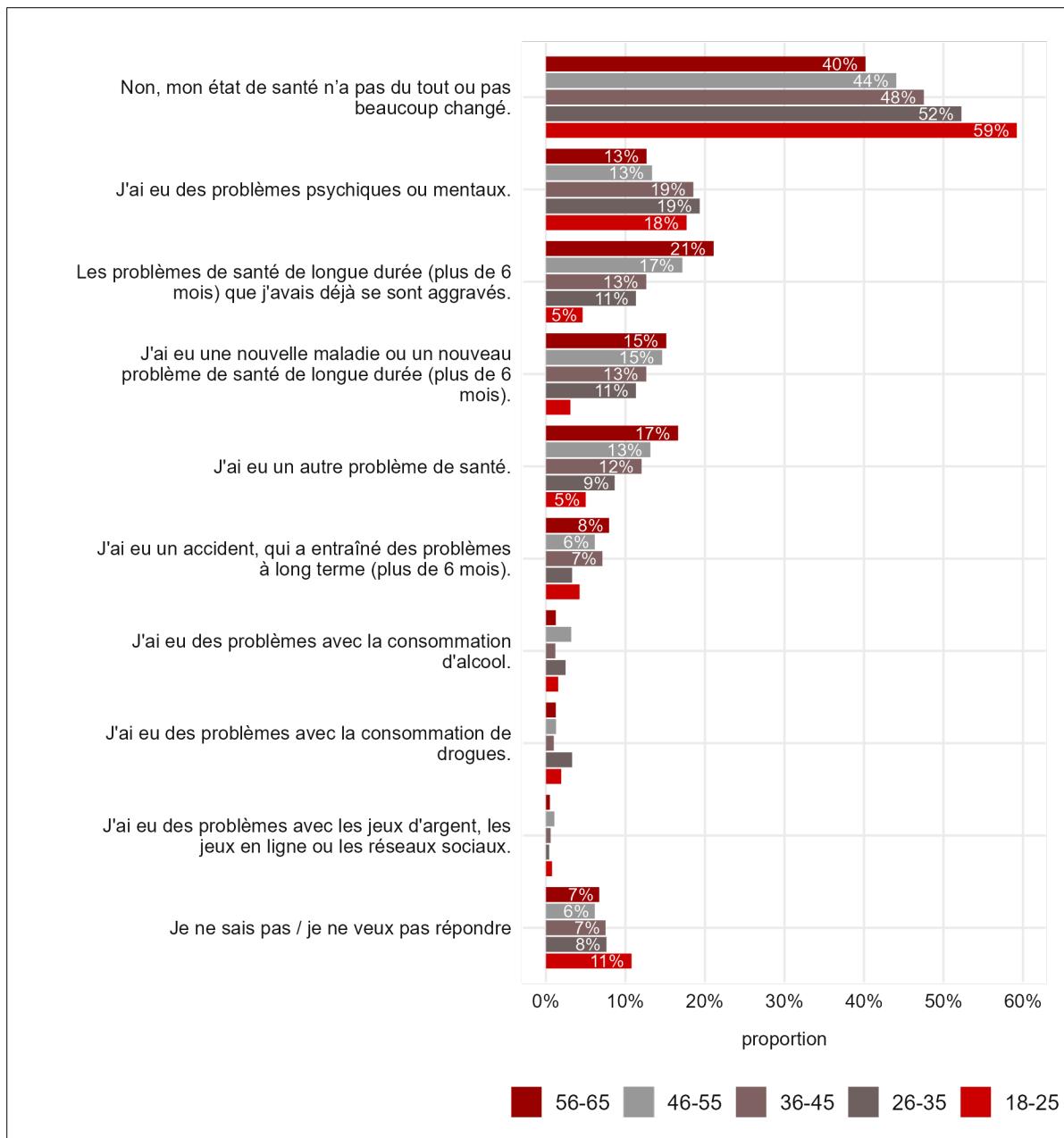


Pour 98 (4.6%) personnes, la composition du ménage est inconnue.

Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

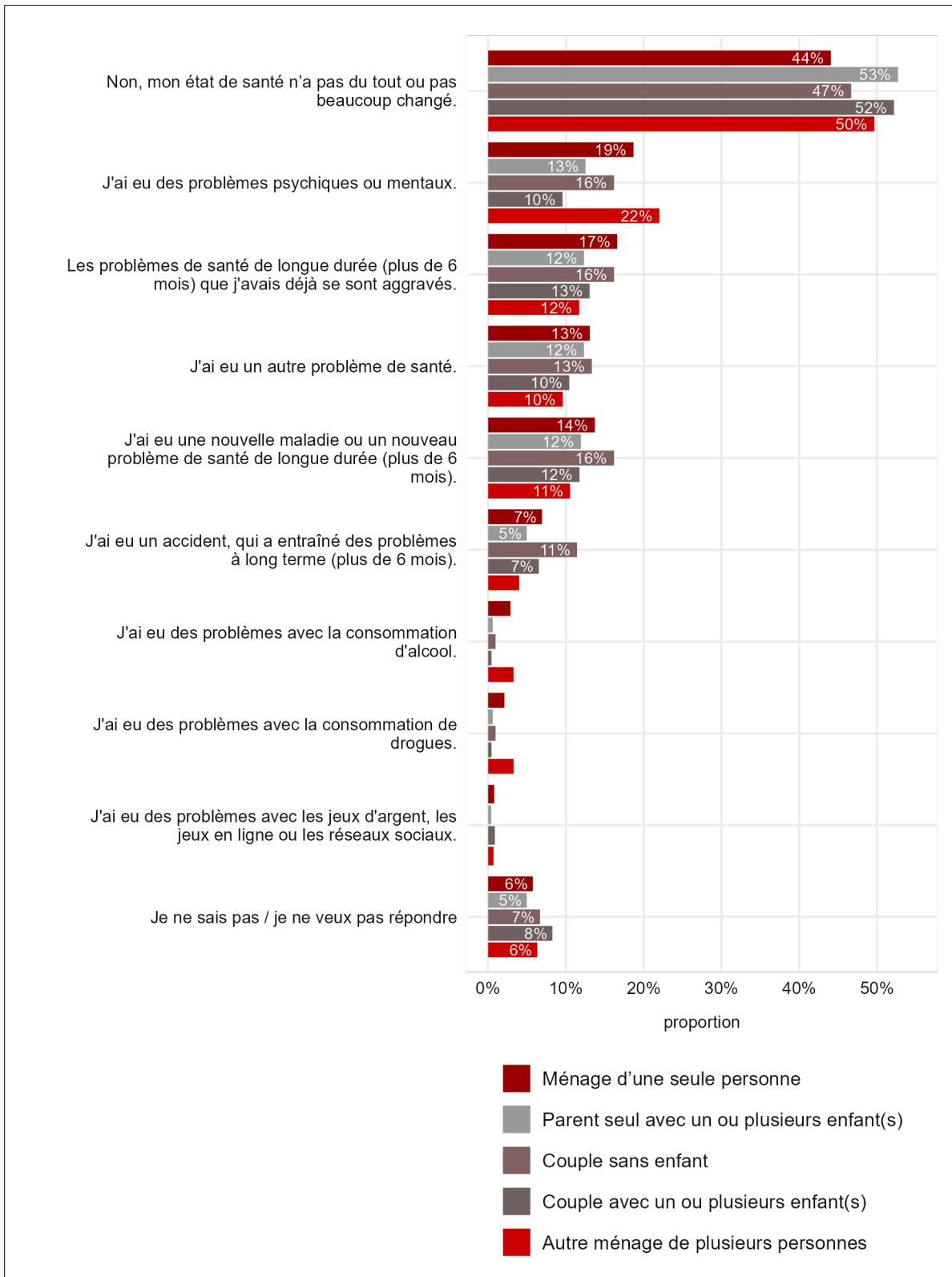
Figure 47: Changement de l'état de santé au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale selon l'âge



Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Figure 48: Changement de l'état de santé au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale selon la composition du ménage

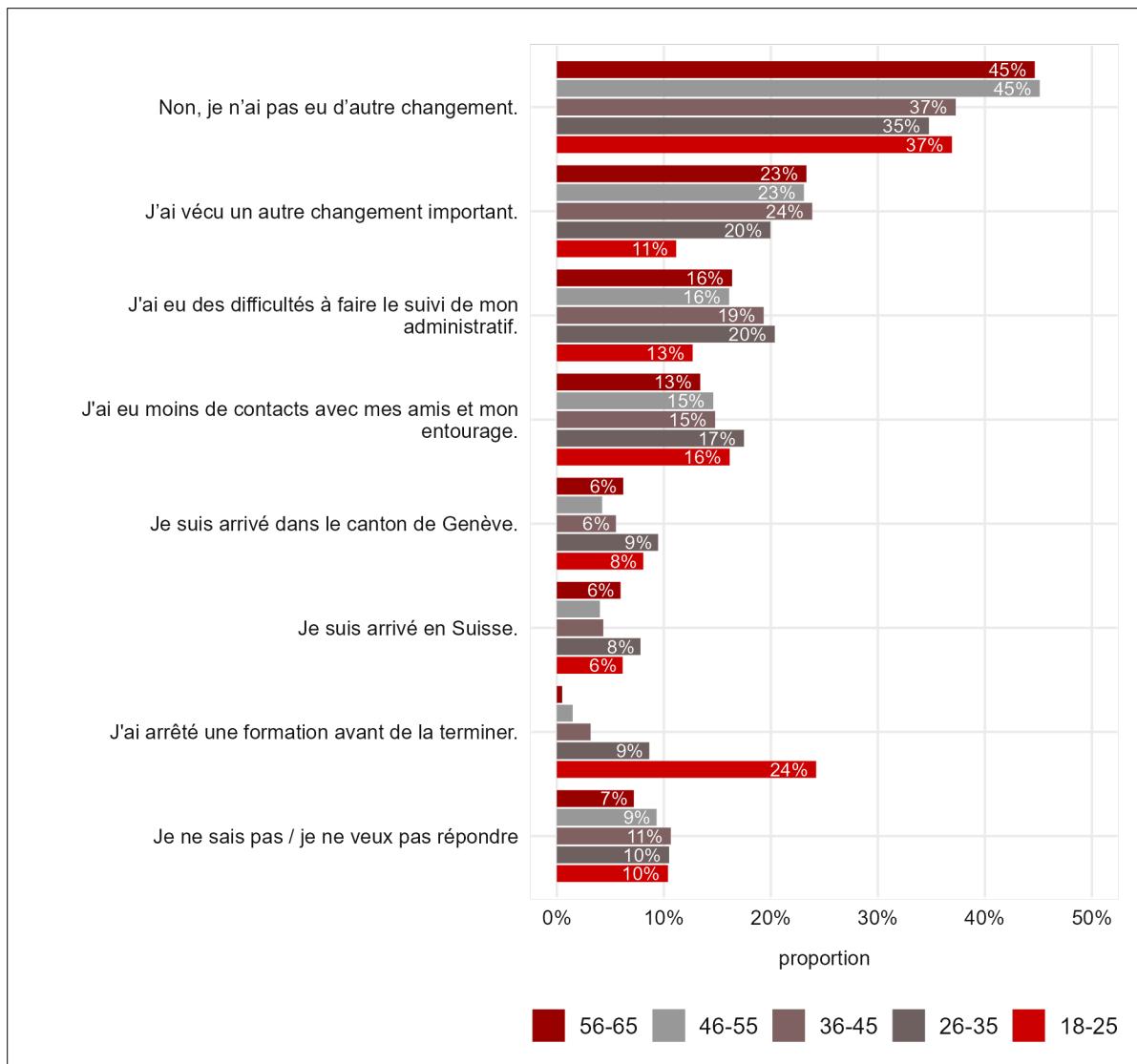


Pour 98 (4.6%) personnes, la composition du ménage est inconnue.

Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

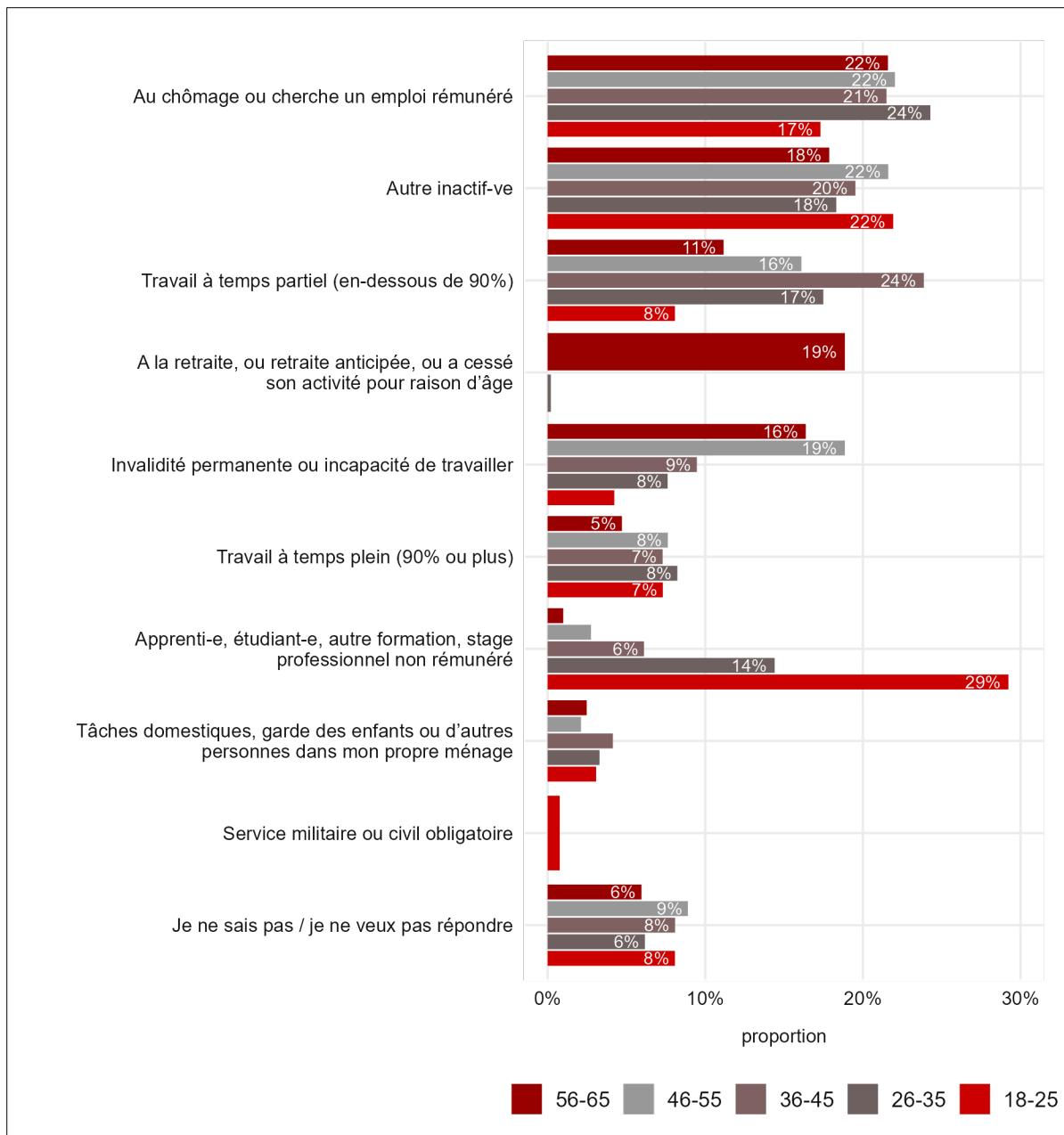
Figure 49: Autres changements importants au cours des deux années précédant la demande d'aide sociale selon l'âge



Les catégories de réponses ont été raccourcies pour des raisons de présentation.

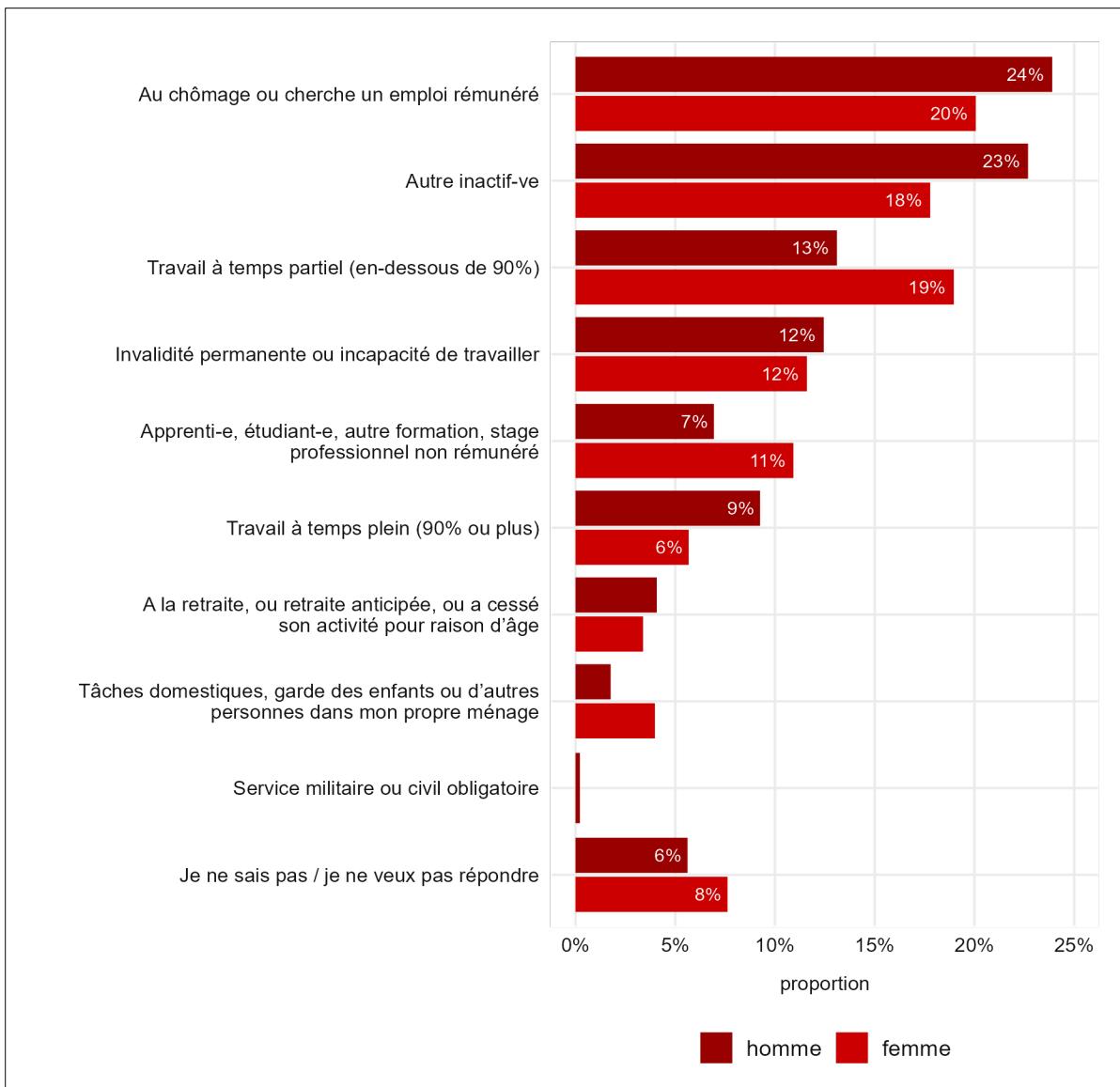
Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Figure 50: Activité principale actuelle selon l'âge



Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Figure 51: Activité principale actuelle selon le genre

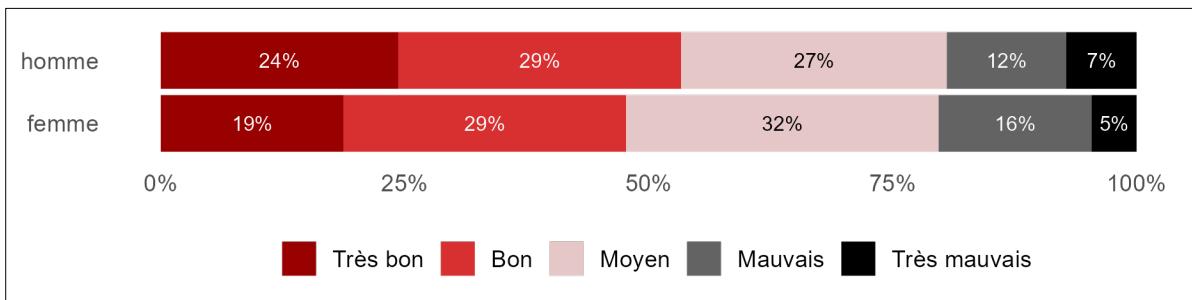


Pour 32 (1.5%) personnes, le sexe est inconnu.

En raison du faible nombre d'observations (n=7), la catégorie « Autre » de la variable sexe a été exclue.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Figure 52: État de santé auto-évalué selon le genre

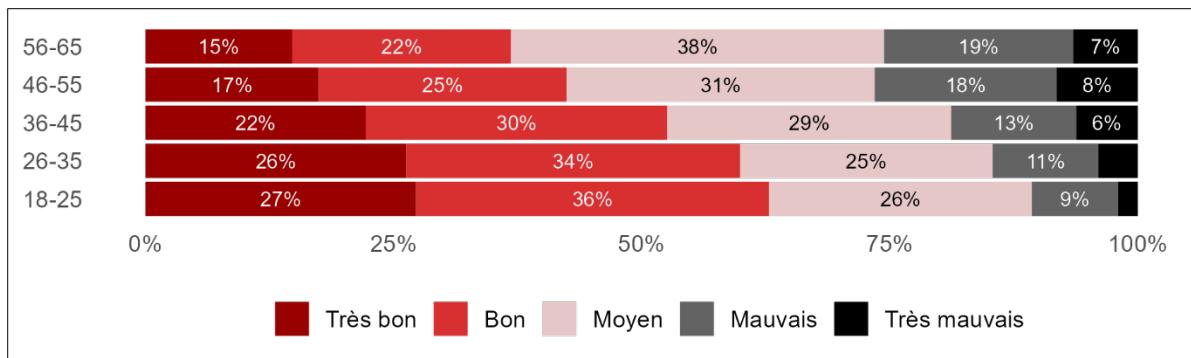


En raison du faible nombre d'observations (n=7), la catégorie « Autre » de la variable sexe a été exclue.

53 (2.5%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

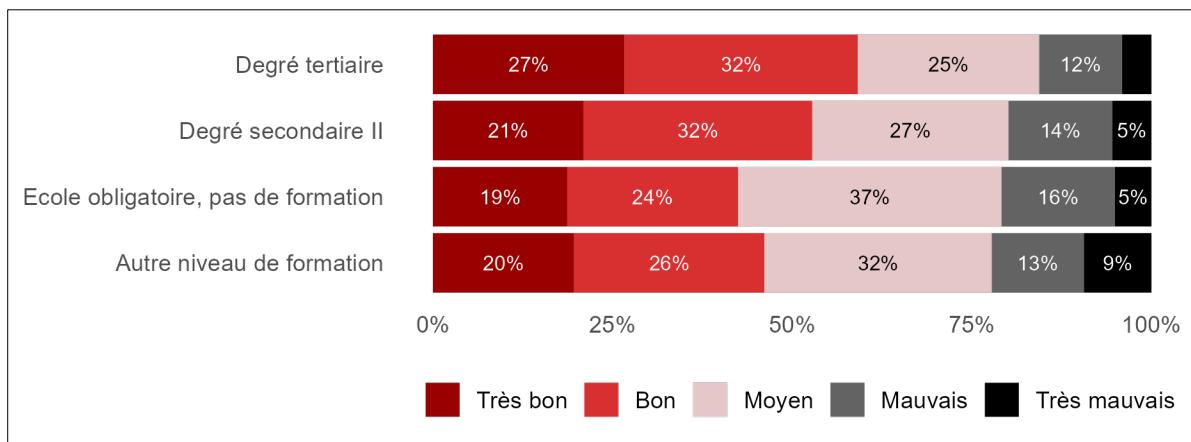
Figure 53: État de santé auto-évalué selon l'âge



33 (1.6%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

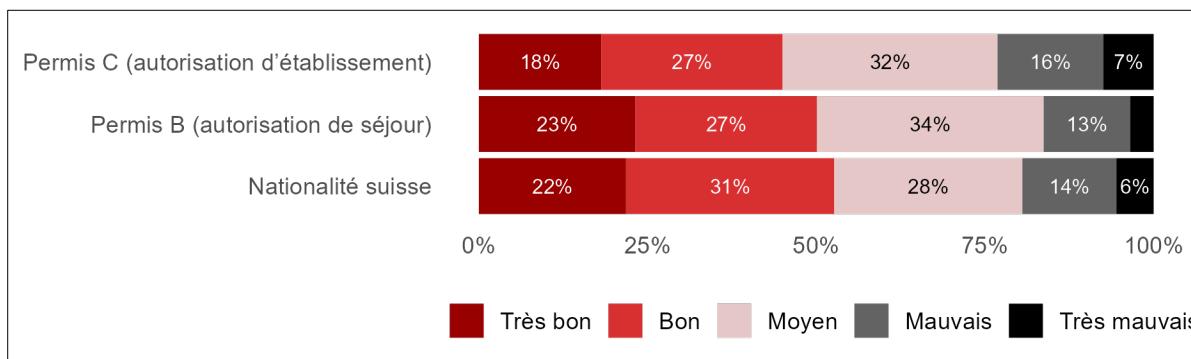
Figure 54: État de santé auto-évalué selon le niveau de formation



81 (3.8%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Figure 55: État de santé auto-évalué selon le statut de séjour

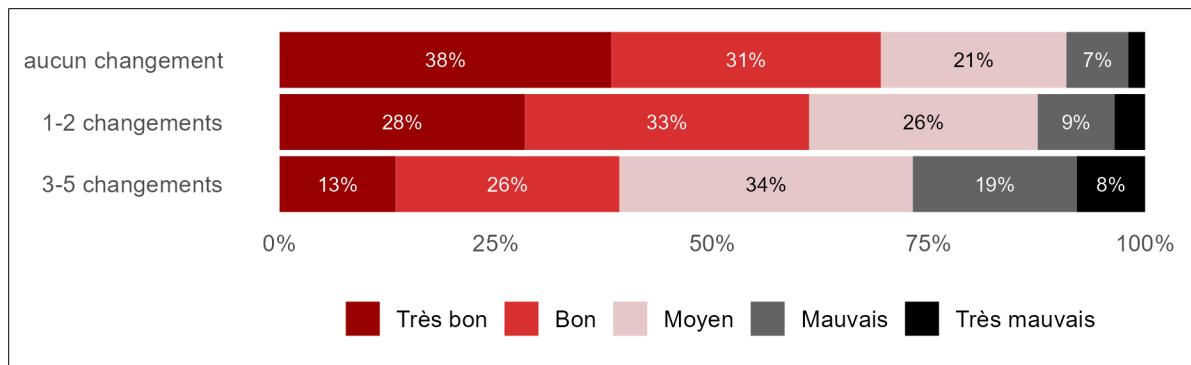


44 (2.1%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

En raison du faible nombre d'observations (n=12), la catégorie « Autre » de la variable « statut de séjour » a été exclue.

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

Figure 56: Etat de santé auto-évalué selon le nombre de changements vécus



33 (40.2%) personnes ont répondu « Je ne sais pas / je ne veux pas répondre ».

Source: Enquête auprès des bénéficiaires de l'aide sociale dans le canton de Genève 2025 (n=2'128), Calculs BASS

## A-2 Questionnaire de l'enquête

### Première partie : introduction

Dans la première partie, nous nous intéressons à l'aide financière que vous recevez ou avez reçu de la part de l'Hospice général.

#### 1. Ces 6 derniers mois, avez-vous reçu au moins une fois de l'aide financière de la part de l'Hospice général ?

- (a) Oui
- (b) Non

Personnes ayant répondu (a) à Q1 => Q3

Personnes ayant répondu (b) à Q1 => Q2

#### 2. Entre août 2023 et août 2025, avez-vous reçu au moins une fois de l'aide financière de la part de l'Hospice général ?

- (a) Oui
- (b) Non

Personnes ayant répondu (a) à Q2 => Q3

Personnes ayant répondu (b) à Q2 => fin du questionnaire

#### 3. Quand avez-vous fait votre demande la plus récente d'aide sociale à l'Hospice général ?

Menu déroulant avec les mois entre août 2023 et août 2025

*Uniquement pour personnes ayant répondu (b) à Q1 et (a) à Q2 => Q4*

Personnes ayant répondu (a) à Q1 => Q5

#### 4. Quel est le dernier mois pendant lequel vous avez reçu de l'aide financière de la part de l'Hospice général ?

Menu déroulant avec les mois entre août 2023 et février 2025

#### 5. Avant votre demande la plus récente en [indiquer mois + année selon réponse à Q3], avez-vous déjà été soutenu financièrement par l'aide sociale ?

- (a) Oui, récemment (durant les 2 ans avant cette demande)
- (b) Oui, il y a longtemps (plus de 2 ans avant cette demande)
- (c) Non, jamais
- (d) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

### 2<sup>ème</sup> partie : changements intervenus avant la demande d'aide sociale

Nous allons maintenant nous intéresser aux changements que vous avez vécus avant votre demande d'aide sociale et aux raisons qui vous ont conduit à faire votre demande. >> *Filtre : Texte supplémentaire à ajouter uniquement pour les personnes qui ont répondu (a) et (b) à Q5 : Pour les questions suivantes, concentrez-vous uniquement sur votre demande d'aide sociale la plus récente.*

#### 6. Comment avez-vous eu connaissance des prestations de l'Hospice général ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (a) Par le bouche-à-oreille (quelqu'un de ma famille ou de mes amis m'en a parlé)
- (b) J'ai vu des affiches de l'Hospice général dans les lieux publics ou dans les transports

## Annexes

- (c) J'ai vu des flyers ou des dépliants de l'Hospice général
- (d) J'ai consulté le site internet de l'Hospice général
- (e) Je suis allé au bureau d'information de l'aide sociale (BIS)
- (f) Une travailleuse sociale ou un travailleur social m'en a parlé (commune, association caritative, autre)
- (g) J'ai reçu l'information par ma régie immobilière (dispositif DOMOS)
- (h) J'ai vu des informations dans les médias (journaux, télé)
- (i) Par les réseaux sociaux
- (j) Autre (merci de préciser) : \_\_\_\_\_
- (k) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

**7. Entre [24 mois avant mois et année choisis en réponse à Q3] et votre demande d'aide sociale en [indiquer mois selon réponse à Q3] (c'est-à-dire durant les deux années avant votre demande), est-ce qu'il y a eu une baisse d'argent (revenus, aides, fortune, etc.) dans votre ménage ?**

*Le ménage, c'est les personnes qui habitaient avec vous à ce moment-là.*

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (a) Non, il n'y a pas eu de changement d'argent pour moi ou pour mon ménage.
- (b) Moi ou quelqu'un de mon ménage a perdu son travail.
- (c) Moi ou quelqu'un de mon ménage a réduit ses heures de travail.
- (d) Moi ou quelqu'un de mon ménage a eu une baisse de salaire.
- (e) Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu moins ou plus du tout de prestations sociales (par exemple du chômage, de l'AI, des prestations complémentaires, des bourses d'études).
- (f) Moi ou quelqu'un de mon ménage a perdu une partie de sa fortune ou de la fortune de la famille.
- (g) Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu moins ou plus du tout d'argent de pension alimentaire.
- (h) Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu moins ou plus du tout d'argent d'autres personnes qui nous aident (ami, famille, association).
- (i) Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu moins ou plus du tout d'argent d'une autre source (merci de préciser laquelle) : \_\_\_\_\_
- (j) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

**8. Entre [24 mois avant mois et année choisis en réponse à Q3] et votre demande d'aide sociale en [indiquer mois selon réponse à Q3] (c'est-à-dire durant les deux années avant votre demande), est-ce qu'il y a eu un changement dans les dépenses de votre ménage ?**

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (a) Non, les dépenses de mon ménage n'ont pas changé.
- (b) Je ou nous avons payé plus (+) pour les dépenses de tous les jours (nourriture, produits d'hygiène, etc.).
- (c) Je ou nous avons payé plus (+) pour le loyer ou les frais liés au logement.
- (d) Je ou nous avons payé plus (+) pour la santé (médecin, médicaments, assurance maladie, etc.).
- (e) Je ou nous avons payé plus (+) pour la garde des enfants ou pour placer un enfant ou un adolescent en dehors de la famille.
- (f) Je ou nous avons payé plus (+) de pensions alimentaires.
- (g) Je ou nous avons eu plus (+) de dettes (par exemple : carte de crédit, impôt, leasing).

**Annexes**

(h) Je ou nous avons payé plus (+) pour d'autres dépenses (merci de préciser lesquelles) : \_\_\_\_\_

(i) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

**9. Entre [24 mois avant mois et année choisis en réponse à Q3] et votre demande d'aide sociale en [indiquer mois selon réponse à Q3] (c'est-à-dire durant les deux années avant votre demande), est-ce que votre situation familiale a changé ?**

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (a) Non, ma situation familiale n'a pas changé.
- (b) Je me suis séparé ou j'ai divorcé.
- (c) Mon partenaire ou un membre de ma famille proche est mort.
- (d) Naissance d'un enfant (ou adoption)
- (e) Un ou plusieurs de mes enfants ont quitté la maison pour vivre ailleurs.
- (f) J'ai emménagé avec un nouveau partenaire sans enfant.
- (g) J'ai emménagé avec un nouveau partenaire avec enfant(s).
- (h) Autre changement (merci de préciser) : \_\_\_\_\_
- (i) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

**10. Entre [24 mois avant mois et année choisis en réponse à Q3] et votre demande d'aide sociale en [indiquer mois selon réponse à Q3] (c'est-à-dire durant les deux années avant votre demande), est-ce que votre santé a changé ?**

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (a) Non, mon état de santé n'a pas du tout ou pas beaucoup changé.
- (b) J'ai eu un accident, qui a entraîné des problèmes à long terme (plus de 6 mois).
- (c) Les problèmes de santé de longue durée (plus de 6 mois) que j'avais déjà se sont aggravés.
- (d) J'ai eu une nouvelle maladie ou un nouveau problème de santé de longue durée (plus de 6 mois).
- (e) J'ai eu des problèmes psychiques ou mentaux.
- (f) J'ai eu des problèmes avec la consommation d'alcool.
- (g) J'ai eu des problèmes avec la consommation de drogues.
- (h) J'ai eu des problèmes avec les jeux d'argent, les jeux en ligne ou les réseaux sociaux.
- (i) J'ai eu un autre problème de santé (merci de préciser lequel) : \_\_\_\_\_
- (j) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

**11. Entre [24 mois avant mois et année choisis en réponse à Q3] et votre demande d'aide sociale en [indiquer mois selon réponse à Q3] (c'est-à-dire durant les deux années avant votre demande), est-ce que la santé d'une autre personne de votre ménage a changé ?**

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (a) Non, je vivais seul.
- (b) Non, il n'y a pas eu de changement dans la santé des autres personnes de mon ménage.
- (c) Oui, un enfant a eu une maladie ou un problème de santé grave.
- (d) Oui, mon partenaire a eu une maladie ou un problème de santé grave.
- (e) Oui, un autre membre de la famille qui vivait avec moi a eu une maladie ou un problème de santé grave.
- (f) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

## Annexes

### 12. Avez-vous vécu d'autres changements importants avant votre demande d'aide sociale ?

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (a) Non, je n'ai pas eu d'autre changement.
- (b) Je suis arrivé en Suisse.
- (c) Je suis arrivé dans le canton de Genève.
- (d) J'ai arrêté une formation avant de la terminer.
- (e) J'ai eu moins de contacts avec mes amis et mon entourage
- (f) J'ai eu des difficultés à faire le suivi de mon administratif.
- (g) J'ai vécu un autre changement important (merci de préciser lequel) : \_\_\_\_\_
- (h) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

### 13. Souvent, plusieurs éléments peuvent expliquer pourquoi on a besoin d'aide sociale.

Dans votre situation, quelle importance ont eu les éléments ci-dessous sur votre demande d'aide sociale à l'Hospice général ? Ces éléments peuvent vous concerner directement ou un autre membre de votre ménage.

Pour chaque ligne, choisissez une seule réponse.

	Ne me concerne pas	Pas important du tout	Un peu important	Très important	Je ne sais pas / je ne veux pas répondre
Perte d'un travail					
Diminution du taux d'activité					
Changement de poste de travail					
Augmentation des coûts (par exemple pour le loyer, les courses, les frais de santé, etc.)					
Attente d'une autre aide (AI, chômage, prestations complémentaires)					
Changement dans la situation familiale (divorce, séparation, naissance, décès, etc.)					
Problèmes de santé					
Problèmes en lien avec l'alcool					
Problèmes en lien avec la drogue					
Problèmes en lien avec les jeux d'argent, les jeux en ligne ou les réseaux sociaux					
Difficultés avec l'administratif					
Difficultés avec le français					
Moins de contact avec des amis					
Arrivée en Suisse / dans le canton de Genève					
Arrêt d'une formation en cours de route ou formation insuffisante					
La crise du Covid					
Autre élément (merci de préciser) :					
Autre élément (merci de préciser) :					

Selon réponses à Q13, évoquer uniquement les modalités de réponse choisies comme jouant un rôle « très important » s'il s'agit de :

- Augmentation des coûts (par exemple pour le loyer, les courses, les frais de santé, etc.)
- Problèmes de santé
- Problèmes en lien avec l'alcool
- Problèmes en lien avec la drogue
- Problèmes en lien avec les jeux d'argent, les jeux en ligne ou les réseaux sociaux

## Annexes

- Difficultés avec l'administratif
- Moins de contact avec des amis

**14. Vous avez mentionné que ces éléments ont joué un rôle très important pour votre demande d'aide sociale. Selon vous, comment ces difficultés sont-elles arrivées dans votre vie ?**

	Très lentement	Plutôt lentement	Plutôt rapidement- Très rapidement	Je ne sais pas / je ne veux pas répondre
Augmentation des coûts (par exemple pour le loyer, les courses, les frais de santé, etc.)				
Problèmes de santé				
Problèmes en lien avec l'alcool				
Problèmes en lien avec la drogue				
Problèmes en lien avec les jeux d'argent, les jeux en ligne ou les réseaux sociaux				
Difficultés avec l'administratif				
Moins de contact avec des amis				

**Nous souhaitons maintenant connaitre l'impact du Covid sur votre situation et celle de votre ménage.**

**15. Est-ce que la crise du Covid a changé quelque chose pour votre santé ou pour la santé de quelqu'un d'autre de votre ménage ?**

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (a) Non, le Covid n'a pas amené de changement de l'état de santé.
- (b) Moi ou quelqu'un de mon ménage a eu le Covid et a dû être hospitalisé
- (c) Moi ou quelqu'un de mon ménage a eu le Covid et a gardé des problèmes de santé qui ont duré longtemps (Covid long).
- (d) Moi ou quelqu'un de mon ménage a eu des problèmes de santé mentale (par exemple : stress, anxiété, dépression) à cause de la crise du Covid.
- (e) Moi ou quelqu'un de ma famille a eu des problèmes d'alcool, de drogues ou de jeux en ligne à cause de la crise du Covid.
- (f) Moi ou quelqu'un de ma famille s'est senti isolé ou a eu des difficultés dans ses relations avec les autres à cause de la crise du Covid.
- (g) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

**16. Est-ce que la crise du Covid a changé quelque chose pour votre travail ou pour le travail de quelqu'un d'autre de votre ménage ?**

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (a) Non, le Covid n'a pas amené de changement de la situation professionnelle.
- (b) Moi ou quelqu'un de mon ménage a été licencié.
- (c) Moi ou quelqu'un de mon ménage a perdu son entreprise (par exemple faillite).
- (d) Moi ou quelqu'un de mon ménage a été obligé de réduire ses heures de travail.
- (e) Moi ou quelqu'un de mon ménage a abandonné son travail pour s'occuper des enfants ou d'autres personnes du ménage.
- (f) Moi ou quelqu'un de mon ménage a réduit ses heures de travail pour s'occuper des enfants ou d'autres membres du ménage.
- (g) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

## Annexes

### **17. Depuis le moment où vous aviez besoin d'aide et le moment où vous avez fait votre demande à l'Hospice général, du temps est-il passé ?**

- (a) Non, j'ai fait ma demande immédiatement.
- (b) J'ai attendu moins d'un mois.
- (c) J'ai attendu 1 à 5 mois. J'ai attendu 6 à 11 mois.
- (d) J'ai attendu un an ou plus.
- (e) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

*Uniquement pour les personnes ayant répondu (c, d, e) à Q17 => Q17bis*

*Pour les personnes ayant répondu (a, b) à Q17 => Q18*

### **17bis. : Vous avez mentionné avoir attendu entre le moment où vous aviez besoin d'aide et le moment où vous avez fait votre demande à l'Hospice général. Pourquoi ?**

Vous pouvez choisir plusieurs réponses.

- (f) Je ne savais pas que ce type d'aide existait.
- (g) Je ne savais pas que j'avais droit à ce type d'aide.
- (h) J'étais gêné de faire une demande.
- (i) Je n'ai pas confiance en l'administration.
- (j) Je trouvais les démarches administratives trop compliquées.
- (k) J'avais peur de perdre mon titre de séjour.
- (l) Je pensais pouvoir m'en sortir autrement.
- (m) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

*Uniquement pour les personnes ayant répondu (b) à Q1 => Q18*

*Pour les personnes ayant répondu (a) à Q1 => partie 3*

### **18. Vous avez dit ne plus recevoir d'aide financière de l'Hospice général. Nous aimerais en savoir plus sur les raisons.**

Cochez les affirmations qui correspondent à votre situation **au moment** où vous êtes sorti de l'aide sociale en **[indiquer mois + année selon réponse à Q4]**.

**Vous pouvez choisir plusieurs réponses.**

J'ai déménagé hors du canton de Genève

J'ai déménagé dans un logement moins cher (mais toujours dans le canton de Genève)

Ma situation familiale a changé (par exemple mariage ou départ d'un enfant du ménage)

Moi ou quelqu'un de mon ménage a retrouvé du travail

Moi ou quelqu'un de mon ménage a augmenté son taux d'activité

Mon salaire ou le salaire de quelqu'un de mon ménage a augmenté

Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu une prestation de l'assurance-invalidité (AI)

Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu des indemnités de l'assurance-chômage

Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu une rente AVS

Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu une bourse d'études

Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu des prestations complémentaires familles (PCFam)

Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu un héritage ou un don

Moi ou quelqu'un de mon ménage a reçu un autre revenu (merci de préciser lequel) :

Autre raison (merci de préciser laquelle) :

Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

## Annexes

### 3<sup>ème</sup> partie : situation personnelle actuelle

Afin de pouvoir analyser vos réponses précisément, nous avons encore besoin de quelques informations sur votre situation personnelle. Ces informations concernent votre situation actuelle.

#### 19. Vous êtes :

- (a) Une femme
- (b) Un homme
- (c) Autre
- (d) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

#### 20. Quelle est votre année de naissance ?

Menu déroulant

#### 21. Dans quelle commune habitez-vous ?

Menu déroulant avec les communes du canton de Genève

#### 22. Quelle est la formation la plus élevée que vous avez achevée ?

- (a) Ecole obligatoire, pas de formation
- (b) Apprentissage (AFP, CFC), école professionnelle ou générale
- (c) Maturité (gymnasiale, professionnelle, spécialisée)
- (d) Examen professionnel supérieur (brevet fédéral, maîtrise)
- (e) Université, haute école spécialisée (HES), haute école pédagogique (HEP), EPF
- (f) Autre niveau de formation
- (g) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

#### 23. Quel est votre statut de séjour ?

- (a) Nationalité suisse
- (b) Permis B (autorisation de séjour)
- (c) Permis C (autorisation d'établissement)
- (d) Autre
- (e) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

#### 24. Quelle est la composition actuelle de votre ménage ?

- (a) Ménage d'une seule personne
- (b) Parent seul avec un ou plusieurs enfant(s)
- (c) Couple sans enfant
- (d) Couple avec un ou plusieurs enfant(s)
- (e) Autre ménage de plusieurs personnes avec relation familiale (par exemple si vous vivez avec vos parents, frères et sœurs)
- (f) Autre ménage de plusieurs personnes sans relation familiale (par exemple si vous vivez en colocation)
- (g) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

Personnes ayant répondu (b) ou (d) à Q24 => Q25

Personnes ayant répondu (a), (c), (e) ou (f) à Q24 => Q27

**25. Combien d'enfants de moins de 25 ans y a-t-il dans votre ménage votre ménage ?**

*Comptez tous les enfants qui ont moins de 18 ans. Comptez aussi les enfants entre 18 et 25 ans seulement s'ils sont encore à l'école, en apprentissage ou en formation.*

Menu déroulant

**26. Quel âge a votre enfant le plus jeune ?**

Menu déroulant

**27. Quelle est votre activité principale actuelle ?**

- (a) Travail à temps plein (90% ou plus)
- (b) Travail à temps partiel (en-dessous de 90%)
- (c) Au chômage ou cherche un emploi rémunéré
- (d) Apprenti-e, étudiant-e, autre formation, stage professionnel non rémunéré
- (e) A la retraite, ou retraite anticipée, ou a cessé son activité pour raison d'âge
- (f) Invalidité permanente ou incapacité de travailler
- (g) Service militaire ou civil obligatoire
- (h) Tâches domestiques, garde des enfants ou d'autres personnes dans mon propre ménage
- (i) Autre inactif-ve
- (j) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

*Si Q24 = (c) ou (d) => Q 28 ; toutes les autres réponses => Q29*

**28. Quelle est l'activité principale actuelle de votre partenaire ?**

- (a) Travail à temps plein (90% ou plus)
- (b) Travail à temps partiel (en-dessous de 90%)
- (c) Au chômage ou cherche un emploi rémunéré
- (d) Apprenti-e, étudiant-e, autre formation, stage professionnel non rémunéré
- (e) A la retraite, ou retraite anticipée, ou a cessé son activité pour raison d'âge
- (f) Invalidité permanente ou incapacité de travailler
- (g) Service militaire ou civil obligatoire
- (h) Tâches domestiques, garde des enfants ou d'autres personnes dans son propre ménage
- (i) Autre inactif-ve
- (j) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

**29. Comment est votre état de santé en général ?**

- (a) Très bon
- (b) Bon
- (c) Moyen
- (d) Mauvais
- (e) Très mauvais
- (f) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

## Annexes

**30. En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait-e de la vie que vous menez actuellement ?**

Cochez le chiffre entre 0 et 10 qui correspond le mieux à votre avis, 0 signifie « pas du tout satisfait-e » et 10 « tout à fait satisfait-e ».

Pas du tout satisfait-e	<input type="checkbox"/>										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
											<input type="checkbox"/>
											Tout à fait satisfait-e
											Je ne sais pas

**31. Y a-t-il, parmi vos proches, une personne à qui vous puissiez vraiment parler n'importe quand de problèmes très personnels ?**

Cette personne peut aussi être votre partenaire. Les proches peuvent être la parenté, la famille, les amis, voisins, collègues, etc.

- (a) Oui, plusieurs personnes
- (b) Oui, une personne
- (c) Non
- (d) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

**32. A quelle fréquence vous arrive-t-il de vous sentir seul-e ? Cela vous arrive-t-il...**

- (a) Très souvent
- (b) Assez souvent
- (c) Parfois
- (d) Jamais
- (e) Je ne sais pas / je ne veux pas répondre

Personnes ayant répondu (a) à Q1 => Q33

Personnes ayant répondu (b) à Q1 => Q34

**33. Voici deux phrases concernant l'avenir.**

**Veuillez choisir la réponse qui correspond le mieux à votre avis pour ces deux phrases.**

Pas d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	D'accord	Ne sais pas
Je suis optimiste concernant mon avenir.				
J'ai de bonnes chances de sortir rapidement de l'aide sociale (dans les prochains 12 mois).				

**Fin de l'enquête**

**34. Vous êtes arrivé-e à la fin de l'enquête. Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?**